

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

124^e année

15 février

1992

No 7

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

124^e année
15 février 1992
No 7

Sommaire

Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'
Avis divers
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Compagnies, Loi sur les
Compagnies étrangères, Loi sur les
Inspecteur général des institutions financières
Ministères, Avis concernant les
Projet de loi d'intérêt privé, Avis de présentation d'un
Syndicats professionnels, Loi sur les
Vente à la folle enchère
Ventes par shérif
Ventes pour taxes, avis de publication

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication*

Le tarif de publication est de 0,70 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction*

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4,40 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Division de la *Gazette officielle*
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 644-7795

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements*

Partie 1 « Avis juridiques »: 53 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 77 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 77 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Service à la clientèle
Division des abonnements
C.P. 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7
Téléphone: (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU (Nouveau délai pour permettre d'examiner et d'approuver un plan d'urbanisme)	483
MUNICIPALITÉ DE LAC DUFAULT (Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme)	483
MUNICIPALITÉ DE ROLLET (Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	483
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY (Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme)	483
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULES (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	483
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT-DE-MONT- BRUN (Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme)	483
VILLE DE BLAINVILLE (Nouveau délai pour modifier un règlement de zonage)	483

AVIS DIVERS

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA CHAUDIÈRE (Rachat d'obligations)	484
COMMISSION SCOLAIRE ROBERVAL (Rachat d'obligations)	484
ÉDITIONS PAULINES (L.P.)	485
ÉGLISE DE LA PENTECÔTE PIEDRA VIVA (L.P.)	485
ÉGLISE LUTHÉRIENNE ST-MATHIEU INLET QUÉBEC (L.P.)	485
IGLESIA PENTECOSTAL PIEDRA VIVA (L.P.)	484
LA MISSION ÉVANGÉLIQUE DES PORTES OUVERTES (MEPO) (L.P.)	485
LA PAROISSE SAINTE-MARGUERITE- BOURGEOYS (Érection)	485
LES OEUVRES DES RELIGIEUSES ADORATRICES DU PRÉCIEUX SANG (L.P.)	485
ST-MATTHEWS LUTHERIAN CHURCH INLET QUÉBEC (L.P.)	485
SUCCESSION DANIEL DUMAINE (Bénéfice d'inventaire)	486
SUCCESSION MARGUERITE LARDON (Bénéfice d'inventaire)	486
SUCCESSION RAYMOND DROUIN (Bénéfice d'inventaire)	486
SUCCESSION ROBERT RICHARD (Bénéfice d'inventaire)	486
SUCCESSION ROLAND LAVIGNE (Bénéfice d'inventaire)	487
SUCCESSION WILFRID DUPUIS (Bénéfice d'inventaire)	487
SUCCESSION YVES LAROCHE (Bénéfice d'inventaire)	487
VILLE DE MONTRÉAL (Rachat d'obligations)	487

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Billie Bernadette Louise Dominique Moncorger	487
Bobby Alan Scopelleti	488
Dawna Ettie Weippert	488
Gislaine Victorienne Sylvie Bélanger	488
Glen Howard Whiskeychan	488
Jean Pierre Marius Paulin	488
Jeannine Julie Guilbeault	488
Joseph Armand Ronald Rousseau	488
Joseph Ghislain Réal Thomas Ouellet	488
Joseph Jack Paul John Redmond	488
Joseph Jean-Claude Lucien Landry	488
Joseph Lucien Raymond Fournier	489
Joseph Raynald Pascal Wright	489
Julie D'Aragon	489
Louis Victor Malenfant	489
Marie Agathe Guylaine Ducharme	489
Marie Bernadette Rollande Maude Caron	489
Marie-Josée Nathalie Murret-Labarthe	489
Marie Madeleine Gisèle Diane Bélanger	489
Marie Mariette Brigitte Leclerc	489
Marie Martine Julie Lambert-Leroux	489
Marie Paule Picard	490
Marie Suzanne Anabelle Fréchette	490
Marie Thérèse Josée Giguère	490
Mary Brenda Gale West	490
Maude Manon Coll	490
Robertine Zélia Odette Cérat	490
Ugo Dominique Dionne	490
Victor Kichk Cohen	490

DEMANDES

Antonio Salvatore Giuseppe Carolo	490
Bernard Gilbert	491
Clarinda Saint-Pierre	491
Claudette Locas	491
Dante Panni	491
Élienne Toutant	491
France Blackburn	491
Giovanni Carlo Reginald Jr. Zlatich	491
Jean Blanchard	491
Jean-François Picard-Sills	491
Jelal Belhassen	492
Joseph Clairemont Gaston Daigle	492
Joseph Louis Gérard Côté	492
Liguori Audet	492
Louison Tousignant	492
Luigi Giuseppe Andrea Carolo	492
Lynda Champoux	492
Marek Michal Wincenty Adamkiewicz	492
Marek Mierzejewski	492
Marie Armande Isabelle Lambert	493
Marie Chantal Johanne Bertiboni	493

Marie Laura Louise Ginette Bélanger	493	BOUTIQUE DE LINGERIE DAOU INC.	544
Marie Mariette Rosalia Dufour Leducq	493	CENTRE D'OPHTALMOLOGIE DES	
Marie Murielle Yolande Trudel	493	RÉCOLLETS INC.	544
Marie Thérèse Lise Plante	493	COMPAGNIE LE GOÛT DU VIET NAM INC.	544
Marie Yvonne Mariette Mathieu	493	COMPLEXE RÉCRÉO-TOURISTIQUE DU PAIN-	
Martin Skyrie	493	DE-SUCRE INC.	544
My Hanh Huynh	493	CONSTRUCTION BESSETTE ET FRÈRES INC.	544
Nathalie Bélanger	494	CORPORATION BAS DAN	544
Paula Andréa Diez	494	CORPORATION D'INVESTISSEMENT PUTNEY	544
Rita Calixte	494	DÉPANNEUR CATALINA INC.	545
Robert James Walsh	494	DIFFUSION MODES ANASTASIA INC.	545
Rosemarie Menkoff	494	ÉCOLOGIE SAGE INC.	545
Sajan Jose Sebastian	494	EMBALLAGE JAKO INC.	545
Shelly Annie Myers	494	ENTREPRISES NASE LTÉE	545
Slobodan Braco Macesic	494	ENTREPRISES TURNIC INC.	545
Tschaye Teklehaimanot	494	ÉQUIPEMENT PIEDMONT LTÉE	545
Verna Cormier	495	FARMER, POTVIN ASS. INC.	545
Yolanda Anna Maria Carolo	495	FLEURISTE ST-JACQUES INC.	545
		FONDATION GERTRUDE BOYER	545
		GESTION RENALD BISSON INC.	546
		GESTIONS MATINÉE LTÉE	546
		INDUSTRIES PALMAR INC.	546
		JEAN-PAUL AUDESSE INC.	546
		JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE	
		SAINTÉ-THÉRÈSE DE LISIEUX INC.	546
		J. & P. COATS (CANADA) INC.	546
		KORT CONSTRUCTION INC.	546
		L'ACCUEIL: LA MAISON DE LA PAIX INC.	546
		L'ATELIER COMMUNAUTAIRE DE MEUBLES	
		DE VICTORIAVILLE INC.	546
		LA FINANCIÈRE COOPÉRATNS	
		CRÉDIT-BAIL INC.	546
		LES AGENCES DE VENTES OVERSEAS INC.	547
		LES COMMANDEURS ET SIGNALEMENTS DE	
		LASALLE	547
		LES CRÉATIONS UN AFRIQUE INC.	547
		LES ENTREPRISES ANDRÉ ST-JEAN LIMITÉE	547
		LES ENTREPRISES DORÉ & CARON INC.	547
		LES ENTREPRISES JEAN-CLAUDE	
		LEROUX LTÉE	547
		LES ENTREPRISES MARCEL SAVARD INC.	547
		LES ENTREPRISES NIMAX INC.	547
		LES ENTREPRISES ROSEAU INC.	547
		LES IMPORTATIONS COLDIA INC.	547
		LES LABORATOIRES DIOLIPHARM INC.	548
		LES RÉCRÉATIONS MUSICALES EK-KLESIA INC.	548
		LES SERVICES DE SPORT BELLEVUE INC.	544
		LES SERVICES MÉTALLURGIQUES DU	
		QUÉBEC LTÉE	548
		LIONEL HOULE LTÉE	548
		MATINÉE HOLDINGS LTD.	546
		M. CÉRAMIQUE INC.	548
		MÉMO CANADA INC.	548
		NASE ENTERPRISES LTD.	545
		NICHOL'S INC.	548
		OVERSEAS SALES AGENCIES INC.	547
		PIEDMOND EQUIPMENT LTD.	545
		PIZZERIA BOUBOU INC.	548
		PRODUITS CHIMIQUES UNIVERSEL INC.	548
		PUTNEY INVESTMENT CORPORATION	544
COMPAGNIES (PARTIE I-A) — LOI SUR LES			
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT			
DE CONSTITUTION	496		
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT			
DE CONTINUATION	514		
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT			
DE FUSION	516		
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT			
DE MODIFICATION	517		
COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES			
LETTRES PATENTES	528		
LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	532		
COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES			
DISSOLUTION (ARTICLE 28)	534		
DISSOLUTION — DEMANDES DE			
2317-9849 QUÉBEC INC.	543		
2325-1887 QUÉBEC INC.	543		
2416-7512 QUÉBEC INC.	543		
2537-2509 QUÉBEC INC.	543		
2542-6065 QUÉBEC INC.	543		
2542-9945 QUÉBEC INC.	543		
ADRIEN L'ÉCUYER INC.	543		
ANASTASIA FASHION DISTRIBUTORS INC.	545		
A R D CONCEPT INC.	543		
AUTOBUS AIMÉ THÉRIEN INC.	543		
AXIS RECRUTEURS CONSEILS INC.	543		
BALLE-MOLLE FÉMININE RIVIÈRE-NORD	544		
BELLEVUE SPORT SERVICES INC.	544		
BISTRO LE VOTRE LTÉE	544		

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	548	VENTE À LA FOLLE ENCHÈRE	
PRO-COM LTÉE	549	MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI	
SCOOP JEUNESSE INC.	549	c. MARTEL HACHEY	552
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT SIME 2001 INC.	549	VENTES PAR SHÉRIF	
SOCOPLAM INC.	549	BEDFORD	
SYSTÈMES INFORMATIQUES SYFORMAG INC.	549	BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE	
TRANSPORT NATIONAL MADEN INC.	549	c. MASSON BIENVENU ET AL.	552
TRANSPORT RAYMOND MORIN INC.	549	CHICOUTIMI	
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES —		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	
LOI SUR LES		ST-HONORÉ c. GAUTHIER ET AL.	553
CHANGEMENTS	549	COMPAGNIE TRUST ROYAL c. SOCIÉTÉ EN	
PERMIS DE FAIRE AFFAIRES		COMMANDITE PLACE JACQUES-CARTIER	553
(PERMIS INITIAL)	550	LA FINANCIÈRE COOPÉRANTS	
INSPECTEUR GÉNÉRAL		PRÊTS-ÉPARGNE INC. c. ENTREPRISES DE	
DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		FABRICATION F.C.T. INC. ET AL.	554
ASSURANCES — LOI SUR LES		HULL	
COMPAGNIE D'ASSURANCE NIPPONE		CONSTRUCTION PIERTON INC. c. INDUSTRIES	
INCENDIE ET MARITIME, LIMITÉE		AVO-CET INC.	554
(<i>Délivrance de permis</i>)	551	MONTRÉAL	
THE NIPPON FIRE & MARINE INSURANCE		BANQUE NATIONALE DU CANADA	
COMPANY, LIMITED (<i>Délivrance de permis</i>)	551	c. COFFRAL INC.	555
SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET		CAISSE POPULAIRE DE LASALLE CENTRE	
LES SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE —		c. 2844-6540 QUÉBEC INC.	555
LOI SUR LES		CAISSE POPULAIRE ST-LÉONARD	
COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA		c. NOEL ET AL.	556
(<i>Délivrance de permis</i>)	551	CORPORATION TRUST CAPITAL c. SAJN ET AL.	556
MONTREAL TRUST COMPANY OF CANADA		DANIEL POIRIER PLOMBERIE ET	
(<i>Délivrance de permis</i>)	551	CHAUFFAGE INC. c. DEMERS ET AL.	557
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES		THERRIAULT c. LAFLAMME GRENON	559
AFFAIRES MUNICIPALES		RIMOUSKI	
LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE		CAISSE POPULAIRE D'ANJOU	
DE LA HAUTE SAINT-CHARLES		c. 138042 CANADA INC.	559
(<i>Constitution d'une régie intermunicipale</i>)	551	COMPAGNIE TRUST ROYAL c. LARRIVÉE	559
PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ —		COMPAGNIE TRUST ROYAL c. LARRIVÉE	560
AVIS DE PRÉSENTATION D'UN		SAINT-FRANÇOIS	
ACTES DE DONATION EN FIDUCIE POUR		CANTON DE BARNSTON c. BORNERAND	560
MARIAN ISABEL TAYLOR	551	L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE	
CLUB DE GOLF LE PORTAGE INC.	552	D'ASSURANCE SUR LA VIE c. SOCIÉTÉ	
SUCCESSION DE HERBERT JAMES SYMINGTON	552	IMMOBILIÈRE L'AMBASSADE INC. ET AL.	561
SYNDICATS PROFESSIONNELS —		SAINT-HYACINTHE	
LOI SUR LES		CAISSE POPULAIRE ST-FRÉDÉRIC DE	
CENTRALE DES PROFESSIONNELLES ET		DRUMMONDVILLE c. 2736-0858 QUÉBEC INC.	562
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DU QUÉBEC		LA FINANCIÈRE COOPÉRANTS	
(<i>Formation</i>)	552	PRÊTS-ÉPARGNE INC. c. LES ENTREPRISES	
		MARCEL CHABOT INC. ET AL.	566

SAINT-MAURICE

IMPÔT SUR LE REVENU *ET AL.*

c. STATION DE SKI ST-MATHIEU INC. *ET AL.* 567

VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

M.R.C. D'ARTHABASKA	572
M.R.C. DE DRUMMOND	572
M.R.C. DE ROUSSILLON	572

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Municipalité de Lac-Dufault

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 22 avril 1992, le délai pour permettre à la municipalité de Lac-Dufault d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda.

Québec, le 27 janvier 1992

3473 *Le sous-ministre adjoint,*
NORMAND BOLDUC

Municipalité de Rollet

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 30 juin 1992, pour permettre à la municipalité de Rollet d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda.

Québec, le 28 janvier 1992

3473 *Le sous-ministre adjoint,*
NORMAND BOLDUC

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 18 février 1992, le délai pour permettre à la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de Lotbinière.

Québec, le 29 janvier 1992

3473 *Le sous-ministre adjoint,*
NORMAND BOLDUC

Municipalités de Saint-Jules et al.

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 4 mai 1992, le délai prescrit aux municipalités de Saint-Jules, Grande-Cascapédia, New Carlisle, Hopetown et Shigawake pour adopter à l'égard de

leur territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté de Bonaventure.

Québec, le 27 janvier 1992

3473 *Le sous-ministre adjoint,*
NORMAND BOLDUC

Municipalité de Saint-Norbert-de-Mont-Brun

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 22 avril 1992, le délai pour permettre à la municipalité de Saint-Norbert-de-Mont-Brun d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda.

Québec, le 27 janvier 1992

3473 *Le sous-ministre adjoint,*
NORMAND BOLDUC

Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 18 février 1992, pour permettre à la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu d'examiner et, le cas échéant, d'approuver le plan d'urbanisme adopté par la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Québec, le 14 janvier 1992

3473 *Le sous-ministre adjoint,*
NORMAND BOLDUC

Ville de Blainville

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai jusqu'au 31 mars 1992 à la ville de Blainville pour modifier son règlement de zonage pour rendre conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville.

Québec, le 28 janvier 1992

3473 *Le sous-ministre adjoint,*
NORMAND BOLDUC

Avis divers

Commission scolaire régionale de la Chaudière Rachat d'obligations

Émission d'obligations de 2 881 000 \$ portant intérêt au taux de 9 %, échéant le 1^{er} avril 1994.

Avis public est, par les présentes, donné que, conformément aux dispositions de l'émission d'obligations susdite, la Commission scolaire régionale de la Chaudière, 1925, 118^e Rue, Saint-Georges-Est, Beauce, G5Y 7R7, rachètera, le 1^{er} avril 1992, un montant de 195 000 \$ d'obligations à même le solde des obligations échéant le 1^{er} avril 1994 de son émission originale de 2 881 000 \$, datée du 1^{er} avril 1974 et portant intérêt au taux de 9 % l'an, payable semi-annuellement les 1^{er} avril et 1^{er} octobre.

Les numéros des titres ainsi rachetés et déterminés par voie de tirage au sort sont les suivants :

Coupons de 1 000 \$

M0899	M0904	M0905	M0907
M0909	M0917	M0922	M0926
M0931	M0932	M0933	M0934
M0935	M0936	M0940	M0943
M0946	M0955	M0956	M0959
M0962	M0964	M0966	M0967
M0971	M0977	M0984	M0985
M0996	M0997	M0999	M1014
M1015	M1020	M1021	M1022
M1023	M1026	M1027	M1029
M1031	M1039	M1043	M1045
M1049	M1050	M1065	M1066
M1078	M1079	M1081	M1086
M1087	M1089	M1097	M1099
M1101	M1107	M1110	M1112
M1120	M1125	M1131	M1132
M1135	M1140	M1143	M1147
M1158	M1160	M1163	M1174
M1175	M1179	M1181	M1183
M1187	M1189	M1197	M1198
M1207	M1208	M1212	M1214
M1215	M1220	M1226	M1242
M1247	M1257	M1258	M1262
M1263	M1273	M1275	

Coupons de 5 000 \$

V188	V190	V192	V195
V202			

Coupons de 25 000 \$

A019	A022	A023
------	------	------

Lesdites obligations cesseront de porter intérêt, à compter du 1^{er} avril 1992 et seront remboursées, au pair, en monnaie légale du Canada, aux endroits de paiements mentionnés dans le titre.

Saint-Georges de Baucé, le 5 février 1992

77873

Le secrétaire général,
MAURICE JACKSON

Commission scolaire Roberval (Commission scolaire régionale Louis-Hémon) Rachat d'obligations

Prenez avis que conformément aux procédures adoptées, la Commission scolaire régionale Louis-Hémon, à laquelle succède en droits et obligations la Commission scolaire Roberval, rachètera le 15 avril 1992, un montant de 186 000 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 15 avril 1994 de son émission originale de 2 200 000 \$, datée du 15 avril 1974 et portant un taux d'intérêt de 9 % l'an, payable semi-annuellement les 15 avril et 15 octobre de chaque année.

Les numéros d'obligations suivants ont été tirés au sort pour paiement sur présentation aux endroits indiqués avec les coupons restant à courir :

Dénomination de 1 000 \$:

Numéros : M852, M855, M862, M865, M872, M875, M882, M885, M892, M895, M902, M905, M912, M915, M922, M925, M932, M935, M936, M942, M945, M946, M952, M956, M962, M966, M972, M976, M982, M986, M992, M996.
M1004, M1007, M1009, M1014, M1019, M1024, M1029, M1034, M1039, M1044, M1049, M1054, M1059, M1064, M1069, M1074, M1079, M1084, M1089, M1094, M1099, M1104, M1109, M1114, M1119, M1124, M1129, M1134, M1139, M1144, M1149, M1260, M1270, M1280, M1290, M1300, M1310, M1320, M1330, M1340, M1343, M1353, M1357, M1360, M1363, M1367, M1370, M1373, M1377, M1378, M1380, M1383, M1387, M1388, M1390, M1393, M1397, M1398, M1400, M1403, M1407, M1408, M1410, M1413, M1417, M1418, M1420, M1423, M1427, M1428, M1430, M1433, M1437, M1438, M1440, M1443, M1447, M1450, M1453, M1457, M1460, M1463, M1464, M1473, M1474, M1483, M1484, M1493, M1494, M1503, M1504, M1513, M1514, M1523, M1524, M1533, M1534, M1543, M1544, M1553, M1554, M1563, M1564, M1574, M1579, M1584, M1588, M1589, M1594, M1598, M1599, M1604, M1608, M1609, M1614, M1618, M1624, M1628, M1634, M1638, M1642, M1644, M1645, M1646.

Dénomination de 5 000 \$:

Numéro : V048

Dénomination de 25 000 \$:

Numéro A005

Les obligations ci-haut mentionnées cesseront de porter intérêt à compter du 15 avril 1992.

Commission scolaire Roberval
961, boul. Marcotte
Roberval, QC
G8H 2A7
(418) 275-2332

77870

Directeur général,
MICHEL GAUTHIER

Éditions Paulines

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 15), il a accordé des lettres patentes, en date du 1992 01 21 constituant en corporation, régie par la Loi sur les corporations religieuses, les membres actuels de « LES ÉDITIONS PAULINE » déjà constituée en corporation le 1985 09 11 en vertu de la Loi sur les évêques catholiques romains (L.R.Q., c. E-17), sous la dénomination sociale de « ÉDITIONS PAULINES ».

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 100 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé du 3965, boulevard Henri-Bourassa Est, Montréal, district judiciaire de Montréal.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2325-2281*

77810

**ÉGLISE DE LA PENTECÔTE PIEDRA VIVA
et sa version
IGLESIA PENTECOSTAL PIEDRA VIVA**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 1992 01 24, constituant en corporation les requérants suivants: M. Cirilo Armendaris Gual, opérateur, 8157, Saint-André, Montréal, M. Alfredo Pena Padilla, apprenti-peintre, 6326, 25^e Avenue, appartement 5, Montréal, M. Danilo Cortez Cordon, camionneur, 7921, Stuart, Montréal, sous la dénomination sociale « ÉGLISE DE LA PENTECÔTE PIEDRA VIVA et sa version IGLESIA PENTECOSTAL PIEDRA VIVA ».

Les revenus provenant des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation sont limités à 5 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé au 8157, Saint-André, Montréal, district judiciaire de Montréal.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2869-3778*

77807

**ÉGLISE LUTHÉRIENNE ST-MATHIEU INLET QUÉBEC
et sa version
ST-MATTHEWS LUTHERIAN CHURCH INLET QUÉBEC**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 1992 01 21, constituant en corporation les requérants suivants: M. Gérald Teske, travailleur, route rurale no 3, Buckingham, M. John Abraham, fermier, route rurale no 3, Buckingham, M. Lyall Berndt, agent technique, 33, Ullswater Drive, Nepean, sous la dénomination

sociale « ÉGLISE LUTHÉRIENNE ST-MATHIEU INLET QUÉBEC » et sa version « ST-MATTHEWS LUTHERIAN CHURCH INLET QUÉBEC ».

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 1 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé du 131, rue Gorman, Buckingham, district judiciaire de Hull.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2868-4025*

77809

**LA MISSION ÉVANGÉLIQUE DES PORTES OUVERTES
(MEPO)**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 1992 01 15, constituant en corporation les requérants suivants: M. Maurice Joseph Hubert, Pasteur, 83, Verdi, Laval-des-Rapides, M. Ernest Auguste, manutentionnaire, 5840, Chambord, appartement 6, Montréal, M. Prevener Castor, étudiant, 6985, 14^e Avenue, appartement 24, Montréal, M. Rosidor Jean Rolland, opérateur, 431, de Bourges, Laval-des-Rapides sous la dénomination sociale « LA MISSION ÉVANGÉLIQUE DES PORTES OUVERTES (MEPO) ».

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 500 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé du 83, Verdi, Laval-des-Rapides, district judiciaire de Laval.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2864-8483*

77811

LA PAROISSE SAINTE-MARGUERITE-BOURGEOYS

Avis est donné, conformément à la Loi sur les fabriques (L.R.Q., c. F-1, a. 2), que monsieur Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal, en date du 18 décembre 1991 a érigé « LA PAROISSE SAINTE-MARGUERITE-BOURGEOYS ».

*L'archevêque de Montréal,
JEAN-CLAUDE TURCOTTE
2869-5864*

77806

**LES ŒUVRES DES RELIGIEUSES ADORATRICES
DU PRÉCIEUX SANG**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 1992 01 24,

constituant en corporation les requérants suivants : Mme Suzanne Teasdale, Mme Jeannette Héon, Mme Céline Gagnon, Mme Gisèle Boudreau, religieuses, 2520, Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe, Mme Hélène Lecomte, religieuse, 2000, chemin Val Estrie, Waterville, Mme Aline Adam, religieuse, 1410, rue Salaberry, Chambly sous la dénomination sociale « LES OEUVRES DES RELIGIEUSES ADORATRICES DU PRÉCIEUX SANG ».

Les revenus provenant des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation sont limités à 10 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé à Saint-Hyacinthe, district judiciaire de Saint-Hyacinthe.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2869-0840*

77808

Succession Daniel Dumaine

Avis est, par les présentes, donné que Nicole Champagne, ès qualités de tutrice à Yanick Dumaine, domicilié au 7765, rue Joseph-Guay, à Trois-Rivières, province de Québec, et Ginette Dubé, ès qualités de tutrice à Jacinthe Dumaine et Rémi Dumaine, tous deux domiciliés au 219, 125^e Rue, à Shawinigan-Sud, province de Québec, tous trois héritiers de feu Daniel Dumaine, en son vivant domicilié au 704, 2^e Avenue, à Shawinigan-Sud, province de Québec, décédé le 2 juillet 1991 sans laisser de testament, ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, ladite succession aux termes d'un acte reçu devant Guy Sylvestre, notaire, exerçant au 315, 6^e Avenue, à Grand-Mère, province de Québec, le 22 novembre 1991, dont copie a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Shawinigan, le 27 janvier 1992, sous le numéro 172110.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Guy Sylvestre, notaire pratiquant à l'adresse susdite.

Après deux (2) mois du présent avis, les héritiers ci-dessus paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront.

Grand-Mère, le 29 janvier 1992

*Le procureur,
GUY SYLVESTRE, notaire*

77817

Succession Marguerite Lardon

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Guy Marcoux, agent d'immeubles, demeurant au 9528, rue Foucher à Montréal, QC, H2M 1W4, seul légataire de feu dame Marguerite Lardon, en son vivant retraitée, demeurant au 5590, boulevard des Laurentides à Laval, QC, H7K 2K2, (Villa des Tilleuls), décédée le 16 mai 1991, en vertu de son testament daté du 1^{er} avril 1985, a accepté sa succession sous bénéfice d'inventaire selon acte reçu devant Hélène Belle-Isle, notaire, 585, rue Louvain Est à Montréal, QC, H2M 1A2, daté du onze (11) janvier mil neuf cent quatre-vingt-douze et enregistré à Montréal sous le numéro 4465528.

Un inventaire des biens du défunt a été fait et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Montréal, le 15 janvier 1992

*Le procureur,
HÉLÈNE BELLE-ISLE, notaire*

77880

Succession Raymond Drouin

Avis est, par les présentes, donné que la succession de feu Raymond Drouin, en son vivant journalier, domicilié au numéro 755, rue Principale, Sainte-Rose-de-Walford, comté de Bellechasse, décédé le 27 septembre dernier (1991), a été acceptée sous bénéfice d'inventaire par tous les héritiers potentiels de cette succession, soit par ses sœurs Marie-Anne, Thérèse, Lise, Denise et Marie-Lyne Drouin, et ses nièces majeures, Sylvie et Annie Drouin (filles de son défunt frère Gérard), suivant acte reçu devant Guy Labonté, notaire, le 13 novembre 1991 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Dorchester le 21 novembre 1991 sous le numéro 235321, de même que, pour et au nom de sa nièce mineure, Suzie Drouin (fille de Gérard) par sa tutrice nommée, Claudette Mathieu, suivant acte reçu devant Guy Labonté, notaire, le 23 janvier 1992 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Dorchester le 26 janvier 1992 sous le numéro 235866.

Un inventaire des biens du défunt sera fait devant Guy Labonté, notaire, dont l'adresse et le numéro de téléphone sont ci-après rapportés.

Après deux (2) mois du présent avis, dame Marie-Anne Drouin (225, 138^e Rue, Saint-Georges-Est, comté de Beauce), mandataire des autres héritiers du défunt, et la tutrice susnommée paieront, s'il y a lieu, les créanciers à mesure qu'ils se présenteront.

Lac-Etchemin, le 3 février 1992

*Le procureur,
GUY LABONTÉ, notaire*

77879

Succession Robert Richard

Avis est, par les présentes, donné que dame Nicole Coulombe, épouse de monsieur Robert Richard, décédé le 3 septembre 1991, a accepté la succession dudit Robert Richard, sous bénéfice d'inventaire, suivant acte reçu devant Charles Denault, notaire exerçant au 70, rue de l'Anse, Montmagny (Québec) (418-248-1414), et que copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montmagny, le 24 octobre 1991, sous le numéro 140320.

Montmagny, le 31 janvier 1992

*Le procureur,
CHARLES DENAULT, notaire*

77815

Succession Roland Lavigne

Avis est donné que le 28 janvier 1992, par acte passé devant Line Martin, notaire au 3859, boulevard Décarie à Montréal, et enregistré à Montréal sous le numéro 4469553, la soussignée Maria Santa Iva Puliafito a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu Roland Lavigne, en son vivant retraité et domicilié au 2556, Desmarée à Montréal. Deux mois après publication du présent avis, la soussignée procédera au règlement des réclamations qui auront été déposées entre ses mains. Pour les fins des présentes, la soussignée élit domicile au bureau de Line Martin, notaire, 3859, boulevard Décarie, Montréal, H4A 3J6.

Montréal, le 4 février 1992

77875

Le procureur,
LINE MARTIN, notaire

Succession Wilfrid Dupuis

Avis est, par la présente, donné que Yvonne Landry, légataire universelle de son époux, Wilfrid Dupuis, en son vivant, domicilié au 61, avenue de l'Ermitage, Victoriaville, QC, G6P 6X4, et laissant un dernier testament reçu devant Danie Couture, notaire, le 30 août 1989, sous le numéro 654 de ses minutes, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, ladite succession et ce, aux termes d'un acte reçu devant Danie Couture, notaire au 79, rue Saint-Jean-Baptiste, Victoriaville, QC, G6P 6S8, le 22 janvier 1992 et dont une copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement d'Arthabaska, le 27 janvier 1992 sous le numéro 310204.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant la notaire soussignée et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-haut relatée. Après deux mois du présent avis, la légataire ci-dessus paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront selon la loi.

Victoriaville, le 30 janvier 1992

77816

Le procureur,
DANIE COUTURE, notaire

Succession Yves Larouche

Avis est, par les présentes, donné que Carole Chatillon, avocate, domiciliée au 370, rue Victoria, Longueuil, légataire universelle de son époux, feu Yves Larouche, en son vivant, vendeur, domicilié au 370, rue Victoria, Longueuil, décédé le 11 octobre 1991, a accepté la succession de feu Yves Larouche, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant Pierre La Roche, notaire pratiquant au 525, rue Sainte-Hélène, Longueuil, le 5 novembre 1991 et enregistré à Chambly sous le numéro 894610.

Un inventaire des biens sera fait incessamment.

Longueuil, le 26 janvier 1992

77871

Le procureur,
PIERRE LA ROCHE, notaire

**Ville de Montréal
Rachat d'obligations**

Aux détenteurs des obligations payables en monnaie des États-Unis de l'émission désignée «8,85 % Sinking Fund Debentures, due March 15, 1999 (ci-après appelée «obligations») de la City of Montreal, Province of Quebec, Canada.

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera le 15 mars 1992, conformément aux dispositions des obligations, toutes les obligations en cours à 102 % de leur valeur nominale, les obligations à 8,85 % à fonds d'amortissement échéant le 15 mars 1992.

Les obligations ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en telles espèces ou monnaie des États-Unis d'Amérique qui, au moment du paiement, aura cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées dans lesdits États-Unis d'Amérique, au bureau de Bank of Montreal Trust Company, Borough of Manhattan, Ville et État de New York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise des obligations mentionnées ci-dessus.

Les obligations entièrement immatriculées et les obligations à coupons immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître à partir du 15 mars 1992.

Montréal, le 14 janvier 1992

77881

Ville de Montréal
La directrice des finances,
THIEU-QUAN HOANG

**Changement de nom et d'autres
qualité de l'état civil — Loi sur le****Accordés****Billie Bernadette Louise Dominique Moncorger**

Par le certificat numéro 92-48 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Bernadette Louise Dominique Moncorger, née le 3 juin 1960, en celui de Billie Bernadette Louise Dominique Moncorger.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1992

3472

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Bobby Alan Scopelleti

Par le certificat numéro 92-33 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Bobby Alan Dwyer, né le 22 septembre 1969, en celui de Bobby Alan Scopelleti.

Sainte-Foy, le 24 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Dawna Ettie Weippert

Par le certificat numéro 92-44 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Donna Ettie Weippert, née le 14 juillet 1950, en celui de Dawna Ettie Weippert.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Gislaine Victorienne Sylvie Bélanger

Par le certificat numéro 92-34 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Gislaine-Victorienne Bélanger, née le 11 mai 1945, en celui de Gislaine Victorienne Sylvie Bélanger.

Sainte-Foy, le 24 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Glen Howard Whiskeychan

Par le certificat numéro 92-29 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Howard Glen Weistchee, né le 10 septembre 1960, en celui de Glen Howard Whiskeychan.

Sainte-Foy, le 24 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Jean Pierre Marius Paulin

Par le certificat numéro 92-32 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jean-Pierre-Marius Perron, né le 10 avril 1955, en celui de Jean Pierre Marius Paulin.

Sainte-Foy, le 24 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Jeannine Julie Guilbeault

Par le certificat numéro 92-49 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jeannine Julie Jolivet, née le 13 juillet 1971, en celui de Jeannine Julie Guilbeault.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Armand Ronald Rousseau

Par le certificat numéro 92-41 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Armand-Ronald Rousseau, né le 24 mars 1935, en celui de Joseph Armand Ronald Rousseau.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Ghislain Réal Thomas Ouellet

Par le certificat numéro 92-47 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Jocelyn-Réal-Thomas Ouellet, né le 19 juillet 1936, en celui de Joseph Ghislain Réal Thomas Ouellet.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Jack Paul John Redmond

Par le certificat numéro 92-27 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Jack-Paul Redmond, né le 17 mars 1949, en celui de Joseph Jack Paul John Redmond.

Sainte-Foy, le 24 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Jean-Claude Lucien Landry

Par le certificat numéro 92-36 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Claude-Lucien Landry, né le 31 janvier 1938, en celui de Joseph Jean-Claude Lucien Landry.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Lucien Raymond Fournier

Par le certificat numéro 92-37 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Lucien Fournier, né le 6 février 1935, en celui de Joseph Lucien Raymond Fournier.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Raynald Pascal Wright

Par le certificat numéro 92-50 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Raynald Pascal Brault, né le 1^{er} février 1973, en celui de Joseph Raynald Pascal Wright.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Julie D'Aragon

Par le certificat numéro 92-26 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Julie St-Pierre, née le 11 juin 1971, en celui de Julie D'Aragon.

Sainte-Foy, le 24 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Louis Victor Malenfant

Par le certificat numéro 92-31 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Louis Victorice Malenfant, né le 10 octobre 1939, en celui de Louis Victor Malenfant.

Sainte-Foy, le 24 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Agathe Guylaine Ducharme

Par le certificat numéro 92-40 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Agathe-Ghislaine Ducharme, née le 20 juin 1959, en celui de Marie Agathe Guylaine Ducharme.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Bernadette Rollande Maude Caron

Par le certificat numéro 92-51 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Bernadette-Rollande Caron, née le 15 août 1944, en celui de Marie Bernadette Rollande Maude Caron.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie-Josée Nathalie Murret-Labarthe

Par le certificat numéro 92-46 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie José Nathalie Labarthe, née le 27 juillet 1967, en celui de Marie-Josée Nathalie Murret-Labarthe.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Madeleine Gisèle Diane Bélanger

Par le certificat numéro 92-43 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Madeleine-Yvonne-Gisèle Bélanger, née le 16 janvier 1937, en celui de Marie Madeleine Gisèle Diane Bélanger.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Mariette Brigitte Leclerc

Par le certificat numéro 92-25 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Mariette Brigitte Mercier, née le 6 août 1969, en celui de Marie Mariette Brigitte Leclerc.

Sainte-Foy, le 24 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Martine Julie Lambert-Leroux

Par le certificat numéro 92-35 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Martine Julie Leroux, née le 13 octobre 1972, en celui de Marie Martine Julie Lambert-Leroux.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Paule Picard

Par le certificat numéro 92-53 du 24 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Paule, née le 23 juin 1923, en celui de Marie Paule Picard.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Suzanne Anabelle Fréchette

Par le certificat numéro 92-52 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Georgianna Suzanne Fréchette, née le 24 octobre 1954, en celui de Marie Suzanne Anabelle Fréchette.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Thérèse Josée Giguère

Par le certificat numéro 92-45 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Thérèse-Josée Lafrance, née le 28 avril 1972, en celui de Marie Thérèse Josée Giguère.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Mary Brenda Gale West

Par le certificat numéro 92-39 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Mary Brenda Gale Tychie, née le 7 décembre 1957, en celui de Mary Brenda Gale West.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Maude Manon Coll

Par le certificat numéro 92-28 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Maude-Manon Thibault, née le 1^{er} février 1972, en celui de Maude Manon Coll.

Sainte-Foy, le 24 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Robertine Zélia Odette Cérat

Par le certificat numéro 92-38 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Robertine Zélia Audette Cérat, née le 10 juin 1931, en celui de Robertine Zélia Odette Cérat.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Ugo Dominique Dionne

Par le certificat numéro 92-30 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Ugo Dominique Ciarcelluti, né le 25 janvier 1971, en celui de Ugo Dominique Dionne.

Sainte-Foy, le 24 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Victor Kichk Cohen

Par le certificat numéro 92-42 du 8 janvier 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Victor Kichk Cohen, né le 20 novembre 1968, en celui de Victor Kichk Cohen.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1992

3472 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Changement de nom et d'autres
qualité de l'état civil — Loi sur le**

Demandaes**Antonio Salvatore Giuseppe Carolo**

Prenez avis que Antonio Salvatore Giuseppe Carolo, domicilié au 8065, rue De Normanville, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Antonio Salvatore Giuseppe Carola.

Montréal, le 27 janvier 1991

77748-7-2 *Le procureur du requérant,*
GIUSEPPE DECOBELLIS, notaire

Bernard Gilbert

Prenez avis que Bernard Gilbert, domicilié au 106, route 112, Saint-Frédéric, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Élie Gilbert.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Tring-Jonction, le 30 janvier 1992

77827-7-2

Le procureur du requérant,
LOUIS-DENIS DOYON, notaire

Clarinda Saint-Pierre

Prenez avis que Clarinda Saint-Pierre, domiciliée au 1309, rue Saint-Patrice Est, Magog, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Claire Clarinda Saint-Pierre.

Magog, le 22 janvier 1992

77814-7-2

Les procureurs de la requérante,
JEAN-BEAUDRY & ASSOCIÉS

Claudette Locas

Prenez avis que Claudette Locas, domiciliée au 415, Robert-Élie, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Claude Locas.

Laval, le 24 janvier 1992

77751-7-2

La requérante,
CLAUDETTE LOCAS

Dante Panni

Prenez avis que Dante Panni, domicilié au 6900, boulevard Gouin Est, Montréal-Nord, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Dante (Dan) Panni.

Montréal, le 3 janvier 1992

77627-6-2

Le requérant,
DANTE PANNI

Étienne Toutant

Prenez avis que Étienne Toutant, domiciliée au 103, boulevard Renard Est, Gaspé, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Éliane Toutant.

Saint-Georges-de-Beauce, le 8 janvier 1992

77721-6-2

Le procureur de la requérante,
MANON TOUSIGNANT, notaire

France Blackburn

Prenez avis que France Blackburn, domiciliée au 6320, 39^e Avenue, appartement 1, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de France Dubé.

Montréal, le 31 janvier 1992

77861-7-2

La requérante,
FRANCE DUBÉ

Giovanni Carlo Reginald Jr. Zlatich

Prenez avis que Giovanni Carlo Reginald Jr. Zlatich, domicilié à Haldimand, Gaspé, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Giovanni Carlo Reginald Jr. Lucas.

Gaspé, le 30 janvier 1992

77876-7-2

Le procureur du requérant,
LUC HOULE, avocat

Jean Blanchard

Prenez avis que Jean Blanchard, domicilié au 973, Marquette, Saint-Bruno, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean Fortin.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Saint-Bruno, le 29 janvier 1992

77781-7-2

Le requérant,
JEAN BLANCHARD

Jean-François Picard-Sills

Prenez avis que Jean-François Picard-Sills, domicilié au 1745, Chemin des Patriotes N., Mont-Saint-Hilaire, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-François Sills.

Mont-Saint-Hilaire, le 21 janvier 1992

77644-6-2

Le requérant,
JEAN-FRANÇOIS PICARD-SILLS

Jelal Belhassen

Prenez avis que Jelal Belhassen, domicilié au 3515, Préfontaine, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jeff Jelal Belhassen.

Montréal, le 27 janvier 1992

77739-6-2

Le requérant,
JELAL BELHASSEN

Joseph Clairemont Gaston Daigle

Prenez avis que Joseph Clairemont Gaston Daigle, domicilié au 3808, avenue Carejas, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Clermont Gaston Daigle.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Charlesbourg, le 24 janvier 1992

77681-6-2

Le requérant,
JOSEPH CLAIREMONT GASTON DAIGLE

Joseph Louis Gérard Côté

Prenez avis que Joseph Louis Gérard Côté, domicilié au 2231, avenue des Tours, appartement 5, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Louis Gérard Côté.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Québec, le 24 janvier 1992

77658-6-2

Les procureurs du requérant,
BERGERON, LEMAY & BROCHU

Liguori Audet

Prenez avis que Liguori Audet, domicilié au 1105, Balzac, Les Saules, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Louis-Liguori Audet.

Québec, le 6 janvier 1992

77779-7-2

Le requérant,
LIGUORI AUDET

Louison Tousignant

Prenez avis que Louison Tousignant, domicilié au 2605, boulevard du Carmel, Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Louis Tousignant.

Saint-Georges de Beauce, le 8 janvier 1992

77722-6-2

Le procureur du requérant,
MANON TOUSIGNANT, notaire

Luigi Giuseppe Andrea Carolo

Prenez avis que Luigi Giuseppe Andrea Carolo, domicilié au 6007, rue De Toulouse, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Luigi Giuseppe Andrea Carola.

Montréal, le 30 janvier 1992

77749-7-2

Le procureur du requérant,
GIUSEPPE DECOBELLIS, notaire

Lynda Champoux

Prenez avis que Lynda Champoux, domiciliée au 124, rue Wolfe, Bromont, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie, Reine, Lynda, Renée Champoux.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Bromont, le 20 janvier 1992

77735-6-2

La requérante,
LYNDA CHAMPOUX

Marek Michal Wincenty Adamkiewicz

Prenez avis que Marek Michal Wincenty Adamkiewicz, domicilié au 5507, Côte Saint-Antoine, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marc Adam.

Montréal, le 31 janvier 1992

77838-7-2

Les procureurs du requérant,
GOULET, ST-PIERRE & THERRIEN

Marek Mierzejewski

Prenez avis que Marek Mierzejewski, domicilié au 470, Abélard, appartement 1-C, Verdun, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marek Mierski.

Ce changement affectera aussi sa femme Urszula et ses fils Piotr et Pawel.

Verdun, le 28 janvier 1992

77777-7-2

Le requérant,
MAREK MIERZEJEWSKI

Marie Armande Isabelle Lambert

Prenez avis que Marie Armande Isabelle Lambert, domiciliée au 702, avenue Létourneau, Amos, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Armande Isabelle Ebacher.

Ce changement n'affectera personne d'autre.

Amos, le 23 janvier 1992

77662-6-2 *La requérante,*
MARIE ARMANDE ISABELLE LAMBERT

Marie Chantal Johanne Bertiboni

Prenez avis que Marie Chantal Johanne Bertiboni, domiciliée au 10469, place Fleury, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Chantal Johanne Tessier.

Longueuil, le 29 janvier 1992

77839-7-2 *Le procureur de la requérante,*
ANDRÉ CHABOT, notaire

Marie Laura Louise Ginette Bélanger

Prenez avis que Marie Laura Louise Ginette Bélanger, domiciliée au 119, Laflamme, Sainte-Claire, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Laura Louise Ginette Réjeanne Bélanger.

Ce changement affectera aussi Annie Fortin et Carl Fortin.

Sainte-Marie, le 27 janvier 1992

77752-7-2 *Le procureur de la requérante,*
JACQUES A. VACHON, notaire

Marie Mariette Rosalia Dufour Leducq

Prenez avis que Marie Mariette Rosalia Dufour Leducq, domiciliée au 214, Calixa-Lavallée, Boucherville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Mariette Rose Dufour Leducq.

Boucherville, le 22 janvier 1992

77661-6-2 *La requérante,*
MARIE MARIETTE ROSALIA DUFOUR LEDUCQ

Marie Murielle Yolande Trudel

Prenez avis que Marie Murielle Yolande Trudel, domiciliée au 919, 4^e Avenue, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Murielle Yolande Dufour.

Québec, le 22 janvier 1992

77640-6-2

Les procureurs de la requérante,
PICARD, MARINEAU & ASSELIN

Marie Thérèse Lise Plante

Prenez avis que Marie Thérèse Lise Plante, domiciliée au 23, rue Morneau, La Sarre, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Thérèse Marie-Lyse Plante.

La Sarre, le 3 février 1992

77860-7-2

Le procureur de la requérante,
CLAUDE ST-PIERRE, avocat

Marie Yvonne Mariette Mathieu

Prenez avis que Marie Yvonne Mariette Mathieu, domiciliée au 246, boulevard Bellerose Est, quartier Vimont, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Yvonne Marielle Mathieu.

Laval, le 27 janvier 1992

77840-7-2 *La requérante,*
MARIE YVONNE MARIETTE MATHIEU

Martin Skyrie

Prenez avis que Martin Skyrie, domicilié au 1897, boulevard Le Corbusier, appartement 4, Chomedey, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Martin Paquette.

Montréal, le 27 janvier 1992

77780-7-2 *Les procureurs du requérant,*
PEPPER, LACAILLE

My Hanh Huynh

Prenez avis que My Hanh Huynh, domicilié au 17324, Brunswick, Kirkland, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de David Qui Hung Huynh.

Montréal, le 22 janvier 1992

77639-6-2

Le procureur du requérant,
MY TRAM DUONG, avocate

Nathalie Bélanger

Prenez avis que Nathalie Bélanger, domiciliée au 290, Des Saules, Saint-Constant, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Thalie Bélanger.

Ce changement n'affectera personne d'autre.

Longueuil, le 17 janvier 1992

77620-6-2

Le procureur de la requérante,
CAROLLE FALLU, avocate

Paula-Andréa Diez

Prenez avis que Paula-Andréa Diez, domiciliée au 165, Saint-Judes, Chomedey, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Paula Pinto.

Laval, le 28 janvier 1992

77828-7-2

La requérante,
PAULA-ANDRÉA DIEZ

Rita Calixte

Prenez avis que Rita Calixte, domiciliée au 11007, Pie-IX, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Denise Augustin.

Montréal, le 4 février 1992

77797-7-2

Le procureur de la requérante,
JOSEPH DULLIN JEAN

Robert James Walsh

Prenez avis que Robert James Walsh, domicilié au 772, 75^e Avenue, Chomedey, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Robert James Whyte.

Laval, le 27 janvier 1992

77826-7-2

Le procureur du requérant,
MICHELINE SASSEVILLE, avocate

Rosemarie Menkoff

Prenez avis que Rosemarie Menkoff, domiciliée au 5660, Decelles, appartement 121, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Rosemarie Todorova.

Montréal, le 23 janvier 1992

77754-7-2

Les procureurs de la requérante,
MYSZKA & TEPNER

Sajan Jose Sebastian

Prenez avis que Sajan Jose Sebastian, domicilié au 103, rue Lisbonne, Dollard-des-Ormeaux, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Sam Sebastian.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Saint-Laurent, le 8 janvier 1992

77687-6-2

Le procureur du requérant,
JEAN-MARC GOHIER, notaire

Shelly Annie Myers

Prenez avis que Shelly Annie Myers aussi connue sous les noms de Shelly Leroux et Shelly Wood, domiciliée au 750, rue des Merles, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Shelly Annie Wood.

La personne dont le nom peut être changé à la suite de la requête est l'enfant à naître, résultant du mariage de la requérante à monsieur Alain Jammot.

Longueuil, le 20 janvier 1992

77741

Le procureur de la requérante,
DANIEL GAREAU, notaire

Slobodan Braco Macesic

Prenez avis que Slobodan Braco Macesic, domicilié au 6535, 34^e Avenue, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Braco Macesic.

Ce changement affectera aussi son épouse Anica Volar.

Montréal, le 27 janvier 1992

77753-7-2

Les procureurs du requérant,
CHAMPAGNE & KOURI, avocats

Tsehaye Teklehaimanot

Prenez avis que Tsehaye Teklehaimanot, domicilié au 3440, rue Alymer, appartement 10, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nebba-Dim Shams Woldu.

Montréal, le 3 février 1992

77862-7-2 *Les procureurs du requérant.*
BORENSTEIN, DUQUETTE, BROOT & SHEA

Verna Cormier

Prenez avis que Verna Cormier, domiciliée au 270, du Domaine, appartement 5, Sainte-Thérèse, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Verna Kelly.

Sainte-Thérèse, le 28 janvier 1992

77778-7-2 *Le procureur de la requérante.*
YVES PILON, avocat

Yolanda Anna Maria Carolo

Prenez avis que Yolanda Anna Maria Carolo, domiciliée au 278, rue Newton, Dollard-des-Ormeaux, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yolanda Anna Maria Carola.

Montréal, le 27 janvier 1992

77750-7-2 *Le procureur de la requérante.*
GIUSEPPE DECOBELLIS, notaire

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2869-2820 2869-2820 QUÉBEC INC.	1991 12 13	Montréal
2944-6374 2944-6374 QUÉBEC INC.	1992 01 16	Chicoutimi
2944-6390 2944-6390 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Québec
2944-6424 2944-6424 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Saint-Maurice
2944-6465 2944-6465 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Québec
2944-6630 2944-6630 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Gaspé
2944-6762 2944-6762 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Montréal
2944-6796 2944-6796 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Rimouski
2944-6804 2944-6804 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Rimouski
2944-6812 2944-6812 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Hull
2944-6820 2944-6820 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Saint-Hyacinthe
2944-6838 2944-6838 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Longueuil
2944-6846 2944-6846 QUÉBEC INC.	1992 01 24	Québec
2944-6853 2944-6853 QUÉBEC INC.	1992 01 24	Abitibi
2944-6945 2944-6945 QUÉBEC INC.	1992 01 24	Laval
2944-7422 2944-7422 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Montmagny
2944-7430 2944-7430 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2944-7448 2944-7448 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Gaspé
2944-7455 2944-7455 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Chicoutimi
2944-7463 2944-7463 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Saint-Maurice
2944-7471 2944-7471 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Trois-Rivières
2944-7935 2944-7935 QUÉBEC INC.	1992 01 14	Québec
2944-7943 2944-7943 QUÉBEC INC.	1992 01 14	Roberval
2944-7976 2944-7976 QUÉBEC INC.	1992 01 15	Chicoutimi
2944-7984 2944-7984 QUÉBEC INC.	1992 02 01	Alma
2944-7992 2944-7992 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Québec
2944-8644 2944-8644 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Saint-Maurice
2944-8651 2944-8651 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Chicoutimi
2944-8669 2944-8669 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Longueuil
2944-8677 2944-8677 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Saint-Hyacinthe
2944-8685 2944-8685 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Rimouski
2944-8750 2944-8750 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Alma
2944-8768 2944-8768 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Alma
2944-8776 2944-8776 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Mingan
2944-9105 2944-9105 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Roberval
2944-9113 2944-9113 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Québec
2944-9121 2944-9121 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2944-9188 2944-9188 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Beauce
2944-9212 2944-9212 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Trois-Rivières
2944-9295 2944-9295 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Gaspé
2944-9303 2944-9303 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Trois-Rivières
2944-9311 2944-9311 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Québec
2944-9329 2944-9329 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Québec
2944-9337 2944-9337 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Québec
2944-9402 2944-9402 QUÉBEC INC.	1992 01 24	Québec
2944-9410 2944-9410 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Québec
2944-9436 2944-9436 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Québec
2944-9444 2944-9444 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Québec
2944-9451 2944-9451 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Québec
2944-9469 2944-9469 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Québec
2944-9477 2944-9477 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Alma
2944-9501 2944-9501 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Trois-Rivières
2944-9519 2944-9519 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Québec
2947-1356 2947-1356 QUÉBEC INC.	1992 01 16	Montréal
2947-1364 2947-1364 QUÉBEC INC.	1992 01 16	Montréal
2947-1398 2947-1398 QUÉBEC INC.	1992 01 16	Québec
2947-1489 2947-1489 QUÉBEC INC.	1992 01 16	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2947-1497 2947-1497 QUÉBEC INC.	1992 01 16	Longueuil
2947-2255 2947-2255 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Saint-Hyacinthe
2947-2289 2947-2289 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Laval
2947-2297 2947-2297 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Bedford
2947-2313 2947-2313 QUÉBEC INC.	1992 01 16	Saint-Maurice
2947-2370 2947-2370 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Montréal
2947-2388 2947-2388 QUÉBEC INC.	1992 01 16	Montréal
2947-2404 2947-2404 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Montréal
2947-2412 2947-2412 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Montréal
2947-2420 2947-2420 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Longueuil
2947-2438 2947-2438 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Montréal
2947-2453 2947-2453 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Montréal
2947-2594 2947-2594 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Joliette
2947-2602 2947-2602 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Saint-Hyacinthe
2947-2610 2947-2610 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Saint-François
2947-2628 2947-2628 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Montréal
2947-2677 2947-2677 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Montréal
2947-2685 2947-2685 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Bedford
2947-2735 2947-2735 QUÉBEC INC.	1992 01 16	Joliette
2947-2743 2947-2743 QUÉBEC INC.	1992 01 16	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2947-2750 2947-2750 QUÉBEC INC.	1992 01 16	Longueuil
2947-2776 2947-2776 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Longueuil
2947-2800 2947-2800 QUÉBEC INC.	1992 01 16	Terrebonne
2947-2818 2947-2818 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Montréal
2947-2826 2947-2826 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Montréal
2947-2834 2947-2834 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Longueuil
2947-2842 2947-2842 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Montréal
2947-2859 2947-2859 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Laval
2947-2867 2947-2867 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Laval
2947-2875 2947-2875 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Montréal
2947-2917 2947-2917 QUÉBEC INC.	1992 01 16	Montréal
2947-2941 2947-2941 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Terrebonne
2947-2966 2947-2966 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Terrebonne
2947-2990 2947-2990 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Longueuil
2947-3006 2947-3006 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Bedford
2947-3022 2947-3022 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Terrebonne
2947-3030 2947-3030 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Joliette
2947-3063 2947-3063 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Montréal
2947-3089 2947-3089 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Bedford
2947-3097 2947-3097 QUÉBEC INC.	1992 01 17	Bedford

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2947-3113 2947-3113 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Bedford
2947-3147 2947-3147 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Abitibi
2947-3196 2947-3196 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Longueuil
2947-3253 2947-3253 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Terrebonne
2947-3295 2947-3295 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Abitibi
2947-3303 2947-3303 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Montréal
2947-3345 2947-3345 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Laval
2947-3360 2947-3360 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Joliette
2947-3378 2947-3378 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Hull
2947-3410 2947-3410 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Laval
2947-3428 2947-3428 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Montréal
2947-3485 2947-3485 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Longueuil
2947-3501 2947-3501 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Abitibi
2947-3527 2947-3527 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Beauharnois
2947-3535 2947-3535 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Montréal
2947-3592 2947-3592 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Montréal
2947-3634 2947-3634 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Longueuil
2947-3642 2947-3642 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Montréal
2947-3832 2947-3832 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Longueuil
2947-3840 2947-3840 QUÉBEC INC.	1992 01 20	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2947-3907 2947-3907 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Laval
2947-3915 2947-3915 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Terrebonne
2947-3949 2947-3949 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Rouyn-Noranda
2947-3998 2947-3998 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Montréal
2947-4004 2947-4004 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Laval
2947-4012 2947-4012 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Montréal
2947-4020 2947-4020 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Montréal
2947-4038 2947-4038 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Montréal
2947-4061 2947-4061 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Montréal
2947-4103 2947-4103 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Drummond
2947-4111 2947-4111 QUÉBEC INC.	1992 01 21	Saint-Hyacinthe
2947-4137 2947-4137 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Longueuil
2947-4160 2947-4160 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Saint-Hyacinthe
2947-4178 2947-4178 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Saint-Hyacinthe
2947-4194 2947-4194 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Joliette
2947-4202 2947-4202 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Saint-Hyacinthe
2947-4236 2947-4236 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Montréal
2947-4244 2947-4244 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Saint-François
2947-4269 2947-4269 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Montréal
2947-4327 2947-4327 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2947-4343 2947-4343 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Longueuil
2947-4350 2947-4350 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Longueuil
2947-4368 2947-4368 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Longueuil
2947-4376 2947-4376 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Longueuil
2947-4384 2947-4384 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Montréal
2947-4392 2947-4392 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Chicoutimi
2947-4400 2947-4400 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Beauharnois
2947-4418 2947-4418 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Hull
2947-4426 2947-4426 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Saint-Hyacinthe
2947-4434 2947-4434 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Joliette
2947-4467 2947-4467 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Montréal
2947-4475 2947-4475 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Longueuil
2947-4483 2947-4483 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Alma
2947-4517 2947-4517 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Rouyn-Noranda
2947-4525 2947-4525 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Roberval
2947-4533 2947-4533 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Roberval
2947-4608 2947-4608 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Chicoutimi
2947-4624 2947-4624 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Longueuil
2947-4640 2947-4640 QUÉBEC INC.	1992 01 22	Laval
2947-4673 2947-4673 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2947-4681 2947-4681 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Longueuil
2947-4699 2947-4699 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Montréal
2947-4707 2947-4707 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Alma
2947-4715 2947-4715 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Beauce
2947-4822 2947-4822 QUÉBEC INC.	1992 01 23	Montréal
2947-4541 ACCESSOIRES D'INFORMATIQUE J.M.M.R. INC.	1992 01 22	Montréal
2947-3519 AGENCES MICHEL HÉBERT SPORTS INC.	1992 01 20	Terrebonne
2944-9238 ALARMS MAURICIENNES INC.	1992 01 24	Saint-Maurice
2947-4046 ALBERT GOYETTE TRANSPORT INC.	1992 01 21	Montréal
2944-8446 LES AMÉNAGEMENTS SOLAIN INC.	1992 01 23	Terrebonne
2944-9543 AMÉNAGEMENTS SYLVICOLES DE L'EST INC.	1992 01 23	Rimouski
2947-3048 ASCENSEUR PROVINCIAL 2000 LTÉE	1992 01 17	Longueuil
2944-9204 ASSURANCES ANDRÉ GOULET INC.	1992 01 23	Québec
2947-4129 ATELIER DE COUTURE LARA INC.	1992 01 21	Laval
2944-8818 LES ATELIERS SÉRIGRAF CONCEPT INC.	1992 01 22	Mégantic
2944-6895 AUTOS ST-ÉTIENNE INC.	1992 01 22	Québec
2944-6671 A. & D. BOURGET AUTO INC.	1992 01 21	Québec
2947-3170 A. & H. LEROUX INC.	1992 01 20	Terrebonne
2947-4590 A.C. ELLIOTT AMEUBLEMENT INC.	1992 01 22	Montréal
2944-6952 BATTERIE DIRECTE L.V. INC.	1992 01 24	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2944-6457 BELLISSIMO COIFFURE INC.	1992 01 21	Québec
2947-4152 BIJOUTERIE BUDDY INC.	1992 01 22	Montréal
2947-4459 BLONDIN ÉLECTRIQUE INC.	1992 01 22	Terrebonne
2947-4582 BOUTIQUE LA LOUCHE (1992) INC.	1992 01 22	Terrebonne
2947-4228 BOUTIQUES J.P.J.M. INC.	1992 01 22	Bedford
2947-3139 LE BUFFET CHÂTEAU VOGUE INC.	1992 01 20	Montréal
2944-6382 CÂBLEVISION C.L.M. INC.	1992 01 20	Québec
2944-8222 CHANITEC INC.	1992 01 14	Saint-Maurice
2944-8610 CLAUDINE ET JOSÉE COUTU INC.	1992 01 20	Joliette
2947-2651 COMMERCE GRAND PEABOAT INC.	1992 01 22	Montréal
2947-2461 COMMUNICATIONS TOUR-COM INC.	1992 01 17	Longueuil
2947-1331 LA COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS LAP HING INC. LAP HING INVESTMENTS COMPANY INC.	1992 01 16	Longueuil
2947-3816 COMPU-TECH ORDINATEURS ET LOGICIELS INC.	1992 01 20	Montréal
2944-8743 CONFECTION WOTTON INC.	1992 01 21	Saint-François
2947-3386 CONSTRUCTION 4 M INC.	1992 01 20	Montréal
2947-2644 CONSTRUCTION ANDRÉ TAILLON INC.	1992 01 22	Terrebonne
2944-9147 CONSTRUCTION GIRLAP INC.	1992 01 23	Québec
2947-4145 CONSTRUCTION R.B.P. INC.	1992 01 22	Montréal
2947-2560 CONSTRUCTION YVON LOISELLE INC.	1992 01 20	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2947-3444 CONSTRUCTIONS KEN WILSON INC.	1992 01 20	Beauharnois
2947-4079 LES CONSTRUCTIONS LAVALLÉE BOUFFARD INC.	1992 01 21	Terrebonne
2947-2222 LES CONSTRUCTIONS ROLLAND SAUVÉ INC.	1992 01 15	Beauharnois
2947-3238 CORPORATION ALEX-ARCHIPEL INC. ALEX-ARCHIPEL CORPORATION INC.	1992 01 17	Montréal
2947-2552 LA CORPORATION DE CAPITAL CHRISTIANA INC. CHRISTIANA CAPITAL CORPORATION INC.	1992 01 20	Montréal
2947-4095 CRESCENDO CONSTRUCTION INC.	1992 01 21	Longueuil
2947-3980 CROISSANCE MÉDIACTEL INC.	1992 01 21	Longueuil
2944-8628 C.L.Y.C.O. ACOUSTIQUE INC.	1992 01 20	Beauce
2947-2636 DÉBOSSÉLAGE A. & S. AUTOS INC.	1992 01 22	Laval
2947-2727 DÉMÉNAGEMENT BERTRAND GIONET INC.	1992 01 16	Joliette
2947-2362 DEMERS CONSEIL INC.	1992 01 17	Montréal
2944-8719 DESIGN 42 INC.	1992 01 20	Québec
2947-3881 DISTRIBUTION DE VIANDES EN GROS 2000 LTÉE	1992 01 21	Montréal
2944-9485 DISTRIBUTION DRINKMAKER MAURICIE INC.	1992 01 22	Trois-Rivières
2944-6937 DISTRIBUTION JEAN GAGNÉ INC.	1992 01 24	Québec
2944-8388 ÉBÉNISTERIE LORANGER INC.	1992 01 20	Trois-Rivières
2947-2578 ÉCOLE DE DANSE ALINE DUCHESNE INC.	1992 01 20	Chicoutimi
2944-6408 LES EMPATTEMENTS DE LA CAPITALE INC.	1992 01 17	Québec
2944-6705 LES ENTREPRISES FORBO INC.	1992 01 21	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2947-4509 LES ENTREPRISES J. WELTE INC. J. WELTE ENTERPRISES INC.	1992 01 22	Beauharnois
2947-3287 ENTREPRISES NICOLE DUBÉ INC.	1992 01 20	Laval
2944-9139 ENTRETIEN SERGE LAFLAMME INC.	1992 02 01	Québec
2947-2933 LES ÉQUIPEMENTS DIS-REP INC.	1992 01 17	Montréal
2944-8297 FARAWI M. IMPORT-EXPORT & CONSULTANTS INC.	1992 01 14	Montréal
2944-8214 FERME CLÉMENT LEBLANC INC.	1992 01 14	Trois-Rivières
2947-3188 FERME HARFANG DES NEIGES MISTOOK INC.	1992 01 20	Alma
2944-8230 FERME JAC-GUY INC.	1992 01 14	Trois-Rivières
2947-3014 FERME M. D. DURAND INC.	1992 01 17	Saint-François
2947-2446 FRUITERIE DU GOURMET INC.	1992 01 17	Montréal
2944-9550 FUGERCO INC.	1992 01 23	Saint-Maurice
2947-3204 GARDERIE CHEZ BIBI INC.	1992 01 17	Montréal
2944-9535 GÉNÉRATION NUMÉRIQUE INC.	1992 01 15	Québec
2947-2495 GESTION AKTIRUS INC.	1992 01 20	Montréal
2947-2982 GESTION CARISA INC.	1992 01 17	Saint-Hyacinthe
2947-3956 GESTION CELCLAU INC.	1992 01 21	Longueuil
2947-4210 GESTION C. GERMAIN BEAUREGARD INC.	1992 01 22	Longueuil
2947-2354 GESTION DENLAR INC.	1992 01 16	Abitibi
2944-7521 GESTION F.A.J.M. INC.	1992 01 17	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2944-6341 GESTION JEAN-PIERRE GUAY INC.	1992 01 14	Roberval
2947-2321 GESTION LAPIEN & MURPHY INC.	1992 01 16	Saint-Maurice
2944-7539 GESTION MEDING INC.	1992 01 17	Beauce
2947-2545 GESTION MERILYS INC.	1992 01 20	Laval
2947-3071 GESTION MICANA INC.	1992 01 17	Montréal
2944-6879 GESTION NEMROD INC.	1992 01 24	Québec
2947-3261 GESTION NOVALEX INC.	1992 01 20	Longueuil
2947-4087 GESTION PARÉ-MAILLOUX INC.	1992 01 21	Laval
2944-7513 GESTION PIERRE MARTEL INC.	1992 01 17	Beauce
2947-2891 GESTION RICHARD LOISELLE INC.	1992 01 20	Saint-Hyacinthe
2944-8800 GESTION ROBERT THIBEAULT INC.	1992 01 22	Drummond
2947-3964 GESTION ROGER PELLERIN INC.	1992 01 21	Saint-François
2944-9493 GESTION SYLVAIN TREMBLAY INC.	1992 01 23	Québec
2944-9568 GESTION S. DESROSIERS INC.	1992 01 23	Québec
2944-7505 GESTION ZNO INC.	1992 01 17	Beauce
2947-3220 GESTIONNAIRES DE COURRIER DU QUÉBEC (G.C.Q.) INC.	1992 01 17	Terrebonne
2947-4053 GESTIONS JEANNOT DION INC.	1992 01 21	Terrebonne
2947-3857 LES GESTIONS PIERRE LASSELLE INC.	1992 01 21	Longueuil
2947-3246 GROUPE ALEX INFORMATIQUE INC. ALEX INFORMATIQUE GROUP INC.	1992 01 17	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2947-3576 GROUPE COGNIPRO INC.	1992 01 20	Terrebonne
2944-8271 GROUPE CONSEIL RECTO VERSO INC.	1992 01 15	Arthabaska
2944-6614 GROUPE F.D. INC.	1992 01 20	Québec
2947-4319 LE GROUPE IMMOBILIER T.L. ST-LAURENT INC.	1992 01 22	Montréal
2944-8263 LE GROUPE PARENT, PELCHAT INC.	1992 01 16	Beauce
2947-2347 LE GROUPE RACINE-MORIN INC.	1992 01 17	Richelieu
2947-4491 G.E.E. ÉCLAIRAGE INC.	1992 01 23	Montréal
2944-6598 HAROLD GILBERT AUTOMOBILES INC.	1992 01 20	Charlevoix
2947-3584 HORTEX, AMÉNAGEMENT ENVIRONNEMENTAL INC.	1992 01 21	Drummond
2947-3279 HYDRAULIQUE L.D. INC.	1992 01 20	Joliette
2947-3402 IMMEUBLES RICHARD LAPENSÉE INC.	1992 01 20	Joliette
2944-8370 IMPRIMERIE COMMERCIALE LA TUQUE INC.	1992 01 09	Saint-Maurice
2944-9428 INDUSTRIE D'ÉMAILAGE ACRYTECK INC.	1992 01 22	Québec
2944-9220 INFO C.S.R. INC.	1992 01 24	Québec
2947-1380 INFOLUX SERVICES INFORMATIQUES INC.	1992 01 16	Montréal
2944-6770 INFORMATIQUE BELLEVUE INC.	1992 01 22	Québec
2944-6499 INFORMATIQUE SIBCO INC.	1992 01 21	Québec
2947-4566 LES INSTALLATIONS DE COUVRE-PLANCHER JEAN SAMSON & FILS INC.	1992 01 22	Saint-François
2947-2511 INVESTISSEMENT KAZCO STAR INC. KAZCO STAR INVESTMENT INC.	1992 01 16	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2944-8438 LES INVESTISSEMENTS ABASKHAROUN INC. ABASKHAROUN INVESTMENT INC.	1992 01 23	Montréal
2944-8420 LES INVESTISSEMENTS EVERWIN LTÉE EVERWIN INVESTMENTS LTD.	1992 01 20	Longueuil
2944-7554 LES INVESTISSEMENTS J.O.J. INC.	1992 01 17	Québec
2947-2925 JE M'ÉDITE INC.	1992 01 16	Terrebonne
2947-2974 JOMONT INC.	1992 01 17	Laval
2947-2529 KILO ÉLECTRIQUE INC.	1992 02 01	Longueuil
2947-2263 LAVAGE GUY CHOUINARD INC.	1992 01 17	Abitibi
2947-3550 LIBRE SERVICE ACTION PLUS INC.	1992 01 21	Montréal
2947-3543 LIBRE SERVICE DE POINTE INC.	1992 01 21	Montréal
2944-9071 L.L. FABRICATION ET RÉPARATION DE MOBILIER DE BUREAU INC.	1992 01 17	Montréal
2947-2248 L'ALLIER F. INFORMATICIEN INC.	1992 02 17	Montréal
2947-2230 MAISON RITA (1992) INC.	1992 01 16	Montréal
2944-6788 MARCEL CHOUINARD CONSTRUCTION INC.	1992 01 22	Québec
2947-2792 MATÉRIAUX HERMAN BOUCHARD INC.	1992 01 16	Trois-rivières
2947-4442 MAURICE PORLIER PHOTOGRAPHE INC.	1992 01 22	Montréal
2947-1893 MÉCANIQUE VOLTA LTÉE	1992 01 16	Longueuil
2947-4558 LA MER DU DESSERT INC. SEA SWEET INC.	1992 01 22	Laval
2947-2271 MICRO KALSA INC.	1992 01 16	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2944-8412 MODES YOU CHENG INC.	1992 01 21	Montréal
2947-2784 MULTIGESTION G.G.S. (1500) INC.	1992 01 16	Montréal
2944-9063 MULTI-CÈDRES D'ESPRIT-SAINT INC.	1992 01 20	Rimouski
2947-3162 OASIS ESTHÉTIQUE DISTRIBUTION INC.	1992 01 20	Montréal
2947-4301 OR KELKEN INTERNATIONAL INC. KELKEN GOLD INTERNATIONAL INC.	1992 01 22	Montréal
2947-4616 PALETTES DU HAUT-RICHELIEU INC.	1992 01 22	Iberville
2947-4251 LES PALETTES LO-DE INC.	1992 01 22	Saint-Hyacinthe
2947-3873 PAMEX INC.	1992 01 20	Laval
2947-3931 LES PAYSAGISTES MALUORNI - RUPI INC.	1992 03 01	Laval
2944-9154 PERGOFAB INC.	1992 01 23	Montréal
2944-8784 LES PÉTROLES R. LÉPINE INC.	1992 01 22	Québec
2947-3394 LES PIÈCES DE CAMIONS DCS INC.	1992 01 20	Longueuil
2947-3659 PIERRE M. BRUNET ASSURANCES INC.	1992 01 21	Laval
2947-3923 PLACEMENT MLK INC.	1992 01 21	Longueuil
2947-2586 LES PLACEMENTS DANIEL LAFORTUNE INC.	1992 01 20	Montréal
2947-1372 LES PLACEMENTS REGDO LTÉE	1992 01 15	Saint-François
2944-7547 LES PLACEMENTS R.V. INC.	1992 01 17	Québec
2947-3436 LES PLANCHERS CANWOOD INC. CANWOOD FLOORINGS INC.	1992 01 20	Bedford
2944-6606 PLOMBERIE N. CORBEIL INC.	1992 01 20	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2947-4277 LES PORTES DE GARAGE UNIVERSELLES INC.	1992 01 22	Saint-Hyacinthe
2947-3899 PRODUCTION MONTCALM INC.	1992 01 21	Québec
2947-2487 LES PRODUCTIONS FABIENNE LAROCHE LTÉE	1992 01 17	Montréal
2944-6440 LES PRODUCTIONS FEUX FOLLETS INC.	1992 01 21	Montréal
2947-3469 PRODUCTIONS SIGH INC. SIGH PRODUCTIONS INC.	1992 01 21	Montréal
2947-3865 PRODUITS ENVIRO-KAM INC.	1992 02 01	Montréal
2944-8735 PRODUITS T.P.G. INC.	1991 12 23	Alma
2944-9162 LES PUBLICATIONS BABILL'OR INC.	1992 01 23	Drummond
2947-2909 QUINCAILLERIE APOLLO INC.	1992 01 17	Montréal
2947-3568 QUINCAILLERIE M.D.C. INC.	1992 01 20	Richelieu
2947-2768 RÉNOVATION LIONEL BOHEMIER INC.	1992 01 16	Joliette
2947-3212 RÉSEAU SAMUEL LIBRE SERVICE INC.	1992 01 17	Montréal
2947-2503 RESTAURANT LE SOLEIL DE L'ANNONCIATION INC.	1992 01 16	Labelle
2947-2958 RESTO LA BÉCANE INC.	1992 01 17	Bedford
2947-4574 RESTO-DÉCOR INC.	1992 01 22	Montréal
2947-3105 RE/MAX DÉFI A.P. INC.	1992 01 20	Beauharnois
2944-6663 RÔTISSERIE STÉPHANOISE INC.	1992 01 21	Saint-Maurice
2947-3477 ROY NISSAN INC.	1992 01 21	Gaspé
2944-8396 SALON DE LA PHOTO DU QUÉBEC INC.	1992 01 20	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2947-2339 SALON DE QUILLES AU MAGNIFIQUE INC.	1992 01 16	Joliette
2944-9576 SÉRIGRAPHIE TROPICAL DESIGN INC.	1992 01 23	Québec
2947-3493 SERVICE DE RENSEIGNEMENTS - ANTI-CRIME (SRAC) INC.	1992 01 21	Beauharnois
2947-3824 LES SERVICES BUDGETEL INC.	1992 01 20	Montréal
2947-3352 LES SERVICES CONSEILS CHRISTIANE LAMBERT INC.	1992 01 20	Longueuil
2947-3451 SERVICES DE PLANIFICATION M.B.R. INC.	1992 01 21	Laval
2944-6689 SERVICES DENTAIRE ASTROTECH INC.	1992 01 21	Québec
2947-3600 LES SERVICES FINANCIERS DENIS BEAULIEU INC.	1992 01 21	Longueuil
2947-3618 LES SERVICES FINANCIERS GAÉTAN LARIVÉE INC.	1992 01 21	Longueuil
2947-2719 LES SERVICES TEXTILES I.F.C. INC. I.F.C. TEXTILE SERVICES INC.	1992 01 16	Montréal
2947-2479 LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE DYNAVISON INC.	1992 01 17	Montréal
2947-4335 STOP INFORMATIQUE INC.	1992 01 21	Joliette
2947-3972 SURETECH ASSOCIÉS INC. SURETECH ASSOCIATES INC.	1992 01 21	Montréal
2944-8727 SURPLUS MARQUIS MACHINERIE, INC.	1992 01 20	Saint-François
2944-9196 SWING DE GOLF INC.	1992 01 23	Québec
2947-3154 TAPIS POPULAIRE INC.	1992 01 20	Montréal
2944-6697 TOITURE GY CHABOT INC.	1992 01 21	Montmagny
2947-2883 LES TOITURES ARC-EN-CIEL INC.	1992 01 20	Montréal
2947-4186 TRANSFORMATION BLACKIE LTÉE	1992 01 22	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2944-6416 TRANSPORT DES ASSOCIÉS INC.	1992 01 20	Québec
2947-3626 TRANSPORT EXPRESS LISE ROY INC.	1992 01 21	Longueuil
2944-8792 TRANSPORT TONY DESMARAIS INC.	1992 01 22	Drummondville
2947-2537 TRANS-ACTION DES MOULINS INC.	1992 01 20	Joliette
2947-2669 T.S. SERVICES ÉLECTROMÉNAGERS (1992) INC. T.S. APPLIANCE SERVICES (1992) INC.	1992 01 22	Montréal
2947-3055 T.Y.G.R.E. CANADA INC.	1992 01 17	Montréal
2944-6929 VERRERIE D'ART RÉJEAN BURNS INC.	1992 01 24	Québec
2947-2396 VÊTEMENTS PAGANI UOMO INC.	1992 01 16	Montréal
2947-3121 VOYAGES MICHEL DEROME INC.	1992 01 20	Laval
2948-0274 YVES BEAULAC ÉLECTRIQUE INC.	1992 01 23	Saint-Maurice
2944-8289 Y. BÉLANGER AUTO INC.	1992 01 15	Laval
3462		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Délivrance d'un certificat de continuation

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1307-1501 ADAM STEVEN LEATHER GOODS (MONTRÉAL) INC.	1962 02 16	1992 01 21	MAROQUINERIE ADAM STEVEN (MONTRÉAL) INC. ADAM STEVEN LEATHER GOODS (MONTRÉAL) INC.
1479-6163 ADFINTEC INC.	1977 07 18	1992 01 20	
1145-1226 ARMAND LEMAY ET FILS LTÉE	1957 11 12	1992 01 13	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1502-2569 AUTOMOBILES NORD SUD INC.	1976 02 24	1992 01 21	
1468-8808 LES AUTOS JEAN GAGNÉ LTÉE	1976 08 02	1992 01 22	
1333-4214 BOUTIQUE DU SPORTIF (RIVIÈRE DU LOUP) INC.	1972 08 11	1991 12 30	BOUTIQUE DU SPORTIF (RIVIÈRE-DU-LOUP) INC.
1281-4471 CENTRE DE RADIOLOGIE SEAFORTH INC.	1964 05 11	1992 01 23	
1362-2303 LES CONSTRUCTIONS COURVAL INC.	1975 03 06	1992 01 22	CENTRE DU PONCEAU COURVAL INC.
1461-3764 LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION ST-RAYMOND INC.	1975 08 13	1992 01 13	
1144-1367 LES ENTREPRISES PRÉVILLE LTÉE	1960 08 31	1992 01 17	
1361-0951 LES IMMEUBLES TRIADE INC.	1975 01 01	1992 01 17	
1465-5187 LES INVESTISSEMENTS BOURGNEUF LTÉE	1976 04 08	1992 01 14	
1182-2384 J.A. BÉLANGER AUTOMOBILES INC.	1957 05 29	1992 01 21	
1635-2999 LOCATION JEAN GAGNÉ LTÉE	1979 04 09	1992 01 21	
1336-8188 MCKALE & SIROIS INC.	1972 12 19	1992 01 09	PHILIPPE MCKALE & ASSOCIÉS INC.
1635-2221 MOTEUR ÉLECTRIQUE FONTAINE INC.	1979 04 04	1992 01 20	
1262-3633 LES PLACEMENTS MODERNES INC.	1962 04 05	1992 01 14	
1480-1542 PROTECTION CONTRE L'INCENDIE M.L.H. LIMITÉE	1975 10 29	1992 01 16	
1112-4807 STANWAY SIGNS LTD.	1965 07 20	1992 01 10	LES ENSEIGNES STANWAY LTÉE STANWAY SIGNS LTD.
1152-1333 YVES THÉRIEN CONSTRUCTION INC.	1968 12 09	1992 01 20	

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de fusion

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2944-7356 2944-7356 QUÉBEC INC.	2865-7617 QUÉBEC INC. 1220-8286 QUÉBEC INC.	1992 01 10	Montréal
2944-6747 ENTREPRISES FORESTIÈRES RENÉ LEMOINE (1992) INC.	2865-5975 QUÉBEC INC. ENTREPRISES FORESTIÈRES RENÉ LEMOINE INC.	1992 01 22	Abitibi
2944-8636 ENTREPRISES JEAN MARC G INC.	AUX DÉLICES DU CAFETIER INC. LES ENTREPRISES JEAN MARC G INC.	1991 11 01	Roberval
2944-7406 FERLAC INC.	FERLAC INC. GERMAIN & STE-CROIX INC.	1992 01 06	Roberval
2944-7414 FLUET, JONCAS, ÉMOND, BLAIS INC.	2859-3556 QUÉBEC INC. JONCAS, ÉMOND ASSURANCES INC. 2945-9443 QUÉBEC INC.	1992 01 06	Montréal
2944-8701 GESTION GAÉTAN VACHON INC.	2757-9556 QUÉBEC INC. 2757-9549 QUÉBEC INC.	1992 02 01	Rouyn-Noranda
2944-7398 LES IMMEUBLES SIMARD & TREMBLAY INC.	LES IMMEUBLES SIMARD ET TREMBLAY INC. 2864-4581 QUÉBEC INC.	1992 01 03	Alma
2944-7489 LES INVESTISSEMENTS LAURENT ST-PIERRE INC.	LES INVESTISSEMENTS LAURENT ST-PIERRE INC. PAVAGE MONTCLAIR INC.	1992 01 03	Hull
2944-7380 LAVO LTÉE LAVO LTD.	LAVO LTÉE LAVO DISTRIBUTION INC.	1992 01 01	Montréal
2944-7372 PAQUETTE, CHARPENTIER & BROUSSEAU INC.	PAQUETTE, CHARPENTIER & BROUSSEAU INC. GESTION GILLES BROUSSEAU INC.	1992 01 01	Saint-François
2948-0266 RAYMOND BÉLISLE & FILS INC.	RAYMOND BÉLISLE & FILS INC. PLACEMENTS RAYMOND BÉLISLE INC.	1992 02 01	Terrebonne
2944-7497 SALONS FUNÉRAIRES PERRON LTÉE	SALONS FUNÉRAIRES PERRON LTÉE 2945-2935 QUÉBEC INC.	1992 01 14	Témiscamingue

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2944-6903 LES SIX BONS FRUITS LTÉE	LE MARCHÉ DES HALLES DE L'AUBERIVIERE INC. LES SIX BONS FRUITS LTÉE	1992 01 27	Québec
3464			<i>L'inspecteur général des institutions financières. JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2324-5350 2324-5350 QUÉBEC INC.	1985 07 25	1992 01 20	de la dénomination sociale : CHALET CENTRAL M.S.A. INC.
2418-1117 2418-1117 QUÉBEC INC.	1986 07 03	1992 01 20	du district : Joliette
2527-1271 2527-1271 QUÉBEC INC.	1987 06 15	1992 01 09	de la dénomination sociale : GESTION S.T.Y.P. INC.
2550-4937 2550-4937 QUÉBEC INC.	1988 03 15	1992 01 15	du district : Joliette
2624-0986 2624-0986 QUÉBEC INC.	1988 09 13	1992 01 09	de la dénomination sociale : OUTIBO INC.
2626-0612 2626-0612 QUÉBEC INC.	1988 08 30	1992 01 17	du district : Abitibi
2629-6350 2629-6350 QUÉBEC INC.	1988 10 24	1992 01 13	de la dénomination sociale : MAÎTRE CODE INC.
2744-1807 2744-1807 QUÉBEC INC.	1989 11 27	1992 01 17	1) de la dénomination sociale : MEDIASOFT TELECOM INC. 2) du capital-actions 3) des restrictions à l'activité
2745-8587 2745-8587 QUÉBEC INC.	1989 12 28	1991 12 19	1) du district : Richelieu 2) du capital-actions 3) des dispositions
2747-9336 2747-9336 QUÉBEC INC.	1990 01 29	1992 01 15	de la dénomination sociale : TRANSPORT ANDRÉ BOURGET INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2755-5986 2755-5986 QUÉBEC INC.	1990 06 28	1992 01 13	de la dénomination sociale: CAMPUS SPORT CHICOUTIMI INC.
2841-6782 2841-6782 QUÉBEC INC.	1990 08 17	1992 01 17	de la dénomination sociale: FRAN-GER DISTRIBUTION INC.
2841-7582 2841-7582 QUÉBEC INC.	1990 08 20	1992 01 14	de la dénomination sociale: COMPAGNIE ASIATIQUE DE COMMERCE ET DE CONSEIL (C.A.C.C.) INC.
2842-7979 2842-7979 QUÉBEC INC.	1990 09 18	1992 01 17	du district: Longueuil
2843-7408 2843-7408 QUÉBEC INC.	1990 11 27	1992 01 09	de la dénomination sociale: PUBLICITÉ SAUVAGE INC.
2849-1652 2849-1652 QUÉBEC INC.	1991 01 17	1992 01 10	du district: Terrebonne
2853-6365 2853-6365 QUÉBEC INC.	1991 02 25	1992 01 13	du district: Mégantic
2856-8418 2856-8418 QUÉBEC INC.	1991 05 13	1991 12 30	de la dénomination sociale: LABELCO INC.
2858-1940 2858-1940 QUÉBEC INC.	1991 05 22	1992 01 08	de la dénomination sociale: PHOTOCHIMIE ST-JEAN INC. ST-JEAN PHOTOCHEMICALS INC.
2860-1201 2860-1201 QUÉBEC INC.	1991 05 31	1992 01 20	de la dénomination sociale: MARTIN ET FRANCOEUR INC.
2860-5012 2860-5012 QUÉBEC INC.	1991 06 12	1992 01 23	1) du capital-actions 2) des dispositions
2860-5087 2860-5087 QUÉBEC INC.	1991 06 14	1992 01 22	du district: Montréal
2860-5095 2860-5095 QUÉBEC INC.	1991 06 17	1992 01 09	1) du capital-actions 2) des dispositions
2860-5384 2860-5384 QUÉBEC INC.	1991 08 16	1992 01 22	de la dénomination sociale: BOUCHERIE ALOUETTES JOHNNY STÉA INC.
2860-8479 2860-8479 QUÉBEC INC.	1991 07 03	1992 01 24	de la dénomination sociale: LES CONSULTANTS MACOM INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2861-9039 2861-9039 QUÉBEC INC.	1991 07 11	1991 12 20	du district: Saint-Hyacinthe
2863-2818 2863-2818 QUÉBEC INC.	1991 08 23	1992 01 14	du district: Joliette
2863-5811 2863-5811 QUÉBEC INC.	1991 08 30	1991 12 30	de la dénomination sociale: PAYSAGISTE INTER-PRO (ST-MICHEL) INC.
2864-5323 2864-5323 QUÉBEC INC.	1991 09 04	1992 01 24	de la dénomination sociale: GESTION MIBO INC.
2865-3368 2865-3368 QUÉBEC INC.	1991 01 08	1992 01 07	de la dénomination sociale: SALON LÉO BENOIT INC.
2866-2518 2866-2518 QUÉBEC INC.	1991 09 27	1992 01 10	de la dénomination sociale: REMORQUES A.R.S. INC. A.R.S. TRAILERS INC.
2866-7251 2866-7251 QUÉBEC INC.	1991 12 30	1992 01 15	1) de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES MARIO POULIOT INC. 2) du district: Abitibi
2866-8036 2866-8036 QUÉBEC INC.	1991 10 09	1992 01 22	du district: Abitibi
2866-8077 2866-8077 QUÉBEC INC.	1991 10 09	1992 01 23	1) de la dénomination sociale: ENTREPRENEUR FORESTIER FRANÇOIS BOUDREAU INC. 2) du district: Bonaventure
2867-2442 2867-2442 QUÉBEC INC.	1991 10 22	1992 01 10	du district: Longueuil
2867-2590 2867-2590 QUÉBEC INC.	1991 10 23	1992 01 09	de la dénomination sociale: MARIO BUSQUE INC.
2867-9769 2867-9769 QUÉBEC INC.	1991 11 14	1992 01 16	de la dénomination sociale: MELENNY DISTRIBUTION INC.
2868-1427 2868-1427 QUÉBEC INC.	1991 10 18	1991 12 03	de la dénomination sociale: SUPERMARCHÉ 2530 SALABERRY INC.
2868-2631 2868-2631 QUÉBEC INC.	1991 10 21	1992 01 23	de la dénomination sociale: GROUPE MIGI INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2868-7002 2868-7002 QUÉBEC INC.	1991 11 18	1992 01 06	de la dénomination sociale: ALIMENTATION 500 DES PROMENADES INC.
2868-7028 2868-7028 QUÉBEC INC.	1991 11 18	1992 01 06	de la dénomination sociale: ALIMENTATION 3065 LE CARREFOUR INC.
2869-3091 2869-3091 QUÉBEC INC.	1991 11 29	1992 01 17	de la dénomination sociale: GROUPE CONVERSION CASCADES INC.
2869-3109 2869-3109 QUÉBEC INC.	1991 11 29	1992 01 17	de la dénomination sociale: EMBALLAGES CASCADES DRUMMONDVILLE INC.
2944-4734 2944-4734 QUÉBEC INC.	1991 12 27	1992 01 23	1) de la dénomination sociale: NOBLESPEC INC. 2) du capital-actions
2944-4742 2944-4742 QUÉBEC INC.	1991 12 27	1992 01 23	1) de la dénomination sociale: LES ESTAMPAGES LUNN INC. LUNN STAMPING INC. 2) du capital-actions
2945-0632 2945-0632 QUÉBEC INC.	1991 11 13	1992 01 15	de la dénomination sociale: GROUPE DÉFI COMMUNICATIONS MARKETING INC.
2945-2067 2945-2067 QUÉBEC INC.	1991 11 19	1992 01 20	de la dénomination sociale: PROGRAMACTION MARKETING INC.
2945-5979 2945-5979 QUÉBEC INC.	1991 11 26	1992 01 06	de la dénomination sociale: ALIMENTATION 299 ARTHUR SAUVÉ INC.
2945-5987 2945-5987 QUÉBEC INC.	1991 11 26	1992 01 08	du district: Bedford
2945-5987 2945-5987 QUÉBEC INC.	1991 11 26	1991 12 30	de la dénomination sociale: ALIMENTATION ÉVANGÉLINE INC.
2945-5995 2945-5995 QUÉBEC INC.	1991 11 26	1991 12 30	de la dénomination sociale: ALIMENTATION MILLE ÎLES INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2945-7306 2945-7306 QUÉBEC INC.	1991 12 04	1992 01 22	de la dénomination sociale: MENUISERIE DE NOS ANCÊTRES (1992) INC.
2945-7454 2945-7454 QUÉBEC INC.	1991 11 28	1992 01 03	de la dénomination sociale: GROUPE IMMOBILIER RESIGEST INC.
2945-9906 2945-9906 QUÉBEC INC.	1991 12 05	1992 01 17	de la dénomination sociale: CASCADES MULTI-PRO INC.
2946-0946 2946-0946 QUÉBEC INC.	1991 12 09	1991 12 27	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION A.T.A. INC.
2946-1274 2946-1274 QUÉBEC INC.	1991 12 31	1992 01 23	de la dénomination sociale: AGENT MANUFACTURIER MICHEL DROLET INC.
2946-2835 2946-2835 QUÉBEC INC.	1991 12 13	1992 01 15	1) de la dénomination sociale: LA MAISON ARTHUR BEAUSÉJOUR (1992) INC. 2) du district: Joliette 3) du capital-actions
2946-3635 2946-3635 QUÉBEC INC.	1991 12 16	1992 01 17	du district: Laval
2946-5366 2946-5366 QUÉBEC INC.	1991 12 18	1992 01 08	du capital-actions
2946-5374 2946-5374 QUÉBEC INC.	1991 12 18	1992 01 08	du capital-actions
2946-9509 2946-9509 QUÉBEC INC.	1992 01 08	1992 01 24	de la dénomination sociale: RESTAURANT EL TORO (1992) INC.
1176-5104 ALBERT A. DUPUIS LTÉE	1964 01 30	1992 01 16	1) du capital-actions 2) des dispositions
2734-1296 ALTA MAINTENANCE INC.	1989 07 21	1992 01 14	1) de la dénomination sociale: SERVICES D'ENTRETIEN ALTA INC. ALTA MAINTENANCE SERVICES INC. 2) du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2523-8239 ASSURANCES GODARD, CHARTRAND INC.	1987 03 30	1992 01 15	de la dénomination sociale: ASSURANCES GODARD, LAPOINTE INC.
2754-5979 AUBERGE LA BOUCLÉE INC.	1990 05 30	1992 01 13	1) de la dénomination sociale: 2754-5979 QUÉBEC INC. 2) du district: Terrebonne
2756-1992 AUTOBUS NOROUEST INC.	1990 05 04	1992 01 17	du capital-actions
2632-0911 AZAR FRUITS, LÉGUMES ET PÂTISSERIES INC.	1988 11 24	1992 01 23	de la dénomination sociale: RESTAURANT AZAR INC.
2868-6095 BAR LE CAUCHEMAR INC.	1991 11 06	1992 01 22	de la dénomination sociale: 2868-6095 QUÉBEC INC.
2864-7089 BELLEMA P. M. INC.	1991 09 11	1992 01 14	de la dénomination sociale: DÉVELOPPEMENTS MARTIN INC.
2945-2877 BOUTIQUE NADA INC.	1991 11 19	1992 01 16	de la dénomination sociale: BOUTIQUE DALILA INC.
2551-6873 LE CABINET D'ASSURANCES PARÉ & ASSOCIÉS INC.	1988 05 04	1992 01 22	de la dénomination sociale: BUREAU EXPRESS ST-JEAN-CHRYSOSTOME INC.
2862-5721 LES CAPTEURS CAPCO INC.	1991 07 30	1992 01 16	du capital-actions
2551-2856 CARREFOUR MASSON HAMEL INC.	1988 04 25	1992 01 21	de la dénomination sociale: 2551-2856 QUÉBEC INC.
2549-3701 CARTE ÉLITE INC.	1988 02 29	1992 01 17	du district: Montréal
2624-9540 CONCEPT ET CONSTRUCTION CLEGAU INC.	1988 09 30	1992 01 13	des dispositions
2638-9650 CORPORATION IMMO IÈRE	1989 02 10	1992 01 16	de la dénomination sociale: 2638-9650 QUÉBEC INC.
1115-1818 CRÉATIONS LU-DEN INC.	1959 06 30	1992 01 14	de la dénomination sociale: 1115-1818 QUÉBEC INC.
1109-1238 C. LAMOND & FILS LIMITÉE	1935 01 19	1992 01 13	du district: Joliette

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2856-8327 DANIEL TARTARI ET ASSOCIÉS INC.	1991 05 09	1992 01 24	de la dénomination sociale : GRIL-MATIC CANADA INC.
1644-0505 DÉPANNEUR CLAUDE VENNE INC.	1980 04 28	1992 01 23	1) de la dénomination sociale : LES ENTREPRISES CLAUDE VENNE INC. 2) du capital-actions 3) du nombre des administrateurs : minimum 1 maximum 10
2640-7254 DIFFUSION 24 INC.	1989 03 21	1992 01 23	du nombre des administrateurs : minimum : 1 maximum : 4
2627-2104 DISTRIBUTION FRED DUFORT INC.	1988 09 28	1992 01 20	de la dénomination sociale : COMPTOIR SUZANNE INC.
2846-0467 DISTRIVRAC INC.	1990 12 06	1992 01 17	de la dénomination sociale : SODISAV INC.
2745-6722 DONAMON INC.	1989 12 27	1992 01 17	du district : Joliette
2869-2101 DUBRECO INC.	1991 12 05	1991 12 18	du capital-actions
2431-8214 ÉCOLE D'ÉVEIL DE CAP ROUGE INC.	1987 04 07	1992 01 21	de la dénomination sociale : MADIS INC.
1462-3177 LES EMBALLAGES P. PROULX LTÉE	1975 10 01	1992 01 13	de la dénomination sociale : PRODUITS FORESTIERS P. PROULX INC. P. PROULX FOREST PRODUCTS INC.
2631-7362 LES ENTREPRISES BIGRAS ET LABELLE INC.	1988 11 17	1992 01 13	de la dénomination sociale : LES CONSTRUCTIONS ALAIN LABELLE INC.
2635-0348 LES ENTREPRISES DIAMICO INC.	1989 03 01	1992 01 21	du capital-actions
2643-0769 LES ENTREPRISES ROLIK INC.	1989 04 11	1992 01 22	1) du capital-actions 2) des dispositions
2415-9659 LES ENTREPRISES SAVINO INC.	1986 05 01	1992 01 14	de la dénomination sociale : LES CLÔTURES SAVINO INC. SAVINO FENCES INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2547-2762 ÉQUILIBRATION D'AIR DANCO INC.	1988 01 21	1992 01 13	du district: Saint-François
2638-5575 ÉQUIPEMENT DE SCIERIE DENIS INC.	1989 02 03	1992 01 06	de la dénomination sociale: 2638-5575 QUÉBEC INC.
2851-9338 ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ DU QUÉBEC (1991) INC.	1991 03 06	1992 01 21	du capital-actions
2171-0355 LES ÉQUIPEMENTS MORENCY INC.	1984 05 30	1992 01 21	du capital-actions
2752-5906 FERME DODU INC.	1990 03 23	1992 01 22	du district: Drummond
2945-1184 GALERIE VAN GOGH INC.	1991 11 14	1992 01 22	1) du capital-actions 2) des dispositions
1362-3079 GARAGE GILLES TRUDEL INC.	1975 03 11	1992 01 08	de la dénomination sociale: A-PLUS TRANSMISSIONS INC.
1624-0483 GARAGE RÉJEAN PILON INC.	1978 03 02	1992 01 20	du capital-actions
2848-0382 GARAGE SERVICE AUTO EURO-AMÉRICAIN A-1 INC.	1990 12 18	1992 01 13	de la dénomination sociale: SERVICE AUTO EURO-AMÉRICAIN A-1 INC.
2427-9051 GESTION DENISE GAGNON-ROUSSIN INC.	1987 01 01	1992 01 23	de la dénomination sociale: RESTO-BAR CENTRAL INC.
2853-0293 GESTION FRANÇOIS GROLEAU INC.	1991 02 07	1992 01 10	1) de la dénomination sociale: GROUPE SPORT G.P.H. INC. 2) du capital-actions
2629-6897 GESTION PLANI QUÉBEC INC.	1988 10 20	1992 01 13	1) de la dénomination sociale: BIJOUTERIES L'ERUDIT INC. 2) du district: Saint-Hyacinthe
2153-2619 GESTION ROGER & DENIS OUMET INC.	1983 03 25	1992 01 15	de la dénomination sociale: AGENCE DE VOYAGES M.D. INC.
2640-6652 GESTIONS JACOB SUISSA INC.	1989 03 22	1992 01 07	1) de la dénomination sociale: LES CONSULTANTS SEVYTAX INC. SEVYTAX CONSULTANTS INC. 2) du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2866-6030 GROUPE BOURGESCOR INC.	1991 10 10	1992 01 10	du district: Beauharnois
2847-7966 GROUPE D'ACHAT M.P. INC.	1990 12 12	1992 01 17	du district: Laval
2536-7152 GROUPINCO INC.	1987 06 23	1992 01 20	1) du capital-actions 2) des dispositions
2840-7898 HYDREXCEL INC.	1990 10 01	1992 01 20	du capital-actions
2946-7743 IMPORTATIONS PEREZ EAU DE GAMME INC.	1991 12 23	1992 01 09	de la dénomination sociale: IMPORTATIONS PEREZ HAUT DE GAMME INC.
1471-6765 IMPRESSION L.D.V. STE-FOY INC.	1976 11 22	1992 01 24	de la dénomination sociale: LES PLACEMENTS LUCIEN DE VARENNES INC.
2173-0981 INDUSTRIES SERVITOR INC.	1984 07 11	1992 01 16	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
1335-9823 LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES LECLERC INC.	1972 12 05	1992 01 17	du capital-actions
2332-0435 LAFONTAINE ET DUPUIS INC.	1985 12 20	1992 01 16	de la dénomination sociale: LAFONTAINE ET BROUARD INC.
2436-9852 LEWIS BÉLANGER EXCAVATION INC.	1986 05 12	1992 01 16	du district: Longueuil
2328-3443 LOGICIEL PC INC.	1986 01 01	1992 01 15	1) du district: Longueuil
1477-8716 MAÇONNERIE ANDRÉ DAVID INC.	1977 05 20	1992 01 20	du capital-actions
2636-2632 MAISON RITA INC.	1989 01 19	1992 01 16	de la dénomination sociale: AMATEURS DE BILLARD ET SPORT DE LA BELLE PROVINCE INC.
2868-0825 MATÉRIAUX COUPAL INC.	1991 11 01	1992 01 16	du capital-actions
2845-0369 MORAND EXCAVATION INC.	1990 10 15	1992 01 20	du district: Saint-Maurice

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2759-4423 M.H.R. TOILETTAGE AUTOMOBILE INC.	1990 06 22	1992 01 22	de la dénomination sociale : 2759-4423 QUÉBEC INC.
2633-0233 NATHALIN LTÉE	1988 12 14	1992 01 14	du capital-actions
1624-9575 OUTILLAGE R.R. INC.	1978 03 31	1992 01 13	de la dénomination sociale : 1624-9575 QUÉBEC INC.
2869-8009 OXYGÈNE RICHELIEU LTÉE	1992 01 01	1992 02 01	de la dénomination sociale : MEGA OXYGÈNE INC. MEGA OXYGEN INC.
2434-9318 PEINTURE ÉLECTRO DU MEUBLE INC.	1986 03 19	1992 01 23	1) du district : Joliette 2) du capital-actions 3) des dispositions
2743-2707 PÉTROLES RONOCO INC.	1990 01 01	1992 01 21	du capital-actions
1464-6475 PIÈCES D'AUTOS ST-GERVAIS INC.	1976 02 06	1992 01 21	de la dénomination sociale : PIÈCES D'AUTOS ROYALES INC.
2840-9480 LES PIERRES BLANCHES DU QUÉBEC INC.	1990 10 10	1992 01 20	de la dénomination sociale : GESTION ET CONSTRUCTION P.M.M. INC.
2643-9190 PISCICULTURE MAURICE ST-ONGE INC.	1989 05 03	1992 01 20	de la dénomination sociale : TRANSPORT ROS-MAU INC.
2868-3035 LES PLACEMENTS DENIS GUILBAULT (1991) INC.	1991 12 01	1992 01 17	des dispositions
2313-1998 PLACEMENTS J.PIERRE LALANDE INC.	1984 11 26	1992 01 20	1) du capital-actions 2) des dispositions
2619-7202 PLACEMENTS LOCARNO INC.	1988 06 10	1992 01 13	de la dénomination sociale : ALIMENTS LOCARNO INC. LOCARNO FOODS INC.
2869-3992 LES PLACEMENTS RECOMBE INC.	1991 12 24	1992 01 10	de la dénomination sociale : ANDRÉ LACOMBE INC.
2731-8625 PLASTIQUES MICROTECH LTÉE	1989 07 17	1992 01 16	du district : Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2313-7037 LES PORTES LAMBTON INC.	1984 12 08	1992 01 14	de la dénomination sociale : 2313-7037 QUÉBEC INC.
2544-4332 POTTRUFF, POULIOTTE, JASMIN COURTIER D'ASSURANCES INC.	1987 12 29	1992 01 09	du district : Laval
2546-9743 LES PRODUITS CHIMIQUES TECHNI-SEAL INC.	1988 01 20	1991 12 23	1) du capital-actions 2) des dispositions
2858-2252 LES PRODUITS COULEUR-SEAL INC.	1991 05 21	1992 01 14	de la dénomination sociale : AGENCE DE PUBLICITÉ BOKADO INC.
2531-2729 RAPID-AIR CLIMATISATION INC.	1987 10 05	1992 01 20	du capital-actions
2865-0281 RÉSIDENTE FUNÉRAIRE RIOPEL INC.	1991 10 01	1992 01 21	rectifiant le nom du représentant autorisé
1861-1426 LES RESTAURANTS CLOTHILDE INC.	1982 09 23	1992 01 10	du nombre des administrateurs : 1
2742-5594 RE/MAX DÉFI S.H. INC.	1989 11 10	1992 01 16	de la dénomination sociale : LES IMMEUBLES SERGE HAINEAULT INC.
2550-3533 SERVICE DE MAINTENANCE SIMPSON ET PÉRIARD INC.	1988 03 14	1992 01 17	de la dénomination sociale : SERVICE DE MAINTENANCE HOWARD SIMPSON INC. HOWARD SIMPSON MAINTENANCE INC.
2867-2301 SPEQ COMMUNICATIONS CLAUDE HÉROUX INC.	1991 10 24	1992 01 21	des dispositions
2431-0542 TECHTRABOIS INC.	1987 03 19	1992 01 14	du capital-actions
2847-2421 VIA TOUR CARAVANE 99 INC.	1990 11 27	1992 01 22	de la dénomination sociale : MAISONS-CONDOS DE LAFONTAINE INC.

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes :

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2944-8453 ALBERT L'HIPPOPOTAME INC.	1992 01 21	255, rue Ponton, Bromptonville
2944-8305 ALLIANCE FRANÇAISE DE MONTRÉAL	1992 01 21	1312, boulevard Mont-Royal, Outremont
2944-6622 APPARTEMENTS SUPERVISÉS BEAUPORT INC.	1992 01 20	2706, avenue Pierre-Roy, Beauport
2944-9170 ASSOCIATION DES FIRMES-CONSEILS EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DE QUÉBEC (AFTIQ)	1992 01 24	140, Grande-Allée est, bureau 470, Québec
2944-6713 L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE CHAMPIGNONS DU QUÉBEC	1992 01 22	Saint-Basile-le-Grand
2944-8206 ATELIER DU THÉÂTRE GREC KOSTAS THEONAS INC.	1992 01 21	11876, 28 ^e Avenue, Montréal
2944-8164 CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES SEIGNEURIES INC.	1992 01 22	73, rue St-Henri, Rivière-du-Loup
2944-8339 CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES BASQUES INC.	1992 01 21	274, rue Langlais, Trois-Pistoles
2944-6721 CENTRE JUIF MAZAL DU QUÉBEC JEWISH MAZAL CENTER OF QUÉBEC	1992 01 22	6384, Trans Island, Montréal
2944-8107 CLUB DE HOCKEY JUNIOR DE PLESSISVILLE INC.	1992 01 20	1265, Hébert, Plessisville
2944-8313 CLUB DE L'ÂGE D'OR AFFILIÉ LE ROCHER INC.	1992 01 21	115, 6 ^e Avenue, Grand'Mère
2944-7562 CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI MONTRÉAL CENTRE-NORD (CREMCN) INC.	1992 01 22	75, rue Port-Royal est, bureau 230, Montréal
2944-7604 LE CLUB DES BUTTES PELÉES	1992 01 22	53, chemin Échourie, Havre-aux-Maisons

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2944-8099 CLUB JOIE DE VIVRE DE ST-PAULIN	1992 01 20	2074, Rang Beau Vallon, Saint-Paulin
2944-8321 CLUB OPTIMISTE MONTRÉAL/ SAINT-BERNADETTE INC.	1992 01 21	4382, Bélanger est, Montréal
2944-8248 CLUB SOCIAL DE GLAVERBEC	1992 01 20	250, de Copenhague, Saint-Augustin
2944-6655 COALITION DES ARTISTES LONG-OEIL	1992 01 21	365, rue St-Jean, bureau 221, Longueuil
2944-8115 COMITÉ DE PROTECTION DE LA BAIE DES CHALEURS	1992 01 20	145, Perron ouest, New-Richmond
2944-8602 COMITÉ DES LOISIRS DE POINTE-À-LA-CROIX INC.	1992 01 22	Pointe-à-la-Croix
2944-8198 COMITÉ DES LOISIRS DE STE-LUCIE	1992 01 21	190, rue Principale, Sainte-Lucie-de-Beauregard
2944-8172 COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ DE LA MITIS	1992 01 21	300, avenue du Sanatorium, bureau 102, Mont-Joli
2944-6432 COMITÉ JUIF DE MONTRÉAL - SÉFARADE 92	1992 01 21	4735, chemin de la Côte-Ste-Catherine, Montréal
2944-8123 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE LANDRIENNE	1992 01 20	158, avenue Principale est, Landrienne
2944-8149 CORPORATION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION D'AMOS RÉGION	1992 01 20	341, Principale nord, Amos
2944-7968 LES CRÉATIONS CHORÉGRAPHIQUES VOGUE DE MONTRÉAL	1992 01 21	1689, Fullum, Montréal
2944-8511 CSFM ST-JEAN CENTRE DE SOUTIEN DES FAMILLES MILITAIRES MFSC MILITARY FAMILY SUPPORT CENTRE ST-JEAN	1992 01 22	Rue Juno, bureau K-108, Richelieu
2944-8503 DOMAINE DU CAP	1992 01 21	1383, route 132, Cap d'Espoir

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2944-6754 ÉDITIONS GAZ MOUTARDE	1992 01 22	6297, St-Denis, Montréal
2944-6481 ENCRE ET PAPIER, ATELIER DE GRAVURE DE LONGUEUIL	1992 01 22	902, des Roselins, Longueuil
2944-8479 FONDATION DU COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER- GARNEAU	1992 01 21	1660, boulevard de l'Entente, Québec
2944-8461 LA FONDATION HUNG THE HUNG FOUNDATION	1992 01 21	1295, Nicolas-Perrot, Bécancour
2944-8255 LA FONDATION SANTÉ MENTALE LE GOÉLAND	1992 01 20	1071, Notre-Dame, Saint-Rémi
2944-6473 FONDATION VILLA ANNA DU COLLÈGE SAINTE-ANNE INC.	1992 01 22	Lachine
2944-7364 FONDS LANAUDOIS POUR L'ALLIANCE ET L'INVESTISSEMENT RÉGIONAL (FLAIR)	1992 01 20	365, boulevard Manseau, Joliette
2868-1005 GARDERIE DE JOUR ROSE ET SERVICE DES PERSONNES EN DÉTRESSE	1992 01 23	8525, Champagneur, bureau 2, Montréal
2944-7570 HARMONIE L'INSPIRATION	1992 01 22	605, rue Notre-Dame est, Victoriaville
2944-8495 INSTITUT D'ENTRAIDE DE LAVAL INC.	1992 01 21	31, rue Ouimet ouest, app. 1, Laval-des-Rapides
2944-9345 LOCAL DE QUÉBEC DU SYNDICAT DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES DE L'IMPÔT DE L'ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA	1992 01 24	275, route de l'Église, bureau 510, Québec
2944-8156 MAISON DE LA FAMILLE DE BELLECHASSE	1992 01 22	100, Mgr. Bilodeau, Saint-Lazare
2944-7596 PARTAGE DU HAUT-RICHELIEU, REGROUPEMENT EN PRÉVENTION DES TOXICOMANIES ET PROMOTION DE LA SANTÉ	1992 01 22	49, Mailloux, Saint-Luc
2944-9246 RAID DES BRAVES INC.	1992 01 24	Lebel-sur-Quévillon

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2944-8180 RASSEMBLEMENT DES AMATEURS DE SCIENCES ET FICTION DU QUÉBEC	1992 01 21	Laval
2944-8487 REGROUPEMENT ADMINISTRATIF POUR LES MUSICIENS DU QUÉBEC QUÉBEC MUSICIAN'S ADMINISTRATIVE GROUP	1992 01 21	26, rue Goyette, Longueuil
2944-8404 SERVICE DE GARDE DES PETITS ÉLANS	1992 01 22	Amos
2869-3794 SIDARTS	1992 01 23	372, rue Ste-Catherine ouest, bureau 501, Montréal
2944-6648 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES LAURENTIDES (S.D.E.L.)	1992 01 21	1111, chemin du Lac Colibri, Saint-Faustin
2944-6861 SOCIÉTÉ DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT MINIER (SOREDEM) INC.	1992 01 24	2635, boulevard Hochelaga, bureau 942, Sainte-Foy
2868-7358 SOCIÉTÉ DE SOINS ET D'AIDE QUÉBÉCOISE (S.S.A.Q.) INC.	1992 01 20	1550, rue Metcalfe, bureau 100, Montréal
2944-9089 SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES (SODICO)	1992 01 21	4840, Barclay, app. 10, Montréal
2944-7588 THÉÂTRE DES HAUTES-APPALACHES	1992 01 22	1300, Champlain, Sherbrooke
2944-8131 THÉÂTRE LES ENCHAÎNÉS	1992 01 20	1304, Saint-Zotique est, Montréal
2944-8594 TROUPE DE THÉÂTRE LE CLAN DESTIN	1992 01 22	C.P. 232, Carleton

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Lettres patentes supplémentaires

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes :

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1842-4036 ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE SAINTE-JULIE INC.	1981 01 12	1992 01 20	de la dénomination sociale : ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE STE-JULIE INC.
1301-8130 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DES 4 LACS INC.	1970 10 02	1992 01 22	1) de la valeur des biens immobiliers 2) du nombre des administrateurs : 9
1639-0205 L'ATELIER DE LA PETITE ROUGE INC.	1979 09 24	1992 01 20	de la dénomination sociale : ORGANISME D'AIDE ET DE SUPPORT À L'INTÉGRATION SOCIALE (O.D.A.S.I.S.)
1840-6835 BASE DE PLEIN AIR "LES ÎLES"	1980 12 19	1992 01 20	1) de la dénomination sociale : CLUB VACANCES "LES ÎLES" 2) de la valeur des biens immobiliers
2843-2508 CENTRE ACADÉMIQUE LANAUDIÈRE	1990 11 15	1992 01 20	1) de la dénomination sociale : CENTRE ACADÉMIQUE DE LANAUDIÈRE 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs : 5
1626-7361 CENTRE DES FEMMES ITALIENNES DE MONTRÉAL INC.	1978 05 23	1992 01 20	des objets
2751-2532 LE CENTRE D'EXPOSITION DE BAIE ST-PAUL	1990 04 11	1992 01 22	1) des dispositions 2) du nombre des administrateurs : 7
1633-7396 GESTION DES CENTRES RÉCRÉATIFS DE LAUZON INC.	1979 02 13	1992 01 22	1) de la dénomination sociale : CENTRE RÉGIONAL DE PLEIN AIR DE LÉVIS INC. 2) des objets
2323-8223 GROUPE D'INITIATIVE-JEUNESSE COUP DE POUCE	1985 10 22	1992 01 20	de la dénomination sociale : SERVICE D'AIDE AUX JEUNES ENTREPRENEURS COUP DE POUCE
2868-3217 HABITATIONS NOUVELLES AVENUES	1991 11 04	1992 01 22	1) de la valeur des biens immobiliers 2) des dispositions
2152-1778 PAVILLON SPORTIF HAMEL & FRADETTE INC.	1983 03 07	1992 01 22	de la dénomination sociale : CORPORATION DES LOISIRS HAMEL, FRADETTE ET GOBEIL INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2851-3018 RADIO 2000 INC.	1991 03 01	1992 01 22	1) du siège social: Charlesbourg 2) des objets 3) de la valeur des biens immobiliers 4) des dispositions
2541-1869 REGROUPEMENT D'ENTRAIDE SOCIALE DU TÉMISCAMINGUE	1987 11 25	1992 01 20	des objets
2332-2779 SERVICE JEUNES ENTREPRENEURS SAGUENAY INC.	1985 12 20	1992 01 22	de la dénomination sociale: SERVICE D'AIDE AUX JEUNES ENTREPRENEURS (SAJE) SAGUENAY INC.
2851-0022 LE TEMPLE DE LA RENOMMÉE DU HOCKEY QUÉBÉCOIS INC.	1991 02 04	1992 01 22	1) de la dénomination sociale: ENFANT TENDRESSE 2) des objets
1641-7560 TRANSPORTEURS EN VRAC DE QUÉBEC-MÉTRO INC.	1980 02 18	1992 01 21	des objets

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Dissolution (Article 28)

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes :

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2310-9952 2310-9952 QUÉBEC INC.	1984 10 10	1992 01 22
2311-6817 2311-6817 QUÉBEC INC.	1984 10 25	1992 01 22
2313-1428 2313-1428 QUÉBEC INC.	1984 10 25	1992 01 22
2328-0449 2328-0449 QUÉBEC INC.	1985 09 26	1992 01 22
2328-2916 2328-2916 QUÉBEC INC.	1985 10 04	1992 01 22
2332-5608 2332-5608 QUÉBEC INC.	1985 12 16	1992 01 22
2417-2686 2417-2686 QUÉBEC INC.	1986 06 04	1992 01 22
2424-0368 2424-0368 QUÉBEC INC.	1986 11 12	1992 01 22
2426-8450 2426-8450 QUÉBEC INC.	1987 02 03	1992 01 22
2431-6358 2431-6358 QUÉBEC INC.	1987 04 07	1992 01 22
2438-2954 2438-2954 QUÉBEC INC.	1986 06 27	1992 01 22
2524-7016 2524-7016 QUÉBEC INC.	1987 04 21	1992 01 22
2525-4459 2525-4459 QUÉBEC INC.	1987 05 06	1992 01 22
2527-0000 2527-0000 QUÉBEC INC.	1987 06 12	1992 01 22
2529-9819 2529-9819 QUÉBEC INC.	1987 09 03	1992 01 22
2535-2006 2535-2006 QUÉBEC INC.	1987 05 19	1992 01 22
2537-5908 2537-5908 QUÉBEC INC.	1987 07 28	1992 01 22
2537-6013 2537-6013 QUÉBEC INC.	1987 07 28	1992 01 22

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2545-0156 2545-0156 QUÉBEC INC.	1987 12 30	1992 01 22
2548-8248 2548-8248 QUÉBEC INC.	1988 02 17	1992 01 22
2548-9311 2548-9311 QUÉBEC INC.	1988 02 19	1992 01 22
2551-6220 2551-6220 QUÉBEC INC.	1988 05 06	1992 01 22
2619-6196 2619-6196 QUÉBEC INC.	1988 06 06	1992 01 22
2620-0832 2620-0832 QUÉBEC INC.	1988 06 21	1992 01 22
2623-5150 2623-5150 QUÉBEC INC.	1988 07 21	1992 01 22
2623-8709 2623-8709 QUÉBEC INC.	1988 08 03	1992 01 22
2626-0216 2626-0216 QUÉBEC INC.	1988 08 29	1992 01 22
2627-8853 2627-8853 QUÉBEC INC.	1988 11 01	1992 01 22
2630-2539 2630-2539 QUÉBEC INC.	1988 11 03	1992 01 22
2634-3863 2634-3863 QUÉBEC INC.	1989 01 27	1992 01 22
2635-0181 2635-0181 QUÉBEC INC.	1989 02 08	1992 01 22
2641-0977 2641-0977 QUÉBEC INC.	1989 03 29	1992 01 22
2642-9704 2642-9704 QUÉBEC INC.	1989 04 06	1992 01 22
2645-2714 2645-2714 QUÉBEC INC.	1989 04 26	1992 01 22
2740-9507 2740-9507 QUÉBEC INC.	1989 10 10	1992 01 22
2744-2250 2744-2250 QUÉBEC INC.	1989 11 28	1992 01 22
2840-4481 2840-4481 QUÉBEC INC.	1990 09 20	1992 01 22
2848-0473 2848-0473 QUÉBEC INC.	1990 12 17	1992 01 22

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2861-5995 2861-5995 QUÉBEC INC.	1991 08 03	1992 01 22
2862-2751 2862-2751 QUÉBEC INC.	1991 07 24	1992 01 22
2633-3955 ACTION AUTO SERVICE CLR INC.	1988 12 20	1992 01 22
2739-2109 AGENCE J. BEAUCHAMP INC.	1989 09 28	1992 01 22
1111-5003 LES AGENCES SPEYER INC.	1968 01 25	1992 01 22
2322-1856 AIR MAURICIE INC.	1985 07 01	1992 01 22
1632-8130 LES AMBULANCES KAMOURASKA EST INC.	1979 01 10	1992 01 22
1154-0697 ANDRÉ COULOMBE INC.	1966 09 01	1992 01 22
1349-5684 ASSOCIATION DES AGENTS DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE L'ESTRIE INC.	1972 08 10	1992 01 22
2543-8144 ASSURANCE CONDOMINIUMS DU CANADA - LÉVESQUE - LTÉE	1988 01 22	1992 01 22
1854-8446 LES ASSURANCES C. FERRON INC.	1982 02 10	1992 01 22
2172-5262 ATELIER SYLMAR INC.	1984 07 11	1992 01 22
2331-4248 LES ATELIERS KNOWLTON INC.	1985 12 06	1992 01 22
2317-0871 AUTOMOBILES JANCEL INC.	1985 02 25	1992 01 22
2318-9764 BARDEAU CONTINENTAL INC.	1985 03 29	1992 01 22
1367-7810 BIJOUTERIE ELLIOT INC.	1974 04 10	1992 01 22
1116-8523 LES BIJOUX ASTOR INC.	1962 05 23	1992 01 22
1238-9508 BIRNACO INC.	1957 02 01	1992 01 22
2551-1148 BISCUITERIE A.G. INC.	1988 04 08	1992 01 22
1358-4693 BOUTIQUE LÉON, AMOS INC.	1974 08 12	1992 01 22

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2532-0318 CABINET DE COMMUNICATION NATIONAL R.P.N. INC.	1987 10 23	1992 01 22
2550-5520 CALTEC IMMEUBLES INC.	1988 04 01	1992 01 22
1270-8970 LE CENTRE COMMERCIAL FAIRVIEW LIMITÉE	1962 10 10	1992 01 22
1480-7531 CENTRE COMMERCIAL VERCHÈRES INC.	1975 11 06	1992 01 22
2544-5693 CENTRE DE PORTES ET FENÊTRES LAFLAMME T.M. INC.	1988 02 02	1992 01 22
2537-7615 CENTRE DE RECHERCHE DE PARAPSYCHOLOGIE CBN INC.	1987 07 29	1992 01 22
1273-8654 CENTRE D'ACHATS DES ÉRABLES LTÉE	1959 03 03	1992 01 22
2731-0416 CHRISTIAN BILODEAU INC.	1989 06 19	1992 01 22
2329-7898 LA CIE DE MAINTENANCE DOMEX INC.	1985 10 31	1992 01 22
2311-5660 CLAUDE TRANSPORT INC.	1984 10 22	1992 01 22
1626-4897 CLINIQUE MÉDICALE WEEDON INC.	1978 05 15	1992 01 22
2850-6491 CLINIQUE S. LAVOIE INC.	1991 02 01	1992 01 22
2421-7994 CLUB INITIATIVES-ENTREPRISES DE LA RÉGION 04	1986 11 03	1992 01 22
2160-7981 CLUB MICROMED DE QUÉBEC	1983 09 07	1992 01 22
2418-9250 CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE BELLEFEUILLE	1986 07 30	1992 01 22
1643-7378 COMINEC INC.	1980 04 16	1992 01 22
1334-0450 CONSTRUCTION A.F.L. INC.	1973 02 05	1992 01 22
2732-7253 CONSTRUCTION BENOÎT & SALVATOR INC.	1989 06 13	1992 01 22

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1177-8834 LES CONSTRUCTIONS ST-AMANT INC.	1958 04 23	1992 01 22
1239-7956 CORPORATION D'INVESTISSEMENTS BONAIR	1961 12 22	1992 01 22
1471-0420 LES COURTIER D'ASSURANCES BÉLANGER & ASSOCIÉS INC.	1976 10 25	1992 01 22
2748-2322 CRÉPIS-TECH INC.	1990 02 05	1992 01 22
1228-8817 C.A. JACQUES INC.	1955 12 15	1992 01 22
1360-8989 DENIS ROUSSEAU INC.	1974 12 19	1992 01 22
1311-0358 DÉVELOPPEMENTS DE L'EST INC.	1953 06 09	1992 01 22
1341-5351 DISTRIBUTION F.S.L. INC.	1973 08 17	1992 01 22
2541-9938 ENTREPRISES CLAUDE ET PIERROT INC.	1987 12 10	1992 01 22
2170-6619 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES B.C.G. INC.	1984 05 23	1992 01 22
2524-1878 ENTREPRISES LE MAILLON INC.	1987 04 07	1992 01 22
1277-6530 LES ENTREPRISES NIFORT INC.	1969 05 26	1992 01 22
2412-6963 ENTREPRISES RIENDEAU-KING INC.	1986 02 24	1992 01 22
2424-7736 LES ENTREPRISES ROVE INC.	1986 12 05	1992 01 22
2432-1614 LES ENTREPRISES VL DESIGN INC.	1987 03 11	1992 01 22
1510-5158 LES ÉTABLISSEMENTS ST-FRANÇOIS INC.	1978 01 27	1992 01 22
1466-2159 EXCAVATION L.M. INC.	1976 04 12	1992 01 22
2324-1946 FENATEC INC.	1985 07 12	1992 01 22
2163-2815 FERME ALBY INC.	1983 11 30	1992 01 22

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2539-2945 FERME ST-A. INC.	1987 09 22	1992 01 22
1637-9893 FERMES RICHRIVER INC.	1979 08 02	1992 01 22
1141-0636 GARAGE FERNAND CYR INC.	1966 09 14	1992 01 22
1180-8995 GÉRARD RIVARD INC.	1968 09 28	1992 01 22
2841-4886 GESTION A.D.P. INC.	1990 08 10	1992 01 22
1850-5339 GESTION B. BRISSETTE INC.	1981 09 18	1992 01 22
2166-2226 GESTION JAGRO INC.	1984 02 10	1992 01 22
2636-8951 GESTION LEBEL & POULETTE INC.	1989 02 01	1992 01 22
2439-6913 GESTION MG. MT. MD. INC.	1986 08 21	1992 01 22
2544-2328 GRUES ATLANTIQUE INC.	1987 12 22	1992 01 22
1265-6377 HERSHAW CORP.	1952 02 25	1992 01 22
1346-6297 LES IMMEUBLES ÉLECTRA INC.	1973 10 09	1992 01 22
2539-5096 LES IMMEUBLES JF INC.	1987 09 24	1992 01 22
1208-0255 IMMEUBLES POIRIER & BRUNELLE INC.	1971 02 25	1992 01 22
2533-4483 IMPRIMERIE ARTISTIQUE DE MONTRÉAL (1988) INC.	1987 11 30	1992 01 22
1502-8038 LES INDUSTRIES TIVOLI INC.	1976 03 30	1992 01 22
2531-6712 INVESTISSEMENTS APEC INC.	1987 10 15	1992 01 22
2622-9112 LES INVESTISSEMENTS DREWNIQUE INC.	1988 07 07	1992 01 22
1282-4355 INVESTISSEMENTS RISDEN INC.	1959 03 11	1992 01 22

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1114-7121 IRVING SAMUEL INC.	1947 01 28	1992 01 22
2638-1962 JEUX D'ESPRIT INC.	1989 03 14	1992 01 22
2326-2900 KINOPAT INC.	1985 08 29	1992 01 22
1639-1278 LAFLEUR & LAFLAMME (1979) INC.	1979 11 16	1992 01 22
1846-7050 LA LIGUE D'ACTION CIVIQUE J.A.K. INC.	1981 05 26	1992 01 22
1166-5353 LOCATION D'AUTO BELA INC.	1965 02 19	1992 01 22
1365-0700 LOCATION D'AUTOS ST-HUBERT INC.	1975 04 22	1992 01 22
2431-1250 LOCATION NAVISTAL INC.	1987 03 17	1992 01 22
1110-2779 MAISON BEAUMONT INC.	1967 01 23	1992 01 22
1175-0478 LA MAISON DU CAMION INC.	1964 03 19	1992 01 22
2173-9560 MARCHÉ DES COPAINS (STE-CLOTILDE) INC.	1984 08 23	1992 01 22
2165-3084 MARCHÉ DI LORENZO INC.	1984 01 31	1992 01 22
1151-7356 MAURICE LUPIEN INC.	1967 02 27	1992 01 22
1274-8505 MAURICE TOUGAS LTÉE	1965 02 05	1992 01 22
1461-4788 MEDI-GESTION DE MONTRÉAL INC.	1975 08 19	1992 01 22
1108-1114 MICHEL LAUZON & ASSOCIÉS INC.	1963 03 08	1992 01 22
2645-8737 MICRO VAL BEQ INC.	1989 05 11	1992 01 22
2751-8844 MOBILIER INFORMATIQUE HORS SÉRIE INC.	1990 05 01	1992 01 22
1337-7205 ORDINA INC.	1973 07 18	1992 01 22

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1231-3979 OUTILLAGE DE MANUTENTION & D'ENTREPOSAGE ALLIÉ LTÉE	1965 07 13	1992 01 22
1134-8018 PIÈCES D'AUTO EAGLE INC.	1957 09 21	1992 01 22
2322-1013 LES PLACEMENTS BREM INC.	1985 06 04	1992 01 22
1205-2957 PLACEMENTS F. ROBERT LIMITÉE	1958 01 15	1992 01 22
2546-5022 PLOMBERIE DÉCO-PRO 25 INC.	1988 03 14	1992 01 22
1841-6990 PROCOBO INC.	1980 12 15	1992 01 22
2551-8580 LES PRODUITS MARINS C.G.C. INC.	1988 05 10	1992 01 22
2622-4998 PROFIL DE SANTÉ, YOLANDE DE LAGRAVE INC.	1988 06 28	1992 01 22
2431-7562 PROMOTION IMMOBILIÈRE C.P.H. INC.	1987 04 06	1992 01 22
2171-9554 RÉJEAN ET LAREAU LTÉE	1984 06 21	1992 01 22
1470-4183 RESTAURANT CHEZ DONATO INC.	1976 09 27	1992 01 22
2754-0962 RESTAURANT LE PETIT BAIGNEUR INC.	1990 05 10	1992 01 22
2737-8017 RESTAURANT WAH REN INC.	1989 08 24	1992 01 22
2628-3234 REVÊTEMENT DE SOL RÉJEAN AUBÉ INC.	1988 11 23	1992 01 22
1847-9550 ROD MASSICOTTE INC.	1981 06 22	1992 01 22
1863-6258 ROSAIRE GIRARD ET FILS TRANSPORT INC.	1982 11 26	1992 01 22
2629-7028 AU ROYAUME DE LA SOIE INC.	1988 10 24	1992 01 22
1100-6731 R. BOURBONNIÈRE LIMITÉE	1969 07 07	1992 01 22
1122-6412 R. LABORIE ET ASSOCIÉS INC.	1968 02 22	1992 01 22

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1463-5296 SAUMONIERE, ARTISANS CRÉATEURS (ZONE RESTIGOUCHE)	1975 12 10	1992 01 22
2529-0958 SÉCHOIRS LACROIX INC.	1987 08 11	1992 01 22
1647-4116 SERVICES ÉDUCATIFS READAK (QUÉBEC) INC.	1980 09 04	1992 01 22
1645-7061 SIMON CÔTÉ DÉBOSSÉLAGE INC.	1980 06 27	1992 01 22
1255-4010 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE EAGLE INC.	1957 09 21	1992 01 22
1284-6085 LA SOFOMUSTA INC.	1970 10 02	1992 01 22
2750-8936 SUPPLÉMENTS 2000 INC.	1990 04 03	1992 01 22
1109-3101 TEXTILE CONVERTERS INCORPORATED	1933 06 01	1992 01 22
2739-9682 TRANSPORT POPULAIRE DOLBEAU-MISTASSINI	1989 11 27	1992 01 22
2433-3528 TRANS-CANADA MINI-MOTEUR INC.	1987 02 26	1992 01 22
1638-3077 TRA-MINES INC.	1979 08 17	1992 01 22
2539-6821 UNIWELD (1986) INC.	1987 09 28	1992 01 22
1471-1956 LES VÊTEMENTS P.D.G. LTÉE	1976 11 01	1992 01 22
1625-4369 W. B. HONEY (1978) INC.	1978 04 17	1992 01 22

Compagnies (Divers) — Loi sur les**Dissolution — Demandes de****2317-9849 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2317-9849 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 24 janvier 1992

77771

Pour la compagnie,
ROBERT RODRIGUE

2325-1887 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2325-1887 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Lambert, le 31 décembre 1991

77755

Le président,
AURÈLE LETENDRE

2416-7512 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2416-7512 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Nazaire, le 31 décembre 1991

77845

La secrétaire-trésorière,
COLOMBE BOUCHARD

2537-2509 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2537-2509 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} janvier 1992

77829

Le président,
LUCIEN LALANDE

2542-6065 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2542-6065 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chandler, le 24 janvier 1992

77772

Le procureur de la compagnie,
RONALD ROUSSY, notaire

2542-9945 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2542-9945 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Valleyfield, le 30 janvier 1992

77863

Le procureur de la compagnie,
CLAUDE PATENAUE, notaire

ADRIEN L'ÉCUYER INC.

Prenez avis que la compagnie «ADRIEN L'ÉCUYER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 29 janvier 1992

77798

Le président,
YVES L'ÉCUYER

A R D CONCEPT INC.

Prenez avis que la compagnie «A R D CONCEPT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lachine, le 1^{er} février 1992

77843

Le trésorier,
PATRICE MICHALUK

AUTOBUS AIMÉ THÉRIEN INC.

Prenez avis que la compagnie «AUTOBUS AIMÉ THÉRIEN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Augustin, le 28 janvier 1992

77773

Pour la compagnie,
AIMÉ THÉRIEN

AXIS RECRUTEURS CONSEILS INC.

Prenez avis que la compagnie «AXIS RECRUTEURS CONSEILS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 janvier 1992

77844

Le procureur de la compagnie,
RONALD SAAD, avocat

BALLE-MOLLE FÉMININE RIVIÈRE-NORD

Prenez avis que la compagnie « BALLE-MOLLE FÉMININE RIVIÈRE-NORD » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Eustache, le 7 octobre 1991

77833

La présidente,
PAULINE LEPAGE

LE GOÛT DU VIET NAM INC.

Prenez avis que la compagnie « LE GOÛT DU VIET NAM INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 janvier 1992

77831

Le procureur de la compagnie,
DONG PHO NGUYEN, notaire

**BELLEVUE SPORT SERVICES INC.
LES SERVICES DE SPORT BELLEVUE INC.**

Prenez avis que la compagnie « BELLEVUE SPORT SERVICES INC. — LES SERVICES DE SPORT BELLEVUE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 janvier 1992

77789

Les procureurs de la compagnie,
LAFLEUR BROWN DE GRANDPRÉ KRONSTRÖM

**COMPLEXE RÉCRÉO-TOURISTIQUE
DU PAIN-DE-SUCRE INC.**

Prenez avis que la compagnie « COMPLEXE RÉCRÉO-TOURISTIQUE DU PAIN-DE-SUCRE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jean-de-Matha, le 20 janvier 1992

77868

La secrétaire de la compagnie,
LYNN LEVASSEUR

BISTRO LE VOTRE LTÉE

Prenez avis que la compagnie « BISTRO LE VOTRE LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 2 février 1992

77865

La présidente,
RENÉE LÉRY

CONSTRUCTION BESSETTE ET FRÈRES INC.

Prenez avis que la compagnie « CONSTRUCTION BESSETTE ET FRÈRES INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Farnham, le 24 janvier 1992

77867

Le président,
GILLES BESSETTE

BOUTIQUE DE LINGERIE DAOU INC.

Prenez avis que la compagnie « BOUTIQUE DE LINGERIE DAOU INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 janvier 1992

77787

Le président,
NEHME DAOU

CORPORATION BAS DAN

Prenez avis que la compagnie « CORPORATION BAS DAN » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 janvier 1992

77764

Le président,
DANIEL LEROUX

**CENTRE D'OPHTALMOLOGIE
DES RÉCOLLETS INC.**

Prenez avis que la compagnie « CENTRE D'OPHTALMOLOGIE DES RÉCOLLETS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 3 février 1992

77877

Les procureurs de la compagnie,
BEAUMIER, RICHARD

**CORPORATION D'INVESTISSEMENT PUTNEY
PUTNEY INVESTMENT CORPORATION**

Prenez avis que la compagnie « CORPORATION D'INVESTISSEMENT PUTNEY — PUTNEY INVESTMENT CORPORATION » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 janvier 1992

77784

Les procureurs de la compagnie,
CHAIT SALOMON, avocats

DÉPANNÉUR CATALINA INC.

Prenez avis que la compagnie «DÉPANNÉUR CATALINA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Joseph-du-Lac, le 28 janvier 1992

77775 *Le président et secrétaire de la compagnie,*
JEAN-ROBERT NADEAU

**DIFFUSION MODES ANASTASIA INC.
ANASTASIA FASHION DISTRIBUTORS INC.**

Prenez avis que la compagnie «DIFFUSION MODES ANASTASIA INC. — ANASTASIA FASHION DISTRIBUTORS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 10 janvier 1992

77841 *Les procureurs de la compagnie,*
LIBERMAN SEGALL FINKELBERG & HEFT

ÉCOLOGIE SAGE INC.

Prenez avis que la compagnie «ÉCOLOGIE SAGE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Les Éboulements, le 3 février 1992

77866 *Le président,*
SYLVAIN GRÉGOIRE

EMBALLAGE JAKO INC.

Prenez avis que la compagnie «EMBALLAGE JAKO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Michel, le 24 janvier 1992

77790 *Le président,*
JACQUES MARTIN

**ENTREPRISES NASE LTÉE
NASE ENTERPRISES LTD.**

Prenez avis que la compagnie «ENTREPRISES NASE LTÉE — NASE ENTERPRISES LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 janvier 1992

77818 *Le président,*
HYMAN L. KRAKOW

ENTREPRISES TURNIC INC.

Prenez avis que la compagnie «ENTREPRISES TURNIC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 24 janvier 1992

77769 *Pour la compagnie,*
NICHOLAS LURCHYN

**ÉQUIPEMENT PIEDMONT LTÉE
PIEDMONT EQUIPMENT LTD.**

Prenez avis que la compagnie «ÉQUIPEMENT PIEDMONT LTÉE — PIEDMONT EQUIPMENT LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 janvier 1992

77783 *Les procureurs de la compagnie,*
BYERS CASGRAIN

FARMER, POTVIN ASS. INC.

Prenez avis que la compagnie «FARMER, POTVIN ASS. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 30 janvier 1992

77758 *Pour la compagnie,*
LIONEL POTVIN

FLEURISTE ST-JACQUES INC.

Prenez avis que la compagnie «FLEURISTE ST-JACQUES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joliette, le 30 janvier 1992

77824 *Le procureur de la compagnie,*
ROBERT GAGNON, notaire

FONDATION GERTRUDE BOYER

Prenez avis que la compagnie «FONDATION GERTRUDE BOYER» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Shawinigan, le 29 janvier 1992

77836 *Le président,*
PHILIPPE GRONDIN

GESTION RENALD BISSON INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION RENALD BISSON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Apollinaire, le 29 janvier 1992

77760

Le président,
RENALD BISSON

**GESTIONS MATINÉE LTÉE
MATINEE HOLDINGS LTD.**

Prenez avis que la compagnie «GESTIONS MATINÉE LTÉE — MATINEE HOLDINGS LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 janvier 1992

77785

Les procureurs de la compagnie,
CHAIT SALOMON, avocats

INDUSTRIES PALMAR INC.

Prenez avis que la compagnie «INDUSTRIES PALMAR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Lambert, le 31 décembre 1991

77801

Le président,
AURÈLE LETENDRE

JEAN-PAUL AUDESSE INC.

Prenez avis que la compagnie «JEAN-PAUL AUDESSE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Agapit, le 17 octobre 1990

77837

Le président,
YVON AUDESSE

**JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE
SAINTE-THERÈSE DE LISIEUX INC.**

Prenez avis que la compagnie «JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE SAINTE-THERÈSE DE LISIEUX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beauport, le 27 janvier 1992

77835

La présidente,
DANIELLE FERLOTTE

J. & P. COATS (CANADA) INC.

Prenez avis que la compagnie «J. & P. COATS (CANADA) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 janvier 1992

77819

Le secrétaire de la compagnie,
S. PONNUDURAI

KORT CONSTRUCTION INC.

Prenez avis que la compagnie «KORT CONSTRUCTION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 31 décembre 1991

77761

Le président,
JOSEPH KORT

L'ACCUEIL : LA MAISON DE LA PAIX INC.

Prenez avis que la compagnie «L'ACCUEIL : LA MAISON DE LA PAIX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Baie, le 31 décembre 1991

77802

Pour la compagnie,
JEAN-YVES SAVARD

**L'ATELIER COMMUNAUTAIRE DE MEUBLES
DE VICTORIAVILLE INC.**

Prenez avis que la compagnie «L'ATELIER COMMUNAUTAIRE DE MEUBLES DE VICTORIAVILLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Victoriaville, le 29 janvier 1992

77803

Le secrétaire de la compagnie,
RAYMOND AUGER

**LA FINANCIÈRE COOPÉRANTS
CRÉDIT-BAIL INC.**

Prenez avis que la compagnie «LA FINANCIÈRE COOPÉRANTS CRÉDIT-BAIL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 6 février 1992

77878

Le secrétaire de la compagnie,
MICHEL RICHARD

**LES AGENCES DE VENTES OVERSEAS INC.
OVERSEAS SALES AGENCIES INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES AGENCES DE VENTES OVERSEAS INC. — OVERSEAS SALES AGENCIES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 décembre 1991

77842 *Les procureurs de la compagnie,*
LIBERMAN SEGALL FINKELBERG & HEFT

**LES COMMANDEURS ET SIGNALEMENTS
DE LASALLE**

Prenez avis que la compagnie «LES COMMANDEURS ET SIGNALEMENTS DE LASALLE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

LaSalle, le 26 janvier 1992

77832 *La présidente,*
LISE VAN DE VILDE

LES CRÉATIONS UNAFRIQUE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES CRÉATIONS UNAFRIQUE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 1^{er} février 1992

77869 *La secrétaire de la compagnie,*
CÉLINE CHAREST

LES ENTREPRISES ANDRÉ ST-JEAN LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES ANDRÉ ST-JEAN LIMITÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 24 janvier 1992

77776 *Les procureurs de la compagnie,*
ROY, DAGENAIS, ALLEN ET ASSOCIÉS

LES ENTREPRISES DORÉ & CARON INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES DORÉ & CARON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Catherine, le 10 décembre 1991

77821 *Le secrétaire de la compagnie,*
RÉGENT CARON

LES ENTREPRISES JEAN-CLAUDE LEROUX LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES JEAN-CLAUDE LEROUX LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 25 janvier 1992

77782 *Les procureurs de la compagnie,*
ROY, DAGENAIS, ALLEN ET ASSOCIÉS

LES ENTREPRISES MARCEL SAVARD INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES MARCEL SAVARD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Baie-Comeau, le 29 janvier 1992

77825 *Le procureur de la compagnie,*
LOUISE BOSSÉ, notaire

LES ENTREPRISES NIMAX INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES NIMAX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Julie, le 14 décembre 1991

77763 *Le président,*
GILLES FORTIN

LES ENTREPRISES ROSEAU INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES ROSEAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 24 janvier 1992

77791 *Le président,*
GILLES ROY

LES IMPORTATIONS COLDA INC.

Prenez avis que la compagnie «LES IMPORTATIONS COLDA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Anjou, le 3 février 1992

77864 *L'administrateur,*
LOUISE CONSTANTIN

LES LABORATOIRES DIOLIPHARM INC

Prenez avis que la compagnie «LES LABORATOIRES DIOLIPHARM INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Eugène, le 12 décembre 1991

77774

Le président,
DENYS MICHELET

LES RÉCRÉATIONS MUSICALES EK-KLESIA INC.

Prenez avis que la compagnie «LES RÉCRÉATIONS MUSICALES EK-KLESIA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 20 mars 1991

77830

Pour la compagnie,
A. JACQUES COUTU

LES SERVICES MÉTALLURGIQUES DU QUÉBEC LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES SERVICES MÉTALLURGIQUES DU QUÉBEC LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 23 janvier 1992

77820

Les procureurs de la compagnie,
GAGNÉ, LETARTE, SIROIS, BEAUDET

LIONEL HOULE LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LIONEL HOULE LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 22 janvier 1992

77768

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ JEAN, notaire

M. CÉRAMIQUE INC.

Prenez avis que la compagnie «M. CÉRAMIQUE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Lazare, le 20 janvier 1992

77799

Le président,
DANIEL ST-CYR

MÉMO CANADA INC.

Prenez avis que la compagnie «MÉMO CANADA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Vaudreuil, le 22 novembre 1991

77757

Le procureur de la compagnie,
RENÉE-CLAUDE TREMBLAY

NICHOL'S INC.

Prenez avis que la compagnie «NICHOL'S INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lennoxville, le 13 janvier 1992

77756

Le président,
ROBERT DOWNEY

PIZZERIA BOUBOU INC.

Prenez avis que la compagnie «PIZZERIA BOUBOU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Amqui, le 28 janvier 1992

77800

Le président,
MARIAN BOULIANNE

PRODUITS CHIMIQUES UNIVERSEL INC.

Prenez avis que la compagnie «PRODUITS CHIMIQUES UNIVERSEL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 janvier 1992

77823

Le président,
YVAN MASSE

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT PRO-COMP LTÉE

Prenez avis que la compagnie «RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT PRO-COMP LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saints-Martyrs, le 30 janvier 1992

77759

La présidente,
NICOLE RACINE

SCOOP JEUNESSE INC.

Prenez avis que la compagnie «SCOOP JEUNESSE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 11 janvier 1992

77834 *La présidente,*
JOCELYNE MÉNARD

SYSTÈMES INFORMATIQUES SYFORMAG INC.

Prenez avis que la compagnie «SYSTÈMES INFORMATIQUES SYFORMAG INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Benoit (Mirabel), le 1^{er} janvier 1992

77822 *Le président,*
JEAN LAFLEUR

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT SIME 2001 INC.

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT SIME 2001 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 janvier 1992

77786 *Le président,*
MARC LABERGE

TRANSPORT NATIONAL MADEN INC.

Prenez avis que la compagnie «TRANSPORT NATIONAL MADEN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 29 janvier 1992

77770 *Les procureurs de la compagnie,*
BEAUVAIS, TRUCHON & ASSOCIÉS

SOCOPLAM INC.

Prenez avis que la compagnie «SOCOPLAM INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Paul-d'Abbotsford, le 23 janvier 1992

77762 *La présidente et secrétaire,*
JOSÉE BALTHAZARD

TRANSPORT RAYMOND MORIN INC.

Prenez avis que la compagnie «TRANSPORT RAYMOND MORIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Forestville, le 22 janvier 1992

77788 *Le procureur de la compagnie,*
JEAN BOULANGER, notaire

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changements

La compagnie étrangère ci-dessous mentionnée donne avis des changements suivants :

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
1627-0050 ALIA/LIGNES AÉRIENNES ROYALES DE LA JORDANIE INC.	1991 12 03	de l'agent principal et son adresse à : M. Omar Kamal, 1801, avenue McGill College, bureau 738, Montréal de la principale place d'affaires à : 1801, avenue McGill College, bureau 738, Montréal

L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Permis de faire affaires (Permis initial)

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes :

*Nom de la compagnie ou sa version **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2940-2039 ** LES AUTOMOBILES ALLAIN INC.	1992 01 21	M. Jules Leblanc, 104, boulevard Interprovincial, Pointe-à-la-Croix	104, boulevard Interprovincial, Pointe-à-la-Croix
1910-5949 ** LA CORPORATION SARA LEE DU CANADA LTÉE	1992 01 22	M. Yvon Morel, 1665, rue Val Jalbert, Duvernay, Laval	4405, boulevard Métropolitain est, Saint-Léonard
2885-1418 ** LES DAUPHINS SUR LE PARC LTÉE	1992 01 20	MM. Pouliot, Mercure, 1155, boulevard René-Lévesque ouest, 31 ^e étage, Montréal	1395, de l'Église, Ville Saint-Laurent
3000-1333 ** GROUPE BSTC INC.	1992 01 20	M. R. Andrew Ford, Tour de la Bourse, 800, Place Victoria, bureau 3400, Montréal	Tour de la Bourse, 800, Place Victoria, bureau 3400, Montréal
2911-7389 ** LES INVESTISSEMENTS UNIVERSELS CANADIENS, INC.	1992 01 20	M. Jules Parent, 110, Montée Guay, Saint-Bernard de Lacolle	110, Montée Guay, Saint-Bernard de Lacolle
3009-4270 ** LES MODES DINO VALIANO INC.	1992 01 22	MM. Gottlieb & Pearson, 2020, rue University, bureau 1600, Montréal	1255, boulevard Laird, bureau 295, Montréal
3009-8693 * LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES STANLEY LTÉE	1992 01 21	Allan Mass, 1, Place Ville Marie, bureau 3900, Montréal	1, Place Ville Marie, bureau 3900, Montréal
1111-7280 ** TANA CANADA INC.	1992 01 22	M. Gabriel Abboud, 8505, chemin Dalton, Montréal	8505, chemin Dalton, Montréal
3011-6057 ** LES TEXTILES STEARNS INC.	1992 01 22	Andréa Francoeur Mecs, Tour de la Bourse, 800, Place Victoria, bureau 3400, Montréal	120, rue Vinet, Montréal

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

Compagnie d'Assurance Nippon Incendie et Maritime, Limitée
(dénomination sociale française utilisée par
The Nippon Fire & Marine Insurance Company, Limited)
Délivrance de permis

Avis est donné par les présentes, que Compagnie d'Assurance Nippon Incendie et Maritime, Limitée (dénomination sociale française utilisée par The Nippon Fire & Marine Insurance Company, Limited) a obtenu un permis d'assureur l'autorisant à pratiquer au Québec les catégories d'assurances suivantes :

- Automobile
- Aviation
- Biens
- Bris des machines
- Garantie
- Responsabilité

L'assureur a été relevé de son obligation de fournir un cautionnement en vertu de l'article 230 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32).

Le représentant principal au Québec est monsieur Normand Lynch, 2001, rue University, local 1100, Montréal, Québec, H3A 3H6. Le siège social de la compagnie est situé au 2-10 Nihonbashi, 2-Chome, Chuo-Ku, Tokyo, Japon 103.

Québec, le 27 janvier 1992

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

3474

Sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne — Loi sur les

COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA
MONTREAL TRUST COMPANY OF CANADA
Délivrance de permis

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne (L.R.Q., c. S-29.01), il a délivré à « Compagnie Montréal Trust du Canada — Montreal Trust Company of Canada » un permis daté du 1^{er} janvier 1992, lui permettant d'exercer ses activités au Québec.

Cette société est issue d'un accord de fusion entre « Compagnie Montréal Trust du Canada — Montreal Trust Company of Canada » et « Société de fiducie Wellington — Wellington Trust Company » sous le nom de « Compagnie Montréal Trust du Canada — Montreal Trust Company of Canada » approuvé par une

Ordonnance du Surintendant fédéral des institutions financières en date du 13 décembre et dont l'entrée en vigueur est en date du 1^{er} janvier 1992.

Le siège social de la société est situé au 1800, avenue McGill College, Montréal, QC.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

3476

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

La Régie intermunicipale de police de la Haute Saint-Charles

Avis est donné que le ministre des Affaires municipales a, conformément à l'article 468.11 de la Loi sur les cités et villes et à l'article 580 du Code municipal, décrété le 29 janvier 1992, la constitution d'une régie intermunicipale appelée « La Régie intermunicipale de police de la Haute Saint-Charles », laquelle a les fonctions, les pouvoirs et les obligations qui résultent de la loi et de l'entente signée le 17 janvier 1992 par la ville de Loretteville, le village de Saint-Émile et la municipalité de Lac-Saint-Charles, autorisée par les règlements numéros 1243, 368-92 et 92-293 telle qu'approuvée le 29 janvier 1992.

Conformément aux dispositions des articles 468.11 et 580, le décret constituant la régie intermunicipale entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 29 janvier 1992

Le sous-ministre,
FLORENT GAGNÉ

3475

Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation d'un

Actes de Donation en fiducie pour Marian Isabel Taylor

Prenez avis que Howard W. Taylor, un des fiduciaires de quatre Actes de Donation en fiducie pour le bénéfice de Marian Isabel Taylor faits le 28 mai 1930, le 13 mai 1930, le 23 décembre 1936 et le 31 décembre 1937, entend s'adresser au Parlement de Québec pour y proposer un projet de loi d'intérêt privé demandant la modification des dispositions desdits actes de donation en fiducie.

Toute personne qui a des motifs d'intervention sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale, 1050, rue Saint-Augustin, Québec, QC, G1R 5A4.

Montréal, le 3 février 1992

Les procureurs,
MCMASTER MEIGHEN

77856

Club de golf Le Portage Inc.

Avis public est, par les présentes, donné qu'un projet de loi d'intérêt privé sera présenté au Parlement du Québec pour demander d'amender certains articles de sa charte dont ceux qui fixent une limite de 400 actions ordinaires. La corporation veut porter ce nombre à 1 000 de même qu'elle veut préciser les pouvoirs et les devoirs de ses membres et instances. La corporation demande également d'annuler les actions privilégiées d'une valeur nominale de 500 \$ chacune émises et rachetées avant l'entrée en vigueur de la présente loi.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec.

L'Assomption, le 3 février 1992

77881

Pour la corporation,
GILLES LAVOIE

Succession de Herbert James Symington

Prenez avis que Margaret Helen Eakin, un des exécuteurs testamentaires et fiduciaires de la succession de feu Herbert James Symington, décédé le 28 septembre 1965, entend s'adresser au Parlement de Québec pour y proposer un projet de loi d'intérêt privé demandant la modification des dispositions du testament.

Toute personne qui a des motifs d'intervention sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale 1050, rue Saint-Augustin, Québec, QC, G1R 5A4.

Montréal, le 3 février 1992

77857

Les procureurs,
MCMASTER MEIGHEN

Syndicats professionnels — Loi sur les**CENTRALE DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DU QUÉBEC**

La formation d'une association sous le nom de «CENTRALE DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DU QUÉBEC» pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 1992 01 22.

Le siège social de l'association est à Montréal, district judiciaire de Montréal.

77805

L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2865-1784

Vente à la folle enchère**Joliette**

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Joliette
Nos 705-02-002257-897
705-18-000052-916

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI, partie demanderesse, contre **HUGUETTE MARTEL HACHEY**, partie défenderesse et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

«Un emplacement situé à Notre-Dame-de-la-Merci, connu et désigné sous le numéro deux (no 2) de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf A (no 29-A02) et du lot numéro dix-sept (no 17) de la subdivision du lot originaire numéro trente A (no 30-A-17) du 11^e Rang du canton de Chilton, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; avec les bâtisses y érigées. Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes attachées audit immeuble.»

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 1 200,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le CINQUIÈME jour de MARS 1992 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 30 janvier 1992

77847

Ventes par shérif**Bedford**

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 500-05-011400-916
S. 460-18-000478-915

BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE, ayant son bureau au 9477, Meilleur en la ville de Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre **MARC MASSON BIENVENU**, domicilié et résidant au 945, 5^e Rang, R.R. 1, Stukely-Sud, et **MIREILLE BIENVENU**, domicilié et résidant au 945, 5^e Rang R.R. 1, Stukely-Sud, district de Bedford, parties défenderesses, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

«Un emplacement ayant front dans le 5^e Rang en la ville de South Stukely, connu et désigné comme étant le lot originaire numéro quatre cent soixante-sept (467), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Stukely; avec une maison y érigée portant le numéro 945, du rang en la ville de South Stukely. Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve.»

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 24 491,25 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, chambre 1.24, Granby, le MARDI DIX-SEPTIÈME jour de MARS 1992 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
ME SYLVIE DESMEULES

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 20 janvier 1992

77812

Chicoutimi

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
No 150-18-000025-911
150-05-0005860919

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-HONORÉ, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 712, rue Hôtel-de-Ville, Saint-Honoré, district de Chicoutimi, partie demanderesse, contre YVON GAUTHIER, domicilié au 3632, de Champlain, Jonquière, district de Chicoutimi, et LUCIE LAPOINTE, domiciliée au 339, de l'Aéroport, Saint-Honoré, district de Chicoutimi, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division de Chicoutimi, 227, rue Racine Est, ville et district de Chicoutimi, partie mise en cause.

«Un terrain ou emplacement mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur par cent cinquante pieds (150 pi) de profondeur, formant partie de la subdivision A du lot numéro quatre (ptie no-4-A), pour le Huitième Rang (rg VIII), au cadastre officiel du canton de Simard, le tout compris dans les bornes suivantes: vers le sud au chemin public, vers le nord à M. Luc Tremblay ou représentants, vers l'est à M. Edmour Gauthier ou représentants et vers l'ouest à M. Louis-Georges Tremblay ou représentants.

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro 1020, rue Hôtel-de-Ville en la municipalité de Saint-Honoré.

Sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou non apparentes qui peuvent l'affecter et notamment une servitude reçue devant Alain Fortin, notaire, le 9 juillet 1987 et dont copie a été enregistrée à Chicoutimi le 14 juillet 1987, sous le numéro 463-975.

Mais avec droit pour l'emprunteur et M. Edmour Gauthier ou représentants de passer en tout temps de l'année, dans une lisière de terrain d'une largeur de dix pieds (10 pi) sur la profondeur du terrain susdécrit, à prendre cette dite lisière de terrain, cinq pieds (5 pi) du côté est du terrain susdécrit et cinq pieds (5 pi) du côté ouest du terrain appartenant à M. Edmour Gauthier ou représentants, telle servitude de passage pouvant s'exercer par M. Edmour Gauthier et le présent emprunteur, leurs représentants et ce, à perpétuité.

En vertu des articles 670 et 688.1 du C.P.C. la mise à prix ainsi que le montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, lors de l'adjudication est fixée à 10 863,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale de l'immeuble portée au rôle de la municipalité, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, palais de justice, 227, rue Racine Est, Chicoutimi, le VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1992 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LISE GERVAIS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 9 janvier 1992

77767

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
No 150-18-000027-917
150-05-000061-913

COMPAGNIE TRUST ROYAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et un bureau au 2876, place Davis, ville de Jonquière, district de Chicoutimi, partie demanderesse, contre SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLACE JACQUES-CARTIER, société en commandite légalement constituée dont l'associé commandité est 2624-1224 Québec Inc., ayant un établissement au 94, Jacques-Cartier Est, ville de Chicoutimi et un bureau au 2405, du Bataillon, ville de Jonquière, district de Chicoutimi, et 2330-1690 QUÉBEC INC. corporation légalement constituée, ayant un bureau au 2021, Davis, ville de Jonquière, district de Chicoutimi, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division de Chicoutimi, 227, rue Racine Est, ville et district de Chicoutimi, partie mise en cause.

«Un terrain faisant partie des lots numéros trois cent soixante-deux et trois cent soixante-trois (pties nos 362 et 363), au cadastre

officiel de la ville de Chicoutimi, mesurant cinquante-six pieds (56 pi) de largeur de l'est à l'ouest sur quatre-vingt-trois pieds et deux dixièmes (83,2 pi) dans sa ligne ouest et quatre-vingt-trois pieds et soixante-cinq centièmes (83,65 pi) dans sa ligne est, borné au nord du terrain réservé pour la rue Jacques-Cartier, à l'ouest à l'avenue Morin, au sud au terrain de Marcel Roy ou représentants et à l'est encore au terrain de Marcel Roy ou représentants.

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Sous réserve qu'une lisière de terrain de six pieds (6 pi) de largeur située du côté est du terrain susdécrit serve de chemin mitoyen, avec une lisière de terrain de la même largeur située du côté ouest du terrain de M. Marcel Roy ou représentants, à l'usage commun de leurs propriétés respectives, et sous réserve également d'un chemin mitoyen établi entre les propriétés de G.E. Ruelland & Fils Ltée et Marcel Roy dans un acte de vente consenti par ladite compagnie audit Marcel Roy, suivant acte reçu en minute devant Émile Gagnon, notaire, le 3 juillet 1958, sous le numéro 14293 de son répertoire, et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Chicoutimi, le 23 juillet 1958, sous le numéro 147363

Sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou non apparentes qui peuvent l'affecter.

Ces immeubles comprennent les immeubles par destination, c'est-à-dire l'outillage, la machinerie, les meubles meublants et autres objets mobiliers semblables placés par l'emprunteur dans les lieux hypothéqués, pour compléter son exploitation.

En vertu des articles 670 et 688.1 du C.P.C., la mise à prix ainsi que le montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, lors de l'adjudication est fixée à 75 509,75 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale portée au rôle de la municipalité, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, palais de justice, 227, rue Racine Est, Chicoutimi, le VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1992 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
LISE GERVAIS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 9 janvier 1992

77767

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
Nos 150-18-000024-914
150-05-000288-912

LA FINANCIÈRE COOPÉRANTS PRÊTS-ÉPARGNE INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 100, rue Saint-Joseph Sud, C.P. 2400, ville et district judiciaire d'Alma,

G8B 6Y4, et ayant un bureau au 371, rue Racine Est, ville et district de Chicoutimi, G7H 1S8, partie demanderesse, contre **ENTREPRISES DE FABRICATION F.C.T. INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1426, rang Sainte-Famille, ville et district de Chicoutimi, G7H 5B1, et **CLAUDE TACHE**, résidant et domicilié au 185, rue Solange, ville de Chicoutimi, secteur nord, district de Chicoutimi, et **GRATIEN MALTAIS**, résidant et domicilié au 221, rue Blackburn, ville et district de Chicoutimi, et **CLÉMENT TREMBLAY**, résidant et domicilié au 22, rue d'Anjou, ville et district de Chicoutimi, et **GÉRARD GRAVEL**, résidant et domicilié au 6104, rue Hôtel-de-Ville, ville de Saint-Honoré, district de Chicoutimi, et **LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTIONS CIGARI INC.**, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 61, du Parc, ville de Chicoutimi, district de Chicoutimi, défendeurs conjoints et solidaires, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Chicoutimi, 227, rue Racine Est, Chicoutimi, partie mise en cause.

L'immeuble est la propriété des **ENTREPRISES DE FABRICATION F.C.T. INC.**:

« Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant la subdivision vingt-quatre du lot originaire cinquante-deux (lot 52-24), dans le Premier Rang (rg 1) Sud-Ouest, chemin Sydenham, au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix ainsi que le montant que l'adjudicataire devra verser au shérif lors de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 29 648,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale portée au rôle de la municipalité, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Chicoutimi, au 227, rue Racine Est, Chicoutimi, le VINGT-SIXIÈME jour de MARS 1992 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LISE GERVAIS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 17 janvier 1992

77766

Hull

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
Nos 550-18-001471-917
450-05-001000-906

CONSTRUCTION PIERTON INC., partie demanderesse, contre **INDUSTRIES AVO-CET INC. ET AL.**, partie défenderesse.

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant composé du lot douze de la subdivision officielle du lot originaire cinq A (5A-12) et du lot quatorze de la subdivision officielle du lot originaire cinq B (5B-14), rang Deux (rg II), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Templeton, division d'enregistrement de Hull, province de Québec.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de cent quatre-vingt-trois mille six cent vingt-sept dollars (183 627,00 \$). Ce montant minimum, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 27). Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, QC, le NEUVIÈME jour d'AVRIL 1992 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GÉRARD LACROIX

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 3 février 1992

77858

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004983-910

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979 la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada, (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., c. B-1, a. 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre COFFRAL INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social ou ayant eu son siège social au 3901, Jean-Talon Ouest à Montréal, dit district, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un lot vacant situé sur la rue Windmill en la ville de Pointe-Claire, connu et désigné comme étant la subdivision un de la subdivision quatre-vingt-deux du lot originaire numéro trente-cinq (35-82-1) du cadastre officiel de la paroisse de Pointe-Claire, division d'enregistrement de Montréal; sans bâtisse érigée, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 16 525,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des

Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-NEUVIÈME jour de mars 1992 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 29 janvier 1992

77851

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004442-917

CAISSE POPULAIRE DE LASALLE CENTRE, 8700, rue Centrale, ville LaSalle, partie demanderesse, contre 2844-6540 QUÉBEC INC., 806, 4^e Avenue, Verdun, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble appartement à la partie défenderesse, 2844-6540 Québec Inc. de l'immeuble ci-après décrit:

«Un immeuble ayant front sur la 4^e Avenue en la ville de Verdun, mesurant quarante-trois pieds (43 pi) de largeur sur soixante-neuf pieds (69 pi) de profondeur, et composé comme suit:

a) de la partie nord-ouest du lot numéro neuf cent quarante-quatre A de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre mille six cent soixante-dix (4670-ptie N.-O. 944A), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal, mesurant treize pieds (13 pi) de largeur sur soixante-neuf pieds (69 pi) de profondeur et bornée comme suit: en front par la 4^e Avenue, en arrière par une ruelle; d'un côté, au nord-ouest, par le lot numéro 4670-945A dudit cadastre et ci-après décrit; et de l'autre côté, au sud-est, par le résidu dudit lot numéro 4670-944A dudit cadastre; et

b) du lot numéro neuf cent quarante-cinq A de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre mille six cent soixante-dix (4670-945A), auxdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal.

Toutes les dimensions ci-dessus sont en mesures anglaises et plus ou moins.

Avec les dépendances y érigées, notamment une maison portant les numéros 804 à 814 de ladite 4^e Avenue en la ville de Verdun, dont les murs et pignons de chaque côté sont mitoyens.

Avec et sujet, ledit immeuble, aux servitudes de vues, le tout tel que créés aux termes des actes enregistrés à Montréal sous les numéros 3446521 et 3885266.

L'immeuble faisant l'objet des présentes est décrit dans un certificat de localisation préparé par André Poupard, arpenteur-géomètre, le 2 septembre 1981 sous le numéro 8406 de ses dossiers.

L'emprunteur déclare que ce certificat de localisation décrit fidèlement l'état actuel de l'immeuble présentement hypothéqué, et qu'aucun changement dans cet immeuble n'est survenu depuis susceptible d'obliger une modification de ce certificat.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 45 600,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-HUITIÈME jour de MARS 1992 à DOUZE heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 30 janvier 1992

77849

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-008224-915

CAISSE POPULAIRE ST-LÉONARD, 8050, boulevard Lacordaire, Saint-Léonard, partie demanderesse, contre YVES NOËL, 4234, rue Adam, Montréal, et PLACEMENTS CHEVRON LTÉE, 3295, rue Sainte-Catherine Est, Montréal, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble appartenant à la partie défenderesse, connu et désigné comme suit:

« Un emplacement ayant front sur la rue La Fontaine en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent soixante-dix-sept de la subdivision officielle du lot numéro vingt-neuf (29-377), aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, division d'enregistrement de Montréal; avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment celle portant les numéros 3422 à 3426, rue La Fontaine, Montréal, dont les murs sud-ouest et nord-est sont mitoyens. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 33 450,00 \$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire

devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10 rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-HUITIÈME jour de MARS 1992 à DOUZE heures.

*Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 29 janvier 1992

77848

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001653-912

CORPORATION TRUST CAPITAL, corporation légalement constituée, ayant un siège social dans les ville et district de Montréal, au 630, boulevard René-Lévesque Ouest, partie demanderesse, contre ROSA SAJN et THOMAS SAJN, résidant et domiciliés tous les deux dans les ville et district de Montréal, au 4252, Saint-Denis, partie défenderesses (conjointement et solidairement), et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un certain emplacement faisant face à la rue Philippe-Rottot en la ville de Montréal, composé de:

a) la resubdivision deux de la subdivision trois cent soixante-treize du lot originaire quatre-vingt-huit (88-373-2) sur le plan officiel et le livre de renvoi de la paroisse de Saint-Laurent;

b) la resubdivision un de la subdivision trois cent soixante-quatorze du lot originaire quatre-vingt-huit (88-374-1) sur ledit plan officiel et le livre de renvoi; avec l'immeuble ci-dessus érigé portant le numéro d'immeuble 7760, Philippe-Rottot en la ville de Montréal.

Sujet aux servitudes en faveur d'Hydro-Québec et de Bell Canada.

L'immeuble suivant de résidence familiale.»

La mise à prix fixée à 152 250,00 \$ soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication, 76 125,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-NEUVIÈME jour de MARS 1992 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 29 janvier 1992

77850

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-007832-908

DANIEL POIRIER PLOMBERIE ET CHAUFFAGE INC., corporation dûment constituée, ayant son bureau principal au 1610, rue Agnès en la ville de Brossard, district de Longueuil, partie demanderesse, contre **MARIE-CLAUDE DEMERS**, domiciliée et résidant au 2060, rue de Lorimier, ville et district de Montréal, et **MADELEINE PRIEUR**, domiciliée et résidant au 5467, rue Bourbonnière, ville et district de Montréal, et **PIERRE DEMERS**, domicilié au 5136, rue Notre-Dame, ville et district de Montréal, et **GESTION M.C.R.P. Inc.**, corporation dûment constituée, ayant son bureau principal au 5136, rue Notre-Dame Est, ville et district de Montréal, parties défenderesses, et 2752-7654 **QUÉBEC INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1981, McGill College, bureau 685, ville et district de Montréal, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, les mise en cause.

1. Privilège de 6 500,00 \$ sur l'immeuble ci-après décrit :

«Un emplacement situé sur le côté nord-ouest du boulevard Maisonneuve en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro mille trente-neuf (ptie 1039), aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Jacques, division d'enregistrement de Montréal, mesurant soixante-neuf pieds et trente-trois centièmes de pied (69,33 pi) au nord-est, vingt-trois pieds et vingt-sept centièmes de pied (23,27 pi) au sud-est, soixante-neuf pieds et quarante-cinq centièmes de pied (69,45 pi) au sud-ouest et vingt-trois pieds et quatre dixièmes de pied (23,4 pi) au nord-ouest; contenant, en superficie, mille six cent dix-huit pieds carrés et trente-neuf centièmes (1 618,39 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Bornée vers le nord-est par une partie du lot originaire 1039, vers le sud-est par une autre partie du lot originaire 1039 (étant le boulevard Maisonneuve), vers le sud-ouest par la rue Montcalm, vers le nord-ouest par le lot originaire 1038, tous dudit cadastre.

Avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 1201 à 1205 du boulevard Maisonneuve et 1539 à 1557, Montcalm à Montréal, dont le mur nord-est est mitoyen.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et sujet aux servitudes telles que créées aux termes des actes enregistrés à Montréal sous les numéros 3503143 et 3544499, et 3788064.

L'immeuble ci-haut décrit est présentement grevé des charges suivantes :

— avis de privilège enregistré sous le numéro 4300209;

- action sur privilège enregistrée sous le numéro 0069841;
- avis de privilège enregistrée sous le numéro 4305685;
- action sur privilège enregistrée sous le numéro 0069815;
- avis de privilège enregistré sous le numéro 4271744;
- action sur privilège enregistrée sous le numéro 0069771;
- avis de privilège enregistré sous le numéro 4286085;
- action sur privilège enregistrée sous le numéro 0069642.

La mise à prix est fixée à 10 925,00 \$.

2. Privilège de 10 800,00 \$ sur l'immeuble ci-après décrit :

«Un emplacement situé sur le côté nord-ouest du boulevard de Maisonneuve à Montréal, et composé comme suit :

a) d'une partie du lot originaire numéro mille trente-neuf (ptie 1039), aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Jacques, division d'enregistrement de Montréal, mesurant soixante-neuf pieds et vingt-trois centièmes de pied (69,33 pi) au nord-est, vingt pieds et quatre-vingt-trois centièmes de pied (20,83 pi) au sud-est, soixante-neuf pieds et trente-trois centièmes de pied (69,33 pi) au sud-ouest et vingt et un pieds et trois dixièmes de pied (21,3 pi) au nord-ouest; contenant, en superficie, mille quatre cent soixante pieds carrés et quatre-vingt-seize centièmes (1 460,96 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Bornée vers le nord-est par une partie du lot originaire 1040, vers le sud-est par une autre partie du lot originaire 1039 (boulevard de Maisonneuve), vers le sud-ouest par une autre partie du lot originaire 1039, vers le nord-ouest par le lot originaire 1038, tous dudit cadastre;

b) d'une partie du lot originaire numéro mille quarante (ptie 1040), aux plan et livre de renvoi officiels susdits, mesurant soixante-neuf pieds et vingt et un centièmes de pied (69,21 pi) au nord-est, deux pieds et trente-trois centièmes de pied (2,33 pi) au sud-est, soixante-neuf pieds et vingt-trois centièmes de pied (69,23 pi) au sud-ouest et deux pieds (2 pi) au nord-ouest; contenant, en superficie, cent quarante-neuf pieds carrés et quarante-sept centièmes de pied (149,47 pi²), mesure anglaises plus ou moins. Bornée vers le nord-est par une autre partie du lot originaire 1040, vers le sud-est par une autre partie du lot originaire 1040 (boulevard Maisonneuve), vers le sud-ouest par une partie du lot originaire 1039 et vers le nord-ouest par le lot originaire 1038, tous dudit cadastre.

Avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros, 1207 à 1211 du boulevard de Maisonneuve à Montréal, dont les murs sud-ouest et nord-est sont mitoyens.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et sujet aux servitudes telles que créées aux termes des actes enregistrés à Montréal, sous les numéros 3503143 et 3544499 et 3788064.

L'immeuble ci-haut décrit est présentement grevé des charges suivantes :

— transport de créance enregistré sous le numéro 4048130;
 — hypothèque enregistrée sous le numéro 4176485 ainsi que l'assumption de cette hypothèque dans l'acte de vente enregistré sous le numéro 4300359;

— avis de soixante (60) jours enregistré sous le numéro 4303069;

La mise à prix est fixée à 36 250,00 \$.

3. Privilège de 10 800,00 \$ sur l'immeuble ci-après décrit:

Un emplacement situé sur le côté nord-ouest du boulevard de Maisonneuve en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro mille quarante (ptie 1040), aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Jacques, division d'enregistrement de Montréal, mesurant soixante-huit pieds et quatre-vingt-dix-neuf centièmes de pied (68,99 pi) au nord-est, vingt-trois pieds et un dixième de pied (23,1 pi) au sud-est, soixante-neuf pieds et vingt et un centièmes de pied (69,21 pi) au sud-ouest, vingt-trois pieds et vingt-trois centièmes de pied (23,23 pi) au nord-ouest; contenant, en superficie, mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf pieds carrés et trente-trois centièmes de pied (1 599,33 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Bornée vers le nord-est par une autre partie du lot originaire 1040, vers le sud-est par une autre partie du lot originaire 1040 (boulevard de Maisonneuve), vers le sud-ouest par une autre partie du lot originaire 1040, vers le nord-ouest par le lot originaire numéro 1038, tous dudit cadastre.

Avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 1213 à 1217 du boulevard de Maisonneuve à Montréal, dont les murs sud-ouest et nord-est sont mitoyens.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et sujet aux servitudes telles que créées aux termes des actes enregistrés à Montréal sous les numéros 3503143 et 3544499, 3788064.

L'immeuble ci-haut décrit est présentement grevé des charges suivantes:

- avis de privilège enregistré sous le numéro 4305685;
- action sur privilège enregistrée sous le numéro 0069815;
- avis de privilège enregistré sous le numéro 4272524;
- action sur privilège enregistrée sous le numéro 0069425;
- avis de privilège enregistré sous le numéro 4266771;
- action sur privilège enregistrée sous le numéro 0069406;
- avis de privilège enregistré sous le numéro 4265400;
- avis de privilège enregistré sous le numéro 4265399;
- action sur privilège enregistrée sous le numéro 0069260;
- avis de privilège enregistré sous le numéro 4272166;

— avis de privilège enregistré sous le numéro 4272167;

— avis de privilège enregistré sous le numéro 4264074;

— avis de privilège enregistré sous le numéro 4300208;

— action sur privilège enregistrée sous le numéro 0069838;

— avis de privilège enregistré sous le numéro 4271746;

— action sur privilège enregistrée sous le numéro 0069773;

— avis de privilège enregistré sous le numéro 4307354;

— avis de privilège enregistré sous le numéro 4269814;

— avis de privilège enregistré sous le numéro 4269495;

— quittance subrogative enregistrée sous le numéro 4329732;

— hypothèque enregistrée sous le numéro 4041164 ainsi que l'assumption de cette hypothèque dans l'acte de vente enregistré sous le numéro 4000361;

— priorité et hypothèque enregistrées sous le numéro 4042630 ainsi que l'assumption de cette hypothèque dans la vente enregistrée sous le numéro 4300361;

— transport de créance enregistré sous le numéro 4300882;

— avis de soixante (60) jours enregistré sous le numéro 4302699;

— transport de créance enregistré sous le numéro 4048130;

— hypothèque enregistrée sous le numéro 4176485 ainsi que l'assumption de cette hypothèque dans l'acte de vente enregistré sous le numéro 4300361.

La mise à prix est fixée à 36 175,00 \$.

Ces trois (3) immeubles appartiennent à la partie mise en cause 2752-7654 Québec Inc..

Ces différents montants représentent 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus séparément au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le VINGT-DEUXIÈME jour de MARS 1992 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 3 février 1992

77852

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001054-921

RACHEL THERRIAULT, avocate, faisant affaires au 2292, boulevard Industriel, local 208 à Laval, district de Montréal, partie demanderesse, contre **JEANNINE LAFLAMME GRENON**, ménagère, domiciliée au 3452, Isabelle, Fabreville, Laval, district de Montréal, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Laval, mis en cause.

«Ce certain immeuble sis en la ville de Laval, secteur Fabreville, connu et désigné comme étant la subdivision officielle un de la subdivision officielle trois cent soixante-douze du lot originaire numéro deux cent dix-sept (217-372-1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Rose, division d'enregistrement de Laval; avec la maison dessus construite, portant le numéro 3452, rue Isabelle, Fabreville, Laval, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve. L'immeuble servant de résidence familiale.»

La mise à prix est fixée à 64 950,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication, 32 475,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, le VINGT-TROISIÈME jour de MARS 1992 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 30 janvier 1992

77853

Rimouski

Saisie immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
Nos 100-18-000029-918
500-05-005712-912

CAISSE POPULAIRE D'ANJOU, 7000, boulevard Joseph-Renaud, Anjou, QC, partie demanderesse, contre **138042 CANADA INC.**, 53, place Ladouceur, Repentigny, QC, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistre-

ment de Matapédia, 27, Saint-Benoît Nord, Amqui, district de Rimouski, partie mise en cause.

«Un terrain ou emplacement situé en la municipalité de Val-Brillant, comté de Matapédia; avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, connu et désigné comme étant la subdivision un du lot originaire numéro cent quatre-vingt-cinq et la subdivision neuf du lot originaire numéro cent quatre-vingt-neuf (lots 185-1 et 189-9), tous deux du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Pierre-du-Lac, division d'enregistrement de Matapédia. Sujet, le tout, aux servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant le grever. Mais sauf et à distraire, dudit lot 189-9, une lisière de terrain ayant et mesurant une largeur de dix mètres et six cent soixante-huit millièmes (10,668 m) le long de la rue des Cèdres (lot 189-10), mesurant à l'autre extrémité une largeur de dix mètres et sept dixièmes (10,7 m) le long du lac Matapédia par une profondeur de cent dix-sept mètres et trente-cinq centièmes (117,35 m) du côté nord-ouest et cent dix-huit mètres et cinq dixièmes (118,5 m) du côté sud-est et est bornée comme suit: vers le nord-est par le lac Matapédia, vers le sud-est par une partie dudit lot 189-9, vers le sud-ouest par la rue des Cèdres (lot 189-10) et vers le nord-ouest par le lot 190-11. Cette lisière de terrain distraite est maintenant connue et désignée comme étant la resubdivision un de la subdivision neuf du lot originaire numéro cent quatre-vingt-neuf (lot 189-9-1) du susdit cadastre.»

Y compris tous les équipements et effets servant à l'exploitation de la bâtisse, sauf et excepté les biens ci-après décrits, lesquels ont été nantis en faveur de la Caisse populaire d'Anjou par acte de nantissement commercial enregistré le 28 juin 1988 sous le numéro 116902.»

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit en chèque certifié fait à l'ordre du shérif du district de Rimouski, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à 69 285,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Matapédia, 27, Saint-Benoît Nord, Amqui, le MERCREDI VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1992 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-LOUIS LEBREUX

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 31 janvier 1992

77859

Saisie immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
Nos 100-18-000018-911
200-05-001838-916

COMPAGNIE TRUST ROYAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et un bureau principal au

1122, chemin Saint-Louis, Sillery, district de Québec, partie demanderesse, contre MARIO LARRIVÉE, résidant et domicilié au 542, Thomas-Tachereau, ville et district de Rimouski, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Rimouski, 337, rue Morreault, ville et district de Rimouski, partie mise en cause.

« 1. La resubdivision deux de la resubdivision un de la subdivision un du lot originaire trois cent quatre-vingt (lot 380-1-1-2) du cadastre officiel de la ville de Saint-Germain-de-Rimouski.

2. La subdivision trois du lot originaire quatre cent vingt-six (lot 426-3) du cadastre officiel de la ville de Saint-Germain-de-Rimouski.

3. La resubdivision deux de la subdivision un du lot originaire quatre cent vingt-sept (lot 427-1-2) du cadastre officiel de la ville de Saint-Germain-de-Rimouski.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, incluant les meubles meublants et appareils garnissant l'immeuble ou les logements y situés. Ces meubles meublants et appareils sont des immeubles par destination. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit en chèque certifié fait à l'ordre du shérif du district de Rimouski, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à 79 968,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Rimouski, 337, Morreault, SS. 04, Rimouski, le MERCREDI VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1992 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-LOUIS LEBREUX

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 30 janvier 1992

77854

Saisie immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
No 100-18-000019-919
200-05-001599-914

COMPAGNIE TRUST ROYAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et un bureau principal au 1122, chemin Saint-Louis, Sillery, district de Québec, partie demanderesse, contre MARIO LARRIVÉE, résidant et domicilié au 542, Thomas-Tachereau, ville et district de Rimouski, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Rimouski, 337, rue Morreault, ville et district de Rimouski, partie mise en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant la resubdivision un de la subdivision un du lot originaire trois cent soixante-sept (367-1-1) et la resubdivision deux de la subdivision un du lot originaire trois cent soixante-sept (367-1-2) du cadastre officiel de la ville de Saint-Germain-de-Rimouski; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, incluant les meubles meublants et appareils garnissant l'immeuble ou les logements y situés. Ces meubles meublants et appareils sont des immeubles par destination. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit en chèque certifié fait à l'ordre du shérif du district de Rimouski, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à 76 155,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Rimouski, 337, Morreault, SS.04, Rimouski, le MERCREDI VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1992 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-LOUIS LEBREUX

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 30 janvier 1992

77855

Saint-François

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
District de Saint-François
No 450-02-000210-917
S. 450-18-000053-917

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE BARNSTON, 1500, chemin Riendeau, Barnston, QC, J1A 2S5, partie demanderesse, contre CHRISTIAN BORNERAND, d'adresse inconnue, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division de Coaticook, partie mise en cause.

Désignation

« Un emplacement situé en la municipalité de Barnston, connu et désigné comme formant partie de la partie non subdivisée du lot treize C (13 C-N.-S. ptie), aux plan et livre de renvoi officiels pour le rang Dix, canton de Barnston, mesurant cent pieds (100 pi) en front et à l'arrière, sur une profondeur de deux cent dix-sept pieds et six dixièmes de pied (217,6 pi) dans sa ligne nord-ouest et deux cent onze pieds et dix-sept centièmes de pied (211,17 pi) dans sa ligne sud-est. Borné comme suit: en front, vers le sud-ouest, par le nouvel emplacement de la route; à l'arrière, vers le nord-est, par les eaux du lac Lyster; d'un côté, vers le sud-est, par une autre partie du lot treize C (13-C), propriété de Vincent Pelletier ou représentants; et de l'autre côté, vers le nord-ouest, par une autre partie du lot treize C, propriété de James Dallas White ou représentants. Adresse d'immeuble: 507, chemin des Chalets, Barnston. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 670^e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 11 346,75 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Coaticook, 150, rue Child, Coaticook, le DIX-HUITIÈME jour de MARS 1992 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
COLETTE BOUCHARD

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 27 janvier 1992 77793

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
District de Saint-François
No 450-05-000884-904
S. 450-18-000051-911

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1080, chemin Saint-Louis à Sillery, district de Québec, partie demanderesse, contre SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE L'AMBASSADE INC., chemin Georgesville à Magog, district de Saint-François, et BERTRAND BLANCHET, chemin Georgesville à Magog, district de Saint-François, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Sherbrooke, partie mise en cause.

Désignation

« 1. Partie du lot numéro cent deux (ptie 102), aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Orford, de figure irrégulière, bornée comme suit :

Bornant	Longueur mètres	Direction géodésique ° ' "
Nord: 102 ptie (ci-dessus décrite)	247,33	87 20 46
Est: 103 ptie	142,25	180 28 55
Sud: 102,2, 102 ptie (boulevard Portland)	213,21	267 20 46
Ouest: 102 ptie	65,89	355 03 16
Sud: 102 ptie	3,79	267 20 46
Ouest: 102 ptie	15,24	358 06 59
Sud: 102 ptie	20,12	267 20 46
Ouest: 102-25	60,96	357 20 46

Cette partie du lot 102 contient en superficie trente-deux mille six cent vingt-cinq mètres carrés et un dixième (32 625,1 m²).

2. Partie du lot numéro cent deux (ptie 102), aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Orford, de figure irrégulière, bornée comme suit :

Bornant	Longueur mètres	Direction géodésique ° ' "
Nord: 101 pties, 101-390 (rue), 101-393 (rue)	376,25	87 45 16
Est: 103 ptie	116,32	180 28 55
Sud: 102 ptie (ci-dessus décrite), 102-24 et 102-25	281,47	87 20 46
Sud-ouest: 102-22 et 102-23	61,58	296 42 59
Sud-ouest: 102-21	15,46	307 46 41
Sud-ouest: 102-19 et 102-20	30,85	318 54 21
Sud-ouest: 102-18	15,95	319 01 45
Sud-ouest: 102-16 et 102-17	27,66	333 55 49
Nord-ouest: 102-4	30,48	64 11 56
Sud-ouest: 102-4	4,91	333 50 49

Cette partie du lot 102 contient en superficie quarante et un mille six cent soixante-deux mètres carrés et deux dixièmes (41 662,2 m²).

Le tout suivant plan et description préparés par Doric Fournier, arpenteur-géomètre, en date du premier décembre 1989, sous le numéro 3617 de ses minutes.

Le tout sans bâtisse.

A) 1. Partie du lot numéro cent un (ptie 101), aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Orford, division d'enregistrement de Sherbrooke, de figure irrégulière, bornée comme suit :

Bornant	Longueur mètres
Nord-ouest: 101-329 + ptie 101	60,96
Nord-est: 101-393 (rue)	29,99
Sud: 102 ptie	
Sud-ouest: 101-390 (rue)	3,29

Cette partie du lot 101 contient en superficie environ mille quatorze mètres carrés et quatre dixièmes de mètre carré (1 014,4 m²).

2. Partie du lot numéro cent un (ptie 101), aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Orford, division d'enregistrement de Sherbrooke, de figure irrégulière, bornée comme suit :

Bornant	Longueur mètres
Nord-ouest: 101-394 à 101-397	85,34
Nord-ouest: 101-398 à 101-400	75,46
Nord-ouest: 101-436	6,38
Nord-est: 101 pties	136,00 env.
Sud: 102 ptie	
Sud-ouest: 101-393 (rue)	48,72

Cette partie du lot 101 contient en superficie environ douze mille neuf cent vingt-cinq mètres carrés (12 925,00 m²).

B) 1. Partie du lot numéro cent un (ptie 101), aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Orford, division d'enregistrement de Sherbrooke, de figure irrégulière, bornée comme suit:

Bornant		Longueur mètres
Nord:	101 ptie	73,54
Est:	101-433 (rue Maheux)	52,58
Sud:	102 ptie	58,52
Ouest:	101 ptie (ci-dessus décrite)	54,40

Cette partie du lot 101 contient en superficie environ trois mille quatre cent quatre-vingt-trois mètres carrés (3 483,00 m²).

2. Partie du lot numéro cent un (ptie 101), aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Orford, division d'enregistrement de Sherbrooke, de figure irrégulière, bornée comme suit:

Bornant		Longueur mètres
Nord:	101-434 (rue) arc	30,51
Est:	100 ptie rayon	192,18
Sud:	102 ptie	30,48
Ouest:	101-433 (rue Maheux)	41,88

Cette partie du lot 101 contient en superficie environ mille deux cent quarante-neuf mètres carrés (1 249,00 m²).

Le tout suivant plan et description préparés par Doric Fournier, arpenteur-géomètre, en date du 18 décembre 1989, sous le numéro 3646 de ses minutes, sauf pour la partie décrite à 4.A 1 ci-dessus.

Le tout sans bâtisse.»

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 376 761,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Sherbrooke, 375, rue King Ouest, Sherbrooke, QC, le DIX-HUITIÈME jour de MARS 1992 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
COLETTE BOUCHARD

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 27 janvier 1992

77792

Saint-Hyacinthe

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
Nos 405-05-000080-911
750-18-000030-918

CAISSE POPULAIRE ST-FRÉDÉRIC DE DRUMMOND-VILLE, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social à place Girouard, C.P. 37 à Drummondville, district de Drummond, partie demanderesse, contre 2736-0858 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 108, rue Marchand à Drummondville, district de Drummond, et JEAN R. PRINCE, domicilié et résidant au 4954, boulevard Allard à Drummondville, district de Drummond, parties défenderesses, et SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, ayant un bureau au 2700, boulevard Laurier, édifice Champlain, local 2000, C.P. 3600 à Sainte-Foy, district de Québec, mise en cause, et RAYMOND CHABOT, syndic, 888, rue Saint-Jean à Québec, ès qualités de syndic à la faillite de ROTISSERIES LE COQ RÔTI INC., dont le bureau était située au 1515, avenue Saint-Jean-Baptiste, local 110, ville et district de Québec, mis en cause, et LE MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, ayant un bureau situé au 3800, rue Marly à Sainte-Foy, district de Québec, mis en cause, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, mis en cause.

Désignation

«Un emplacement situé à Acton Vale, connu et désigné comme étant le lot numéro un de la resubdivision du lot numéro dix de la subdivision du lot originaire numéro trois cent soixante et un, aux plan et livre de renvoi officiels pour le cadastre du village d'Acton Vale (Lot 361-10-1 VILLAGE D'ACTON VALE); avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 1044, rue Saint-André à Acton Vale, ainsi que l'ameublement, les équipements, l'agencement et autres objets qui sont sur ou dans l'immeuble et qui sont considérés immeubles par destination.»

Lesdits immeubles par destination sont décrits comme suit:

- 1 caisse Canon TX-5011
- 1 carte Gamma B298C-TX 5011
- 1 logiciel de caisse
- 1 multiplexeur 5 ports
- 1 ordinateur AT286, écran, clavier
- 1 board IBM pour l'ordinateur
- 1 logiciel d'ordinateur
- 1 impr. parall Epsom FX850 rapp.

1. Un (1) comptoir de bière réfrigéré 96" X 24" avec compresseur à distance, modèle TW203, 4 portes formica brun, incluant rack à verres en chêne.
2. Un (1) Wok chinois triple A/I 87" X 39".
3. Un (1) congélateur Admiral 31" X 21", modèle CF777-1, série LS0703648.
4. Quatre-vingt cinq (85) chaises de bois.
5. Sept (7) tables en chêne 36" X 36".
6. Deux (2) paterres murales.
7. Un (1) meuble de rangement mélamine 6' X 22" X 26".
8. Une (1) table 30" X 30" avec base 1-4.
9. Deux (2) chaises sur roulettes pour bébé.
10. Une (1) table de service sur roues, en chêne.
11. Un (1) mixer Hamilton Beach No 33.
12. Une (1) cafetière Bunn o Matic UPS, série 7-16822.
13. Un (1) réchaud à café, double, #8554, série 7907.
14. Une (1) table chaude M.K.E. B-33M, série 8259-63.
15. Vingt-deux (22) tables 52" X 32" en chêne.
16. Un (1) système de son Akai, modèle AA-1020.
17. Un (1) buffet mobile chauffant M.K.E., modèle HFTM6024, série 8605205, incluant pare haleine, lumière, ainsi que deux tablettes de services A/I.
18. Un (1) lave-verres Dolphyn, modèle DF, série 80DM2-7652.
19. Une (1) caisse enregistreuse Victor 1105, série 6639006.
20. Une (1) cafetière UPR 2 silex, série 8-39996.
21. Un (1) réfrigérateur à lait Universal Cooler, modèle MDZ, série K26639.
22. Un (1) lave-vaisselle, modèle 1 KA-B, série 50031, incluant table de lavage 10' avec hose pré-rince.
23. Une (1) lampe infrarouge 36" Cecilware, modèle F120550.
24. Un (1) micro-ondes Général Électrique, modèle JM405-1, série AC687346.
25. Un (1) grille-pain Toastwell 4 tranches, modèle BTM-4CB, série X2762-87.
26. Un (1) meuble réfrigéré 48" X 33", 2 portes compresseur à distance.
27. Une (1) table chaude M.K.E. au gaz, modèle HFT56AW, série 22498-73.
28. Un (1) poêle au gaz Garland 4 ronds, 1 plaque, 2 fours.
29. Un (1) charcoal Garland 24" avec base.
30. Une (1) friteuse M.K.E., modèle FG 120, série 8600394.
31. Une (1) friteuse Frymaster 140,000 BTU.
32. Une (1) salamandre South Bend 34" X 30", modèle 134-SS, série 62-5256.
33. Une (1) table de travail 72" X 36" incluant 1 tiroir et 2 tablettes intermédiaires.
34. Une (1) table de travail 40" X 21".
35. Un (1) poêle South Bend 4 ronds, 1 plaque, 1 four.
36. Une (1) hotte de ventilation 18' X 46" acier peint incluant filtre, ventilateur.
37. Un (1) four micro-ondes Litton Multiware.
38. Une (1) hotte de ventilation 9' X 60" acier peint incluant filtre et ventilateur.
39. Un (1) chariot A/I.
40. Un (1) système CO₂ Range Guard, modèle 6G incluant 4 sorties.
41. Une (1) chambre froide 8' X 6' incluant 9 tablettes compresseur et évaporateur, 4 portes 22" X 32", 1 porte pleine grandeur.
42. Un (1) chauffe-eau gaz naturel, modèle BT80-930S, série 930-87-6-L0534.
43. Un (1) chariot à cabaret.
44. Une (1) table de boucher 60" X 30" X 36".
45. Une (1) chambre froide Foster 6' X 20' X 7.6', série 28073, incluant 2 rack en bois, évaporateur et compresseur TC100 AML, 1 porte pleine grandeur.
46. Une (1) étagère 146" X 27", 4 sections peint gris.
47. Un (1) chariot pour caisse.
48. Un (1) meuble d'acier peint gris, 3 tiroirs.
49. Un (1) évier double 52" X 27" A/I.
50. Un (1) extincteur Pyrenne, modèle HA7-3, série 972541.
51. Une (1) table de préparation avec crémaillère à chaudrons 63" X 24", 1 tiroir.
52. Une (1) table de préparation 60" X 21", 1 tiroir.
53. Un (1) congélateur Roy, modèle FHC-23D-W1, série 071779, 63" X 27".
54. Une (1) table de préparation 62" X 45" mélamine blanc.
55. Un (1) trancheur Berkel peint 12" lame.
56. Un (1) malaxeur Hobart sur base modèle A200, série 1662709.
57. Un (1) stéréo Mirda incluant colonne.
58. Un (1) congélateur Bélanger 45" X 28".
59. Un (1) four à pizza South Bend 34" X 44", série 3019074.
60. Une (1) étagère de rangement en acier peint 20" X 36" X 72" avec 4 tablettes.
61. Une (1) table de préparation à pizza 95" X 25".
62. Une (1) cafetière 100 tasses.
63. Une (1) table 24" X 42" avec bases.
64. Une (1) machine à glace Manitowoc 30" X 29" X 42", modèle ARJ201W, série 093251.
65. Un (1) congélateur 78" X 27".
66. Cinq (5) bancs de bar en érable.
67. Cinq (5) chaises en bois vinyle brun.
68. Sept (7) bases de table en fonte.
69. Deux (2) étagères à vaisselle 60" X 76" X 1.
70. Une (1) table 32" X 32" avec base 1-4.
71. Un (1) aspirateur Electrolux avec balais moteur.
72. Un (1) extincteur Pyrenne, modèle HW15P, série 573609.
73. Une (1) table chaude mobile 60" X 24" incluant pare-haleine, lampes, ainsi que 2 planches a/i à desservir.
74. Un (1) frigidaire à bière 4 portes Foster compresseur à distance entièrement A/I.
75. Une (1) caisse enregistreuse Kingtrin Type SP-1261, série 7H00063.
76. Un (1) comptoir de bar mélamine bleu 2 sections 9', 1 section 12'.
77. Un (1) meuble de service 37" X 27" en mélamine brun, 1 porte.
78. Sept (7) tables rondes brunes 30" avec base 1-4.
79. Une (1) table brune 32" X 32" avec base de fonte.
80. Vingt-deux (22) chaises brunes.
81. Cinquante-cinq (55) chaises en érable.
82. Une (1) chaudière à plancher avec tordeur.
83. Deux (2) poubelles acier blanc.
84. Trois (3) banquettes grises 12'.
85. Articles de cuisine pour 200 couverts incluant ustensiles, vaisselles, chaudrons, bac à vaisselles, plateaux.
86. Trente (30) banquettes doubles.
87. Quinze (15) banquettes simples.
88. Trente (30) tables de banquettes doubles.
89. Quinze (15) tables de banquettes simples.
90. Une (1) unité de service stainless.
91. Une (1) enseigne (3' X 20', 2 côtés).
92. Un (1) réfrigérateur commercial, 1 porte.

- 93. Un (1) réfrigérateur Foster, 2 portes.
- 94. Un (1) poêle Garland avec plaque.
- 95. Un (1) poêle Garland avec ronds.
- 96. Une (1) caisse + imprimante informative Canon.

Salle à manger du restaurant:

- 97. Deux (2) lumières de sortie (Exit).
- 98. Une (1) caisse enregistreuse Tec.
- 99. Un banc beige 30".
- 100. Un (1) comptoir mélamine blanc pour caisse enregistreuse.
- 101. Un (1) extincteur Général Model ws/ls 900.
- 102. Un (1) comptoir mélamine blanc, 6', 4 portes, 2 tiroirs.
- 103. Un (1) comptoir vitré mélamine blanc 5'.
- 104. Un (1) comptoir lunch mélamine blanc 27' en forme de L.
- 105. Dix (10) bancs bruns de comptoir lunch.
- 106. Quatre (4) cendriers blancs ronds.
- 107. Vingt-quatre (24) banquettes deux places.
- 108. Douze (12) tables pour banquettes 4 places.
- 109. Huit (8) banquettes une place.
- 110. Quatre (4) tables pour deux personnes.
- 111. Un (1) appui-banquette (finition).
- 112. Un (1) chariot stainless trois étages.
- 113. Seize (16) lampes pour banquettes.
- 114. Neuf (9) lampes suspendues pour banquettes.
- 115. Un (1) porte-manteau Stainless.
- 116. Trois (3) chaises pour bébé.
- 117. Quatre (4) sièges pour bébé.
- 118. Dix (10) chaises en plastique.
- 119. Cinq (5) tables avec bases 30X30.
- 120. Cinq (5) lumières ajustables de plafond.
- 121. Quatre (4) lumières d'urgence.
- 122. Une (1) lampe suspendue, or, 5 lumières.
- 123. Un (1) meuble de service brun + évier + fontaine eau c.
- 124. Une (1) balayuse Kirby Marque Héritage II.
- 125. Trois (3) poubelles en plastique.
- 126. Un (1) comptoir à bière, 4 portes, fini stainless + compresseur incorporé, marque Canadien Kitchen.
- 127. Un (1) amplificateur Rotel, modèle QA-408.
- 128. Une (1) étagère de broche 4' X 2'.
- 129. Un (1) meuble de rangement Stainless, 3' X 2'.
- 130. Un (1) frigidaire à crème glacée vitré 60" + compresseur incorporé.
- 131. Un (1) comptoir réfrigéré 4' X 3' avec pompe pour sundae et compresseur incorporé.
- 132. Un (1) comptoir d'utilité Stainless 18" X 3' avec drain Multimixer 3 sorties, modèle 9B.
- 133. Une (1) machine à café Espresso, modèle Elespresso.
- 134. Une (1) armoire à pâtisserie murale 48" X 40" avec miroir et compresseur à distance.
- 135. Un (1) comptoir d'utilité A/I 66" X 36".
- 136. Un (1) comptoir d'utilité A/I 60" X 24".
- 137. Deux (2) tables chaudes St-24, comptoir 5' X 2' A/I, chauffe assiette.
- 138. Un (1) comptoir réfrigéré, bar à salade 12 contenants, A/I, vitré 8' X 2', et compresseur à distance.
- 139. Deux (2) tablettes A/I 4' X 2' avec lampes réchauds.
- 140. Une (1) tablette A/I 5' X 2' avec lampes réchauds.
- 141. Un (1) extincteur modèle Stm-15-A/I.
- 142. Trois (3) chariots 3 étages A/I.
- 143. Un (1) four micro-ondes Litton.
- 144. Une (1) machine à glace Koldraft 40" X 36".

- 145. Trois (3) poubelles vertes.
- 146. Une (1) table de lavage A/I 15' X 24".
- 147. Un (1) robinet de prélèvement.
- 148. Deux (2) tablettes de rangement A/I 7' X 1'.
- 149. Un (1) évier triple A/I.
- 150. Une (1) tordeuse à plancher.
- 151. Onze (11) paniers à vaisselle.
- 152. Trois (3) paniers à coutellerie.
- 153. Un (1) support 7', acier noir + crochets.
- 154. Un (1) aspirateur domestique Electrolux.
- 155. Un (1) support portatif SP6 avec 6 compteurs.
- 156. Un (1) meuble de rangement de bar avec miroir.
- 157. Un (1) évier stainless 36" X 24".

Salle à manger adjacente:

- 158. Huit (8) lampes suspendues.
- 159. Six (6) lampes murales.
- 160. Six (6) plantes suspendues.
- 161. Seize (16) banquettes bleues 2 places.
- 162. Huit (8) tables pour banquettes.
- 163. Soixante (60) chaises.
- 164. Quatre (4) tables de banquets.
- 165. Trois (3) chaises de bar.
- 166. Un (1) porte-manteau sur roulette.
- 167. Deux (2) chafer.
- 168. Une (1) lampe de réchaud 2 bulbes.
- 169. Deux (2) lumières de sortie (Exit)
- 170. Un (1) store vénitien (94").
- 171. Un (1) extincteur général, modèle ws/ls 900.
- 172. Quatre (4) porte-cabarets.
- 173. Dix-sept (17) vases à fleurs.
- 174. Trois (3) lustres suspendues.
- 175. Un (1) meuble de rangement 3 portes, 6' X 2'.

Équipement de bar:

- 176. Dix (10) bancs.
- 177. Neuf (9) chaises.
- 178. Quatre (4) tables rondes avec base.
- 179. Un (1) comptoir de bar, évier intégré.
- 180. Un (1) téléviseur couleur Toshiba.
- 181. Une (1) caisse-enregistreuse Prosper, modèle ET-704-T.
- 182. Un (1) comptoir réfrigéré MKE, modèle BI 60 SC.
- 183. Une (1) lumière de sortie.
- 184. Deux (2) lampes suspendues en fer forgé.
- 185. Un (1) store vénitien 8'.
- 186. Un (1) meuble de rangement avec évier.
- 187. Une (1) toilette.
- 188. Une (1) poubelle.
- 189. Un (1) escabeau.

Équipement de cuisine:

- 190. Un (1) moulin à viande.
- 191. Un (1) malaxeur 20 pintes, modèle A200.
- 192. Un slicer Toledo.
- 193. Un (1) meuble de rangement A/I en forme de L, 12' X 2'.
- 194. Une (1) tablette A/I, 4' X 1'.
- 195. Une (1) balance Kranklin, modèle 100.
- 196. Un (1) moule à hamburger.
- 197. Une (1) balance Edlund.

Équipement de cuisine :

198. Une (1) râpe à fromage manuelle.
199. Un (1) évier simple.
200. Un (1) ouvre-boîte Edlund no 1.
201. Quatre (4) tablettes de rangement A/1, 6' X 1'.
202. Une (1) table de travail dessus en bois, 66" X 36".
203. Un (1) meuble Hammett, 3 tiroirs, A/1 20" X 36".
204. Un (1) micro-ondes Litton.
205. Un (1) meuble de rangement A/1 48" X 36".
206. Une (1) table chaude, 3 contenants, 40" X 36".
207. Une (1) plaque Garland 60", 5 thermostats.
208. Un (1) meuble A/1, 7' X 36", avec hotte.
209. Une (1) table à salade, modèle SV 48.
210. Deux (2) toastmaster, modèle IDZ.
211. Un (1) grille-pain de marque Général Électrique.
212. Un (1) réfrigérateur 2 portes avec compresseur incorporé.
213. Un (1) comptoir à pain, 2 tiroirs, A/1, 40" X 36".
214. Deux (2) tables de travail mélamine 40" X 40".
215. Un (1) four Baker's Pride à pizza avec stand.
216. Trois (3) friteuses Général Électrique.
217. Un (1) charbon Moffat 24" à gaz.
218. Un (1) poêle électrique Garland 6 ronds.
219. Un (1) poêle Garland, 3 plaques à bouillir.
220. Un (1) poêle à gaz, 6 ronds, et un (1)-four Garland.
221. Un (1) four à convection Blodgett EF-111.
222. Un (1) comptoir réfrigéré A/1, modèle BBR 48.
223. Une (1) hotte de ventilation 15' avec filtre.
224. Un (1) système Co, Sentinel, modèle HDR 25 DC.
225. Une (1) chambre froide 16' X 12'.
226. Un (1) congélateur 19' X 15'.
227. Quinze (15) racks A/1.
228. Une (1) «Exit».
229. Deux (2) lampes de secours.
230. Un (1) extincteur Kidde, modèle 20DCPC.
231. Un (1) punch avec holder.

Salle des employés :

232. Un (1) cabinet de rangement.
233. Un (1) fauteuil roulant.
234. Une (1) douche plastique.
235. Deux (2) toilettes de maison.
236. Deux (2) éviers.
237. Deux (2) porte-papier.
238. Quatre (4) plinthe électriques 3'.
239. Une (1) chaise en plastique.
240. Deux (2) poubelles.
241. Un (1) «Exit».

Bureau :

242. Lampe.
243. Une (1) chaise sur roulettes.
244. Un (1) bureau 2 tiroirs.
245. Deux (2) classeurs 4 tiroirs.
246. Trois (3) tiroirs caisses.
247. Deux (2) stores vénitiens 4'.
248. Un (1) bureau.
249. Un (1) Non drips 6 compteurs.

250. Treize (13) racks en broche.
251. Une (1) chaise caisse RC Allen Ultra.
252. Deux (2) poubelles.
253. Trois (3) racks à vaisselle.
254. Un (1) panier à ustensiles.
255. Un (1) placard al. gris.
256. Un (1) moteur CA, modèle 7J304JAX.
257. Un (1) transformateur Marcus MTC, modèle TWF 225 KVA.
258. Un (1) transformateur Marcus MTC, modèle WM 15 KVA.
259. Un (1) transformateur modèle K759K.
260. Un (1) Safety Switch, modèle SN 456, 600 volts.
261. Un (1) réservoir à eau chaude Giant, modèle 172A, 60 gallons.
262. Une (1) chaufferette Markell.
263. Un (1) smallware en général.

Salle de bain :

264. Deux (2) poubelles al. blanc.
265. Un (1) essuie-mains Nova.
266. Deux (2) meubles avec évier mélamine et miroir.
267. Une (1) cloison pour toilettes.
268. Un (1) séchoir Canada dryer.
269. Deux (2) cendriers muraux stainless.
270. Quatre (4) boîtes Napkins A/1.
271. Une (1) cloison 4 portes pour toilettes.
272. Cinq (5) boîtes Scott pour rouleaux à papier.
273. Une (1) table 30 X 30.
274. Un (1) grilloir domestique.
275. Quatre (4) tables de banquet.
276. Vingt-cinq (25) chaises oranges plastiques.
277. Deux (2) bases de tables transformée en panneau.
278. Un (1) silex 2 réchauds.
279. Un (1) silex 4 réchauds.
280. Stores vénitiens restaurant et salle à manger.
281. Partition de division salle à manger.
282. Bar de service salle à manger, mobilier, équipement.
283. Petits équipements — ustensiles, vaisselles, chaudrons, équipement de service de bar, verrerie, équipement de production et service.

La mise à prix est fixée à la somme de 47 897,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe à Saint-Hyacinthe, 1150, rue Sainte-Anne, local 200, le DIX-NEUVIÈME jour de MARS 1992 à QUATORZE heures.

La shérif,
GLADYS SALVAIL

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 28 janvier 1992

77794

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
Nos 750-05-000233-915
750-18-000044-919

LA FINANCIÈRE COOPÉRANTS PRÊTS-ÉPARGNE INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1870, rue Saint-Antoine, ville et district de Saint-Hyacinthe, J2S 3L7, partie demanderesse, contre **LES ENTREPRISES MARCEL CHABOT INC.**, corporation ayant un bureau au 20 de la rue Saint-Joseph à Sainte-Madeleine, district de Saint-Hyacinthe, J0H 1S0, et **ANDRÉ CHABOT**, résidant et domicilié au 2035, avenue Saint-Laurent, appartement 201 à Plessisville, district de Frontenac, G6L 1X8, et **RITA LAMARRE**, résidant et domiciliée au 1242, rue Painchaud à Plessisville, district de Frontenac, G6L 1X8, et **MARCEL NOLET**, résidant et domicilié au 1651, rue Savoie, appartement 202 à Plessisville, district de Frontenac, G6L 1X8, et **LUCIE CHABOT**, résidant et domiciliée au 1651, rue Savoie, appartement 202, Plessisville, district de Frontenac, G6L 1X8, parties défenderesses, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, 1150, rue Sainte-Anne, local 200, Saint-Hyacinthe, mis en cause.

Désignation

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent trente-sept (137-20) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Madeleine; avec bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 20 de la rue Saint-Joseph à Sainte-Madeleine. Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, notamment une servitude réciproque de vue, suivant enregistrement numéro 212707. »

La mise à prix est fixée à la somme de 41 157,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif au moment de la vente, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, 1150, rue Sainte-Anne, local 200, Saint-Hyacinthe le VINGT-SIXIÈME jour de MARS 1992 à QUATORZE heures.

La shérif,
GLADYS SALVAIL

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 28 janvier 1992

77795

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-012372-882
750-18-000043-911

QUINCAILLERIE CARRIER INC., corporation légalement constituée et ayant son siège social au 4351, Iberville, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre **YVON DUTIL**, faisant affaires sous le nom de « **LES ENTREPRISES YVON DUTIL ENR.** », ayant un bureau au 3636, rue Michel-Ange, ville et district de Montréal, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Rouville, mis en cause.

Désignation

« Un lot connu et désigné comme étant la subdivision trois cent soixante-sept du lot originaire trente-huit (38-367), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hilaire, division d'enregistrement de Rouville; avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances, désigné par le numéro d'immeuble 381, rue Blain en la ville de Mont-Saint-Hilaire. »

autrefois connu et désigné avant une rénovation cadastrale comme :

Désignation

« Un terrain situé en la ville de Mont-Saint-Hilaire, comté de Rouville, connu et désigné au cadastre de la paroisse de Saint-Hilaire, se composant comme suit : d'une partie du lot originaire numéro trente-huit (ptie 38), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hilaire, division d'enregistrement de Rouville, mesurant cent cinquante pieds (150 pi) le long de la rue Blain (lot 38-31) et cent trente pieds (130 pi) le long de la rue Sir-Wilfrid et ayant une superficie de dix-neuf mille cinq cents pieds carrés (19 500 pi²), mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit : au sud-ouest par ladite rue Blain, étant le lot numéro 383-31 du même cadastre, au nord-est par une autre partie du même lot 38 dudit cadastre, au nord-ouest par une autre partie du même lot 38 dudit cadastre et au sud-est par la rue Sir-Wilfrid-Laurier. »

La mise à prix est fixée à la somme de 192 564,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Rouville à Marieville, au 1601, rue Edmond-Guillet le VINGTIÈME jour de MARS 1992 à QUATORZE heures.

La shérif,
GLADYS SALVAIL

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 28 janvier 1992

77796

Saint-Maurice

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Maurice
S. 410-18-000020-894 (ITA-1423-88)
410-18-000021-892 (ITA-1462-88)

Brefs notés: 410-18-000016-900 (410-05-000030-882)
410-18-000020-902 (410-05-000030-882)

Dans l'affaire de la Loi de l'impôt sur le revenu, du Régime de pensions du Canada, de la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage, et dans l'affaire d'une cotisation ou des cotisations établies par le ministre du Revenu national en vertu d'une ou plusieurs des lois suivantes: la Loi de l'impôt sur le revenu, le Régime de pensions du Canada, la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage, partie demanderesse, contre, d'une part, STATION DE SKI ST-MATHIEU INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau à C.P. 532, Saint-Mathieu-du-Parc, district de Saint-Maurice et, d'autre part, STATION TOURISTIQUE ST-MATHIEU DU PARC INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau à C.P. 532, Saint-Mathieu-du-Parc, district de Saint-Maurice, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shawinigan, 212, 6^e Rue, Shawinigan, G9N 8B6, mis en cause.

Désignation

STATION DE SKI ST-MATHIEU INC.

Terrains à Saint-Mathieu-du-Parc

A) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro trente-trois (ptie 33), rang II du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface, borné vers le nord-ouest par une partie du lot 40, rang II du cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu et par les lots 33-1 (rue), 33-2, 33-3 et 33-4, vers le nord-est par une partie du lot 585, rang I du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore, vers le sud-est par une partie du lot 33 rang II, vers le sud-ouest par une partie du lot 33 rang II; mesurant six cent onze mètres et soixante dix-neuf centièmes (611,79 m), trois mètres et un dixième (3,1 m), vingt-six mètres et vingt et un centièmes (26,21 m), dix-neuf mètres et vingt-huit centièmes (19,28 m), cinquante-cinq mètres et quatre vingt-huit centièmes (55,88 m), quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m), soixante mètres et quatre-vingt-seize centièmes (60,96 m), quarante et un mètres et quatre centièmes (41,04 m) et cent soixante-treize mètres et cinq dixièmes (173,5 m), vers le nord-ouest, cent trente-cinq mètres et sept centièmes (135,07 m) vers le nord-est, huit cent soixante-dix-sept mètres et six centièmes (877,06 m) vers le sud-est, cent trente-cinq mètres et sept centièmes (135,07 m) vers le sud-ouest; contenant en superficie cent treize mille cent cinquante-deux mètres carrés (113 152 m²).

Sauf et à distraire de cet emplacement la partie vendue par Station de Ski St-Mathieu Inc. à Laurent Gélinas aux termes d'un acte de vente fait et passé devant Jean Paquin, notaire, le 10 octobre 1984, enregistré au bureau d'enregistrement de Shawinigan, le 11 octobre 1984, sous le numéro 118551 et qui se lit textuellement comme suit:

«Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot numéro trente trois (ptie 33), rang II du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface, borné à l'est par le lot 33-2 dudit cadastre, à l'ouest et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 33 dudit cadastre; mesurant à l'est, vingt-six mètres et vingt et un centièmes (26,21 m), à l'ouest seize mètres et soixante-quinze centièmes (16,75 m), au nord-ouest onze mètres et vingt-cinq centièmes (11,25 m); contenant une superficie de soixante-trois mètres carrés (63 m²); sans bâtisse.»

Sujet, ledit emplacement, à des servitudes d'aqueduc et d'égout enregistrées au bureau d'enregistrement de Shawinigan, le 1^{er} mai 1984, sous le numéro 115251, ainsi qu'à une servitude de droit de passage enregistrée au susdit bureau d'enregistrement le 16 février 1965, sous le numéro 301.

B) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quarante (ptie 40), rang II du cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, borné vers le nord-ouest par les lots 40-30 (rue), 40-6 (rue), 40-39, 40-40 (rue) et 40-44, vers le nord-est par le lot 40-40 (rue) et une partie du lot 40 rang I, vers le sud-est par une partie du lot 33, rang II du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface, vers le sud-ouest par les lots 40-55 et 40-6 (rue), vers l'ouest par le lot 40-6 (rue); mesurant trente-huit mètres (38,0 m), trente-trois mètres et vingt-cinq centièmes (33,25 m) le long d'une courbe, trente-six mètres et quatre-vingt-quatre centièmes (36,84 m) et quarante-deux mètres et soixante-sept centièmes (42,67 m) vers le nord-ouest; treize mètres et deux dixièmes (13,2 m) et soixante-dix mètres et un dixième (70,1 m) vers le nord-est; cent soixante-treize mètres et cinq dixièmes (173,5 m) vers le sud-est; quatre mètres et soixante-huit centièmes (4,68 m), quarante-deux mètres et quatre-vingt-quinze centièmes (42,95 m) le long d'une courbe et cinq mètres et cinq dixièmes (5,5 m) vers le sud-ouest; quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m) vers l'ouest; renfermant en superficie sept mille quatre cent quarante-six mètres carrés (7 446 m²).

C) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quarante (ptie 40), rang II du cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, borné vers le nord-ouest par une partie du lot 41 rang II, vers le nord-est par les lots 40-2, 40-3, 40-4-2, 40-26, 40-27, 40-28, 40-49, 40-48, 40-47, 40-46, 40-45, 40-31 et 40-30 (rue), vers le sud-est par les lots nos ptie 33, 33-1 et 33-3 du cadastre de Saint-Boniface, vers le sud-ouest par une partie du lot 40, rang III; mesurant mille trois cent quarante-six mètres et huit dixièmes (1 346,8 m) vers le nord-ouest; sept mètres et soixante-deux centièmes (7,62 m), vingt-sept mètres et quarante-trois centièmes (27,43 m), soixante-quatorze mètres et sept centièmes (74,07 m) quarante-sept mètres et quarante-trois centièmes (47,43 m), trente-deux mètres et quatre dixièmes (32,4 m), vingt-cinq mètres et cinquante-six centièmes (25,56 m), soixante et quatre mètres et soixante et un centièmes (64,61 m), trente-cinq mètres et cinquante et un centièmes (35,51 m) le long d'une courbe, vingt-sept mètres et quarante-trois centièmes (27,43 m) et dix-huit mètres et vingt-neuf centièmes (18,29 m) vers le nord-est; mille deux cent trente-deux mètres et huit dixièmes (1 232,8 m) vers le sud-est, deux cent soixante-six mètres et quarante-trois centièmes (266,43 m) vers le sud-ouest; contenant, en superficie, trois cent vingt-neuf mille quatre cent soixante-treize mètres carrés (329 473 m²).

D) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quarante (ptie 40), rang II du cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, borné vers le nord-ouest par une partie du lot 41, rang II, vers le nord-est par une partie du lot 40 rang I, vers le sud par le lot 40-32; mesurant douze mètres (12,0 m) vers le nord-ouest, onze mètres et cinq dixièmes (11,5 m) vers le nord-est, quatorze mètres (14,0 m) vers le sud; contenant en superficie soixante-neuf mètres carrés (69 m²).

E) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quarante et un (ptie 41), rang II du cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, borné vers le nord par le chemin public (sans désignation cadastrale), vers le nord-est par une partie du lot 41 rang I, vers le sud-ouest par le lot 41-2 (rue chemin de la Montagne); mesurant quarante-cinq mètres et cinq dixièmes (45,5 m) vers le nord, trente-sept mètres (37,0 m) vers le nord-est, trente-quatre mètres (34,0 m) le long d'une courbe et quarante-huit mètres (48,0 m) vers le sud-ouest; contenant en superficie deux cent mètres carrés (200 m²).

F) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quarante et un (ptie 41), rang II du cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, borné vers le nord-est par une partie du lot 41, rang I, vers le sud-est par une partie du lot 40, rang II, vers le sud par le lot 41-11, vers le sud-ouest par le lot 41-2 (rue chemin de la Montagne); mesurant cinquante-deux mètres et cinq dixièmes (52,5 m) vers le nord-est, douze mètres (12,0 m) vers le sud-est, quatorze mètres et quarante-sept centièmes (14,47 m) vers le sud, dix mètres et cinq dixièmes (10,5 m) et trente-neuf mètres et cinq dixièmes (39,5 m) le long d'une courbe vers le sud-ouest; contenant en superficie six cent quarante-cinq mètres carrés (645 m²).

G) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quarante-deux (ptie 42), rang II du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Mathieu, borné vers le nord-ouest par la rivière Shawinigan, vers le nord-est par une partie du lot 42, rang II, vers le sud-est par une partie du lot 42, rang II (chemin Alpin), vers le sud-ouest par une partie du lot 42, rang II; mesurant six mètres et un dixième (6,1 m) vers le nord-ouest, quarante-cinq mètres et soixante-douze centièmes (45,72 m) vers le nord-est, six mètres et un dixième (6,1 m) vers le sud-est, quarante-cinq mètres et soixante-douze centièmes (45,72 m) vers le sud-ouest; contenant en superficie deux cent soixante-dix-neuf mètres carrés (279 m²).

H) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quarante-deux (ptie 42), rang II du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Mathieu, borné vers le nord-ouest par les lots 42-39 et 42-41, vers le nord par le lot 42-27 (rue chemin du Canton), vers l'est et le sud-est par le lot 42-42 (rue); mesurant trente-sept mètres (37,0 m) vers le nord-ouest, cinq mètres et cinq dixièmes (5,5 m) vers le nord, quatorze mètres (14,0 m) le long d'une courbe vers l'est, trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) vers le sud-est; contenant en superficie deux cent soixante-quatre mètres carrés (264 m²).

I) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quarante-deux (ptie 42), rang II du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Mathieu, borné vers le nord-ouest par le lot 42-27 (rue chemin du Canton), vers le nord-est par le lot 42-16, vers le sud-est, par une partie du lot 41, rang II,

vers le sud-ouest par le lot 42-43, vers l'ouest par le lot 42-42 (rue); mesurant dix-sept mètres (17,0 m) vers le nord-ouest, vingt-deux mètres et quatre-vingt-deux centièmes (22,82 m) vers le nord-est, trente-quatre mètres (34,0 m) vers le sud-est, dix-huit mètres et vingt-neuf centièmes (18,29 m) vers le sud-ouest, quatre mètres et huit dixièmes (4,8 m) vers l'ouest; contenant en superficie cinq cent trente et un mètres carrés (531 m²).

J) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quarante-deux (ptie 42), rang II du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Mathieu, borné vers le nord-ouest par une partie du lot 42, rang II (chemin Alpin), vers le nord-est par une partie du lot 42, rang II, vers le sud-est par les lots 42-7, 42-6, 42-5, 42-4, 42-3, 42-2 et 42-1, vers le sud et le sud-ouest par le lot 42-27 (rue chemin du Canton); mesurant deux cent vingt-sept mètres (227 m) vers le nord-ouest, trente-deux mètres (32,0 m) vers le nord-est, quatre-vingt-treize mètres et quatre-vingt-huit centièmes (93,88 m) vers le sud-est, trente-neuf mètres (39,0 m) vers le sud, cent dix-huit mètres (118,0 m) vers le sud-ouest; contenant en superficie dix mille quarante-deux mètres carrés (10 042 m²).

K) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quarante-deux (ptie 42), rang II du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Mathieu, borné vers le nord-ouest par la rivière Shawinigan, vers le nord-est par le chemin public (sans désignation cadastrale), vers le sud-est et le sud par les lots 41-1 (rue) 42-15 (rue), 42-14, 42-13, 42-12 et 42-11, vers le sud-ouest par une partie du lot 42, rang II; mesurant cent soixante-dix-huit mètres (178,0 m) vers le nord-ouest, cinquante-cinq mètres et cinquante-trois centièmes (55,53 m) vers le nord-est, soixante-deux mètres (62,0 m), cinquante-sept mètres (57,0 m), onze mètres et cinq dixièmes (11,5 m), vingt mètres et quatre-vingt-deux centièmes (20,82 m) et soixante mètres et quatre-vingt-seize centièmes (60,96 m) vers le sud-est et le sud, soixante et un mètres (61,0 m) vers le sud-ouest; contenant en superficie onze mille cent quarante-trois mètres carrés (11 143 m²).

L) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quarante et un (ptie 41), rang II du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Mathieu, borné vers le nord-ouest par une partie du lot 42, rang II, une partie du lot 41, rang II, les lots 41-10, 41-9, une partie du lot 42, rang II, les lots 42-16, 42-17, 42-18, 42-19, 42-20, 42-21, 42-22, 42-23, 42-24, 42-25, 42-26 et 41-1 (rue), vers le nord-est par le lot 41-2 (rue), une partie du lot 41, rang II, les lots 41-4, 41-5, 41-6, 41-7 et 41-8, vers le sud-est par une partie du lot, 40 rang II, vers le sud-ouest, par une partie du lot 41, rang III et les lots 41-7 et 41-6 rang III; mesurant sept cent soixante-quatorze mètres et soixante-quatorze centièmes (774,74 m), soixante-dix-sept mètres (77,0 m), cent neuf mètres et cinq dixièmes (109,5 m), soixante-seize mètres et deux dixièmes (76,2 m), cinquante-trois mètres (53,0 m), cinquante et un mètres et quatre-vingt-deux centièmes (51,82 m), quatre-vingt-deux mètres et trois dixièmes (82,3 m), soixante-trois mètres et sept dixièmes (63,7 m), deux cent quarante-deux mètres et soixante et un centièmes (242,61 m), vingt et un mètres et trente-quatre centièmes (21,34 m) et quarante-huit mètres et soixante-dix-sept centièmes (48,77 m) vers le nord-ouest cent neuf mètres (109 m) le long d'une courbe, trente-neuf mètres et soixante-deux centièmes (39,62 mètres), quarante-deux mètres et soixante-sept centièmes (42,67 m), cinquante et un mètres et quatre-vingt-deux centièmes (51,82 m), vingt-quatre mètres et trente-huit centièmes

(24,38 m) et quarante-six mètres et quatre-vingt-quatorze centièmes (46,94 m) vers le nord-est, mille trois cent quarante-six mètres et huit dixièmes (1 346,8 m) vers le sud-est, deux cent soixante et onze mètres et quatre-vingt-dix-sept centièmes (271,97 m) vers le sud-ouest; contenant en superficie, trois cent quinze mille soixante-dix-sept mètres carrés (315 077 m²).

M) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quarante-deux (ptie 42), rang II du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Mathieu, borné vers le nord-ouest par une partie du lot 43, rang II, vers le nord-est par une partie du lot 42, rang II, vers le sud-est par une partie du lot 41, rang II, vers le sud-ouest par les lots 42-19, 42-18 et 42-17, rang III; mesurant six cent vingt et un mètres et neuf dixièmes (621,9 m) vers le nord-ouest, deux cent treize mètres et trente-six centièmes (213,36 m), cent dix-neuf mètres et cinq dixièmes (119,5 m) et quinze mètres et cinq dixièmes (15,5 m) vers le nord-est, sept cent soixante-quatorze mètres et soixante-quatorze centièmes (774,74 m) vers le sud-est, deux cent soixante-cinq mètres et soixante-douze centièmes (265,72 m) vers le sud-ouest; contenant en superficie cent soixante-douze mille trois cent quatre-vingt-treize mètres carrés (172 393 m²).

N) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quarante-deux (ptie 42), rang II du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Mathieu, borné vers le nord-ouest par une partie du lot 42, rang II et les lots 42-47 et 42-48, vers le nord-est par une partie du lot 42, rang II, vers le sud-est par une partie du lot 42, rang II, vers le sud-ouest par le lot 42-27 (rue chemin du Canton); mesurant deux cent soixante-deux mètres (262,0 m) vers le nord-ouest, sept mètres et soixante-deux centièmes (7,62 m) vers le nord-est, deux cent cinquante mètres (250,0 m) vers le sud-est, quatorze mètres (14,0 m) vers le sud-ouest; contenant en superficie, mille neuf cent vingt-huit mètres carrés (1 928 m²). Sujet, les lots partie 40, 40-29, 40-30, 41-2, P.41, P.42, 42-11, 42-27, Rang II, cadastre de St-Mathieu à ladite servitude pour aqueduc et égout enregistrée au bureau d'enregistrement de Shawinigan, le 1^{er} mai 1984, sous le numéro 115251 et en ce qui concerne le lot P.42, rang II, cadastre de Saint-Mathieu à une servitude de droit de passage enregistrée au susdit bureau d'enregistrement sous le numéro 71804.

O) Les lots numéros trois et quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-trois (33-3 et 33-4), rang II du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface. Sujet, lesdits lots 33-3 et 33-4, rang II du cadastre de Saint-Boniface à la servitude d'aqueduc et d'égout enregistrée au bureau d'enregistrement de Shawinigan, le 1^{er} mai 1984, sous le numéro 115251. Il en est de même pour les lots 40-3, 40-5, 40-6, rang II, du cadastre de Saint-Mathieu.

P) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro trente-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante (40 ptie 37), rang II du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Mathieu, borné vers le nord-ouest par une partie du lot 40-37, vers le nord-est par le lot 40-40 (rue chemin des Geais), vers le sud-est par le lot 40-38, vers le sud-ouest par le lot 40-6 (rue chemin de la Montagne); mesurant quarante-deux mètres et soixante-sept centièmes (42,67 m) vers le nord-ouest, douze mètres et trois dixièmes (12,3 m) vers le nord-est, quarante et un mètres et soixante-quatre centièmes (41,64 m) vers le sud-est, douze mètres et dix-neuf centièmes (12,19 m) vers

le sud-ouest; contenant en superficie cinq cent seize mètres carrés (516 m²).

Q) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-deux (42-ptie 16), rang II du cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, borné vers le nord-ouest par une partie du lot 42-16, vers le nord-est par une partie du lot 42-17, vers le sud-est par une partie du lot 41, rang II, vers le sud-ouest par une partie du lot 42, rang II; mesurant treize mètres et cinquante-six centièmes (13,56 m) vers le nord-ouest, trois mètres et cinq centièmes (3,05 m) vers le nord-est, neuf mètres et quatorze centièmes (9,14 m) vers le sud-est, sept mètres et quatre centièmes (7,04 m) vers le sud-ouest; contenant en superficie quarante mètres carrés (40 m²).

R) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro dix-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-deux (42-ptie 17), rang II du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Mathieu, borné vers le nord-ouest par une partie du lot 42-17, vers le nord-est par une partie du lot 42-18, vers le sud-est par une partie du lot 41, rang II, vers le sud-ouest par une partie du lot 42-16; mesurant treize mètres et deux dixièmes (13,2 m) vers le nord-ouest, quatre-vingt-treize centièmes de mètres (0,93 m) vers le nord-est, douze mètres et dix-neuf centièmes (12,19 m) vers le sud-est, trois mètres et cinq centièmes (3,05 m) vers le sud-ouest; contenant en superficie trente-quatre mètres carrés (34 m²).

S) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro dix-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-deux (42-ptie 18), rang II du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Mathieu, borné vers le nord-ouest par une partie du lot 42-18, vers le sud-est par une partie du lot 41, rang II, vers le sud-ouest par une partie du lot 42-17; mesurant six mètres et dix-sept centièmes (6,17 m) vers le nord-ouest, six mètres et un dixième (6,1 m) vers le sud-est, quatre-vingt-treize centièmes de mètres (0,93 m) vers le sud-ouest; contenant en superficie trois mètres carrés (3 m²).

T) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro trente-trois (ptie 33), rang II du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface, borné vers le nord-ouest, le nord-est, le sud-est et le sud-ouest par une partie du lot 33, rang II; mesurant vingt-huit mètres et quatre centièmes (28,4 m) vers le nord-ouest, trente-neuf mètres et un centième (39,01 m) vers le nord-est, vingt-quatre mètres et trente-trois centièmes (24,33 m) vers le sud-est, quarante-cinq mètres et soixante-douze centièmes (45,72 m) vers le sud-ouest; contenant en superficie mille soixante-quatre mètres carrés et un dixième (1 064,1 m²).

U) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quarante et un (ptie 41), rang I du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Mathieu, borné vers le nord-est par le chemin public (sans désignation cadastrale) et une partie du lot 41, rang I, vers le sud-est par une partie du lot 40, rang I, vers le sud-ouest, par une partie du lot 41, rang II; mesurant vingt-deux mètres (22,0 m) et soixante et onze mètres et quatre-vingt-dix centièmes (71,99 m) vers le nord-est, vingt-sept mètres et cinq dixièmes (27,5 m) vers le sud-est, quatre-vingt-neuf mètres et cinq dixièmes (89,5 m) vers le sud-ouest; contenant en superficie mille trois cent cinquante mètres carrés (1 350 m²).

V) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quarante-deux (ptie 42), rang II du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Mathieu, borné vers le nord-ouest par une partie du lot 43, rang II et le lot 43-19, vers le nord-est, le sud-est et le sud-ouest par une autre partie du lot 42, rang II; mesurant cent quatorze mètres et trois dixièmes (114,3 m) vers le nord-ouest, deux cent trente-six mètres et vingt-deux centièmes (236,22 m) vers le nord-est, quatre-vingt-trois mètres et quatre-vingt-deux centièmes (83,82 m) vers le sud-est, deux cent treize mètres et trente-six centièmes (213,36 m) vers le sud-ouest; contenant en superficie vingt et un mille trois cent vingt-trois mètres carrés (21,323 m²).

W) Les lots numéros trois (rue), cinq (rue), six (rue), neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, vingt-deux, vingt-trois, vingt-neuf (rue), trente (rue), trente-huit, trente-neuf, quarante (rue), quarante et un, quarante-deux, quarante-trois, quarante-quatre, quarante-neuf, cinquante-trois (rue), cinquante-quatre et cinquante-cinq, subdivision du lot originaire numéro quarante (40-3, 5, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 22, 23, 29, 30, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 49, 53, 54 et 55), rang II, du cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu.

X) Les lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, vingt-sept (rue), quarante et un, quarante-deux (rue), quarante-cinq (rue), subdivisions du lot originaire numéro quarante-deux (42-1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 27, 41, 42, 45), rang II, du cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu.

Y) Avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, de même que tous les ameublements, équipements, accessoires, matériels roulants, installations récréatives, aménagements et équipements extérieurs, pièces de rechange et d'entretien, marchandises et équipements sportifs ainsi que le système de câblodistribution.

Partout où les mots « cadastre de Saint-Mathieu » sont employés ci-dessus, il faudrait lire plutôt « cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu ».

Z) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné audit cadastre, rang II, comme étant une partie du lot numéro quarante-deux (ptie 42, rang 2), borné vers le nord-ouest par la ligne de division entre les lots 42 et 43, vers le nord par la rivière Petite Shawinigan, vers l'est par une autre partie dudit lot no 42, vers le sud par la rue chemin Alpin (ptie 42) et par le lot no 42-27 (rue); mesurant cent quarante-six mètres (146 m) vers le nord-ouest, cent mètres (100 m) vers le nord, quarante-huit mètres (48 m) vers l'est et deux cent vingt-trois mètres (223 m) vers le sud; ayant une superficie de onze mille huit cent cinquante mètres carrés (11 850 m²).

Terrains à Saint-Jacques-des-Piles (vallée Pruneau)

A) Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot onze (ptie 11) du bloc B, 2^e Rang Est, aux plan et livre de renvoi du cadastre du canton de Radnor, borné vers le nord-est par le lot 42, vers le sud-est par le lot 12 où il mesure environ deux mille deux cent quatorze pieds (2 214 pi), vers le nord-ouest par le lot 11-7 où il mesure trois cent cinquante et un pieds et trente et un

centièmes (351,31 pi), vers le sud-ouest par le lot 11-7 où il mesure deux cent cinquante-huit pieds et soixante-neuf centièmes (258,69 pi), vers le sud-est par le lot 11-7 où il mesure trois cent vingt-trois pieds et un dixième (323,1 pi) et trois cent trois pieds et neuf dixièmes (303,9 pi), vers le sud par le lot 11-7 où il mesure quatre cent vingt-quatre pieds et cinq dixièmes (424,5 pi), vers le sud-est par le lot 11-7 où il mesure trois cent trente-cinq pieds et dix-sept centièmes (335,17 pi), vers le nord-est par le lot 11-7 où il mesure onze pieds (11 pi), vers le sud-est par la partie du lot 12 ci-dessus décrite, par le lot 12-27 (rue) et par la partie du lot 12 ci-dessus décrite où il mesure mille cent soixante-treize pieds et soixante-huit centièmes (1 173,68 pi), vers l'ouest par le lot 11-1 (rue) où il mesure deux cent vingt-neuf pieds et cinq centièmes (229,05 pi), vers le sud par le lot 11-1 (rue) où il mesure soixante-six pieds (66 pi), vers le sud-est par le lot 11-1 (rue) où il mesure cinquante-sept pieds et cinquante-neuf centièmes (57,59 pi), vers le sud par le lot 11-6 où il mesure cent vingt pieds et cinquante-cinq centièmes (120,55 pi); vers l'est par les lots 11-5, 11-4 et 11-3 où il mesure deux cents pieds (200 pi), vers le sud-ouest par le lot 10 où il mesure six cent quarante-cinq pieds et deux dixièmes (645,2 pi), vers le nord-ouest par le lot 205 où il mesure quatre mille quatre cent soixante-dix pieds (4 470 pi); contenant en superficie trois millions cent cinquante-deux mille cent dix-neuf pieds carrés, mesures anglaises (3 152 119 pi² m.a.); avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. À distraire la partie vendue à Michel Richard, suivant acte enregistré sous le numéro 130882 et décrite comme suit:

Désignation

Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot numéro onze (ptie 11) du bloc B, Deuxième Rang Est, aux plan et livre de renvoi du cadastre du canton de Radnor, mesurant dix-huit mètres et cinq dixièmes (18,5 m) au nord-est, quarante-trois mètres (43 m) au sud-est, neuf mètres (9 m) à l'ouest, environ vingt mètres (20 m) et dix-sept mètres et soixante-quinze centièmes (17,75 m) au nord-ouest, onze mètres et cinq dixièmes (11,5 m) au sud-ouest et borné comme suit: au nord-est par une autre partie dudit lot 11, au sud-est par le lot 12-27 (rue), à l'ouest, au nord-ouest et au sud-ouest par d'autres parties du lot 11; avec le chalet dessus construit portant le numéro d'immeuble 400, chemin de Vallée, Grandes-Piles, circonstances et dépendances.

Le coin sud de l'immeuble présentement vendu est situé à 135 pieds et deux dixièmes (135,2 pi) du coin nord du lot 12-41 en suivant la limite du lot 12-27.

Tel que le tout apparaît sur un croquis annexé à la minute des présentes, pour en faire partie, après avoir été reconnu véritable et signé pour identification par les parties en présence et avec le notaire soussigné.

Ainsi que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part du vendeur et dont l'acquéreur se déclare satisfait pour l'avoir vu et examiné et pour le bien connaître.

B) Les lots numéros quatre, cinq, six et sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro onze (11-4, 5, 6 et 7), tous du bloc B, Deuxième Rang Est, aux plan et livre de renvoi du cadastre du canton de Radnor; avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

C) Un emplacement de forme irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro douze (ptie 12) du bloc B, Deuxième Rang Est, aux plan et livre de renvoi du cadastre du canton de Radnor, borné vers l'est par le lot 12-27 (rue) où il mesure cent trente-cinq pieds et deux dixièmes (135,2 pi), vers le sud par le lot 12-41 où il mesure cent pieds (100 pi), vers l'est par les lots 12-41, 12-42, 12-43 et 12-44 où il mesure deux cents pieds (200 pi), vers le sud par le lot 12-62 où il mesure vingt-cinq pieds (25 pi), vers le sud-est par le lot 12-62 où il mesure quatre-vingt-trois pieds et trente-sept centièmes (83,37 pi), vers le nord-est par le lot 12-62 où il mesure soixante-deux pieds et six dixièmes (62,6 pi), vers le sud-est par les lots 12-48, 12-49, 12-50 où il mesure cent soixante-quatorze pieds et neuf dixièmes (174,9 pi), vers l'ouest par le lot 12-51 (rue) où il mesure deux cent quatorze pieds et deux centièmes (214,02 pi), vers le nord-ouest par la partie susdécrite du lot 11 où il mesure quatre cent quarante et un pieds et huit dixièmes (441,8 pi); contenant une superficie de quarante-neuf mille six cent un pieds carrés, mesures anglaises (49 601 pi² m.a.).

D) Un emplacement de figure irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro douze (ptie 12) du bloc B, Deuxième Rang Est, aux plan et livre de renvoi du cadastre du canton de Radnor, borné vers le nord-est par le lot 12-63 où il mesure cent trente-trois pieds et quatre-vingt-douze centièmes (133,92 pi), vers le sud-est par partie du lot 12-26 (rue) où il mesure quatre-vingt-dix-sept pieds et six centièmes (97,06 pi) et cent vingt-sept pieds et cinquante-trois centièmes (127,53 pi), vers l'ouest par le lot 12-27 (rue) où il mesure onze pieds et quatre dixièmes (11,4 pi), vers le sud-ouest par le lot 12-27 (rue) où il mesure soixante et onze pieds et quatre dixièmes (71,4 pi), vers le sud-est par le lot 12-27 (rue) où il mesure trois cent trente-cinq pieds (335 pi), vers le nord-ouest par la partie susdécrite du lot 11 où il mesure cinq cent quatorze pieds et vingt-huit centièmes (514,28 pi); contenant une superficie de quarante-sept mille six cent douze pieds carrés et six dixièmes, mesures anglaises (47 612,6 pi² m.a.).

E) Le lot numéro soixante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro douze (12-63) du bloc B, Deuxième Rang Est, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Radnor; avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

F) Un emplacement de forme irrégulière, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro deux cent cinq (ptie 205) du bloc B, Deuxième Rang Est, aux plan et livre de renvoi du cadastre du canton de Radnor, borné vers le nord-est par le lot 221 où il mesure huit cent quatre-vingt-trois pieds (883 pi), vers le sud-est par le lot 42 et par la partie susdécrite du lot II où il mesure cinq mille cinq cent cinquante-sept pieds et trois dixièmes (5 557,3 pi), vers le sud-ouest par une partie du lot 205 où il mesure quatre cent cinquante et un pieds (451 pi), ladite ligne étant sur la tête de la côte à mille huit cent trente-cinq pieds (1 835 pi) au nord-est de la route numéro 155, vers le sud-est par partie du lot 205 où il mesure trois cent quarante pieds (340 pi), vers le sud-ouest par partie du lot 205 où il mesure quatre cent trente-deux pieds (432 pi), ladite ligne étant à mille deux cents pieds (1 200 pi) au nord-est de la route numéro 155, vers le nord-ouest par partie du lot 206, par la partie ci-après décrite (206) et par une autre partie du lot 206 où il mesure cinq mille huit cent quatre-vingt-un pieds et cinquante-quatre centièmes (5 881,54 pi); contenant une superficie de cinq millions quarante-sept mille six cent soixante-douze pieds carrés,

mesures anglaises (5 047 672 pi² m.a.); avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

G) Un emplacement de forme rectangulaire, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro deux cent six (ptie 206) du bloc B, Deuxième Rang Est, aux plan et livre de renvoi du cadastre du canton de Radnor, borné vers le sud-ouest, le nord-ouest et le nord-est par partie du lot 206, vers le sud-est par la partie ci-dessus décrite du lot 205; mesurant cent cinquante pieds (150 pi) vers le nord-est et le sud-ouest, mille trois cent quatre-vingts pieds (1 380 pi) vers le sud-est et le nord-ouest; contenant une superficie de deux cent sept mille pieds carrés, mesures anglaises (207 000 pi² m.a.); avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Ainsi que tous les ameublements, équipements, accessoires, matériel roulant, installations récréatives, aménagements et équipements extérieurs, pièces de rechange et d'entretien, marchandises et équipements sportifs tels que toutes les pentes de ski, les systèmes d'éclairage, les télésièges doubles, les télé-skis, les T-Bars doubles, le système de neige artificielle, le tout excluant les réseaux d'égoût et d'aqueduc, le câble-distribution, le réseau routier, ainsi que l'équipement nécessaire à leur fonctionnement ainsi que tous autres biens mobiliers devenus immeubles par destination et se trouvant tant à Saint-Mathieu-du-Parc qu'à Saint-Jacques-des-Piles (vallée Pruneau) et appartenant tant à Station Touristique St-Mathieu du Parc Inc. qu'à Station de Ski St-Mathieu Inc.

Désignation

STATION TOURISTIQUE ST-MATHIEU DU PARC INC.

Les lots numéros vingt-trois, vingt-cinq et vingt-six, subdivisions du lot originaire numéro quarante-deux (42-23-25 et 26) du rang II du cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu.

La subdivision officielle numéro un du lot originaire numéro quarante et un (41-1), rang II du cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu.

Avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, ainsi que tous autres biens mobiliers devenus immeubles par destination.

Tous les immeubles des deux défenderesses ci-dessus mentionnés sont situés dans la division d'enregistrement de Shawinigan.

Les terrains ainsi que les immeubles construits dessus et les biens meubles qui s'y trouvent et qui sont ci-haut décrits appartiennent à Station de Ski St-Mathieu Inc. et Station Touristique St-Mathieu du Parc Inc.

Ladite vente sera fait à charge par l'adjudicataire d'acquitter l'hypothèque de M. André Bendwell enregistré contre lesdits immeubles dans la division d'enregistrement de Shawinigan sous le numéro 142466, lesdits immeubles ci-dessus désignés.

La mise à prix est fixée à 369 783,90 \$, ce qui est égal à 25 % de l'évaluation municipale de 1 478 940,00 \$ portée au rôle d'évaluation des municipalités suivantes: corporation municipale de la paroisse de Saint-Mathieu-du-Parc, municipalité de Saint-Boniface-

de-Shawinigan, corporation municipale de Grandes-Piles et municipalité de Saint-Gérard-des-Laurentides, multipliée par le facteur établi pour ces rôles par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc, conformément à un jugement rendu le 19 décembre 1990 par l'honorable juge Robert Legris, J.C.S., au bureau d'enregistrement de Shawinigan, 212, 6^e Rue, Shawinigan, local 211, le HUITIÈME jour d'AVRIL 1992 à DIX heures.

La shérif adjointe,
RENÉE BUSSIÈRES

Bureau du shérif
Cour supérieure
Shawinigan, le 24 janvier 1992

77813

Ventes pour taxes

Municipalité régionale de comté d'Arthabaska

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Me Gilles Gagnon, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté d'Arthabaska, que l'avis et la liste des immeubles à être vendus le 12 mars 1992 pour défaut du paiement de taxes ont été publiés au journal «La Nouvelle», aux éditions des 19 janvier 1992 et 26 janvier 1992, conformément à l'article 1027 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1).

Sainte-Victoire-d'Arthabaska, le 1^{er} février 1992

77846

Le secrétaire-trésorier,
ME GILLES GAGNON

Municipalité régionale de comté de Drummond

Conformément à l'article 61 de la loi 92, modifiant l'article 1027 du Code municipal, avis est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de Drummond, de la publication dans les journaux «La Parole» et «L'Express», d'une liste ainsi qu'un avis public relatifs à la vente de propriétés pour non-paiement de taxes.

Ces publications furent faites le 29 janvier 1992 (L'Express) ainsi que le 26 janvier 1992 (La Parole).

Drummondville, le 30 janvier 1992

77804

Le secrétaire-trésorier,
RAYMOND MALOUIN

Municipalité régionale de comté de Roussillon

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de Roussillon, que la publication de l'avis et de la liste des immeubles à être vendus le 12 mars 1992 pour défaut de paiement de taxes, ont été publiés au journal «L'Événement», aux éditions des 15 et 22 janvier 1992 conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Delson, le 4 février 1992

77872

Le secrétaire-trésorier,
PIERRE LARGY

RÉPERTOIRE DES ORGANISMES ET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Édition 1991



Ce répertoire, des plus pratiques, contient la liste des organismes et des établissements d'enseignement des réseaux public et privé. On y trouve pour chacun des organismes ou établissements scolaires de l'éducation préscolaire, du primaire, du secondaire et du collégial ainsi que pour les universités, des renseignements généraux comme l'adresse et le numéro de téléphone, et des données sur la répartition de l'effectif scolaire par langue d'enseignement. Ces informations sont précédées d'un court texte et de quelques tableaux sur l'organisation scolaire au Québec.

Une publication qui répond aux besoins du monde scolaire québécois.

Répertoire des organismes et des établissements d'enseignement
Ministère de l'Éducation
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
1991, 356 pages
EOO 2-551-14780-8

24,95 \$

En vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires et chez votre libraire habituel.

Commande postale
Les Publications du Québec
Case postale 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Vente et information
(418) 643-5150
(Sans frais) 1 800 463-2100
Télécopieur : (418) 643-6177



COMMANDE POSTALE

Nom _____ No compte client _____

Adresse : _____

Ville _____ Code postal : _____ Téléphone : () _____

Quant.	Code	Titre	Prix unitaire	Total
	EOO 2-551-14780-8	Répertoire des organismes et des établissements d'enseignement	24,95 \$	
Somme partielle				
TPS 7 %				
Total				

Cartes de crédit acceptées



Numéro : _____

Date d'échéance : _____

Banque : _____

Nom du titulaire : _____

Signature : _____

Important :

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de « Les Publications du Québec »
Prix et conditions de vente modifiables sans préavis.
Les prix indiqués sont établis en dollars canadiens



Québec

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756



**First Première
class classe**
Permis No. 3222
Québec, QC